Titre original de l'œuvre en arabe :



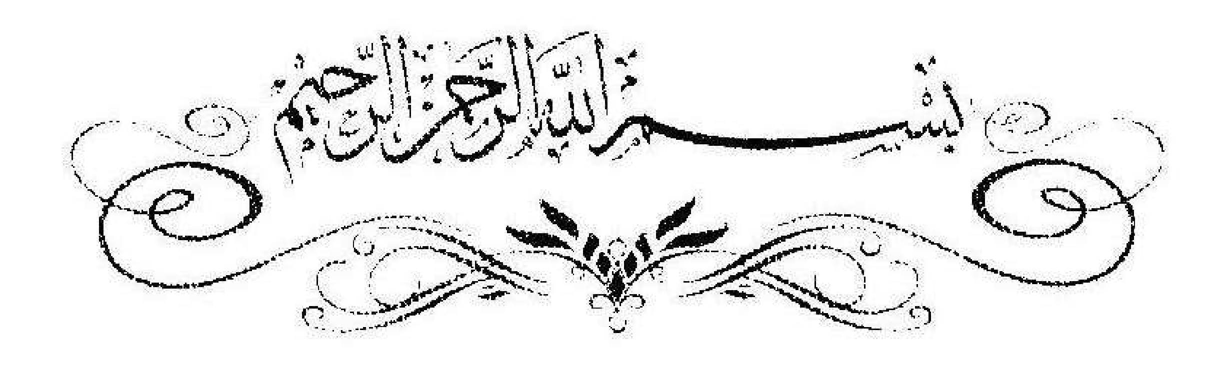
Traduction : *Abû Hârûn Salîm*

Explication du dévoilement des ambiguïtés

De *Muhammad Ibn ᶜAbd Al-Wahhâb*

D'après les commentaires de l'éminent cheikh

Muhammad Ibn Ibrâhîm Âl Ash-Shaykh


بسم الله الرحمن الرحيم

Introduction



Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

La louange est à Allah et que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur Son Serviteur et Messager Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.

Ceci étant dit :

Voici l'explication du livre *Kashf Ash-Shubuhât* du cheikh Muhammad Ibn ᶜAbd Al-Wahhâb, qu'Allah sanctifie son âme.

J'ai compilé cet ouvrage en me fondant sur les commentaires de notre cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm, qu'Allah lui fasse miséricorde ; commentaires que j'ai retranscrits alors qu'il dispensait ses cours dans sa mosquée, mais aussi à son domicile, sur une période s'étalant entre 1366 et 1372 du calendrier hégirien (1947/1952 G). J'ai écrit le commentaire de ce livre six fois au cours de cette période. J'ai repris textuellement ce qu'il disait de sa propre bouche et en direct, en vue d'inscrire les informations précieuses, mais aussi de préserver au maximum la fidélité de la transmission. Tout cela, bien que les personnes dignes de confiance, parmi les savants, se contentent de la transmission orale après avoir entendu les paroles de leurs enseignants, comme le disait parfois Ibn Al-Qayyim : « *J'ai entendu notre cheikh ou Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah dire...* » Mais encore, comme le mentionnait le cheikh ᶜAbd Allah Ibn ᶜAbd Al-

ᶜAzîz Al-ᶜAnqarî, qu'Allah lui fasse miséricorde, qui faisait allusion à ses enseignants en utilisant le terme : "*commentaire*" ; ceci entre autres exemples.

J'ai fait en sorte que les commentaires que j'ai entendus de lui et que j'ai retranscrits dans mon cahier se complètent, puis je les ai ordonnés. Il résulta de ce travail une explication fidèle à ce que son auteur voulait dire, concise et au style facile à lire, par la grâce d'Allah. En marge du livre, j'ai donné un titre à chaque ambiguïté et j'ai mentionné les différentes réponses, afin d'en faciliter la compréhension. J'ai placé le texte de l'œuvre originale en haut de chaque page, tout en séparant distinctement le texte de son commentaire. J'ai également mis en adéquation l'explication et le texte d'origine, ce qui est plus clair que de simplement mettre des commentaires à la suite d'un texte. J'ai aussi mentionné certains rapporteurs des hadiths cités et ajouté les références des versets. Enfin, j'ai attiré l'attention sur ce qui pourrait poser un problème de compréhension ou qui nécessiterait un éclaircissement.

J'ai rédigé une introduction à ce livre au cours de laquelle je décris la manière du cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm, qu'Allah lui fasse miséricorde, de débuter ses cours. J'y ai souligné son ardent désir d'enseigner le monothéisme (*tawhîd*) et à quel point il incitait ses étudiants à l'apprendre. J'ai mentionné la différence entre la religion des Quraysh et la religion de Muhammad (ﷺ), puis j'ai évoqué le thème du livre et enfin les ambiguïtés avec leurs réponses de manière résumée.

La manière du cheikh de débuter ses cours

« La louange est à Allah, le Seigneur de l'Univers. Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad ainsi que sur sa famille et sur l'ensemble de ses Compagnons. L'auteur a dit, qu'Allah lui fasse miséricorde... »

Notre cheikh, cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm, qu'Allah lui fasse miséricorde, débutait ses cours -que ce soit pour ce livre ou autre- par cette phrase qui contient l'éloge d'Allah, la demande de paix et de bénédiction sur Son Messager, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons. Puis il implorait la miséricorde d'Allah en faveur des auteurs [des différentes œuvres].

De même, les étudiants débutaient par cette formule lorsqu'ils lui lisaient les textes (*matûn*), mais aussi les livres de hadiths, d'exégèse, de croyance, de jurisprudence, de grammaire, etc. Ils joignaient la demande de paix et de bénédiction sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons, après les avoir demandés pour lui (ﷺ). Ils ne se limitaient pas à invoquer cela en faveur de sa famille, sans mentionner ses Compagnons. En revanche, lorsqu'ils récitaient les hadiths textuellement, ils se contentaient de demander la paix et la bénédiction d'Allah sur le Messager (ﷺ) comme cela est mentionné dans les livres de hadiths, mais aussi dans les écrits des savants connus pour leur suivi de la voie des Gens de la Sunna et du Consensus. Notre cheikh a attiré notre attention au cours de ses commentaires -comme d'autres l'ont mentionné avant lui- sur la raison pour laquelle on mentionne également la paix et la bénédiction sur sa famille et ses Compagnons : C'est afin d'affirmer la croyance des Gens de la Sunna et du Consensus qui reconnaissent leurs droits, leurs mérites et les aiment. C'est aussi une façon de se désavouer de ces deux innovations religieuses condamnables que sont : l'hérésie des nassibites (*nawâsib*) et celle des rafidites (*rawâfid*).

En effet, se limiter à invoquer la paix et la bénédiction d'Allah sur sa famille (ﷺ), en évitant soigneusement de le faire pour ses Compagnons, est une marque distinctive des rafidites et une propagande en faveur de leur croyance. Ceci sans parler de ce qu'ils entendent réellement par "sa famille."

En outre, que ce soit lors de ses cours, ses sermons ou autre, nous n'avons jamais entendu de sa bouche l'expression "*bonne et pure*" après avoir mentionné "*sa famille*". En effet, cette expression est une affirmation concernant la pureté des membres de sa famille (ﷺ) alors que le verset coranique et le hadith à ce sujet font mention de l'ordre qui leur est intimé de se purifier. Il y a effectivement une différence entre une affirmation et un ordre.

Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah a dit dans son livre intitulé *Minhâj As-Sunnah* : « *Et Allah n'a pas informé qu'Il avait purifié l'ensemble des gens de la maison [du Prophète] (Ahlu-l-Bayt) et qu'Il les avait débarrassés de toute souillure, dire cela reviendrait à mentir sur Allah. Comment cela serait-il possible alors que nous savons pertinemment que parmi les Banû Hâshim, il y a des personnes qui ne sont pas purifiées. De plus, Allah a dit :*

﴿إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنكُمُ ٱلرِّجْسَ أَهْلَ ٱلْبَيْتِ وَيُطَهِّرَكُمْ تَطْهِيرًا﴾

{الأحزاب:33}

{Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [du Prophète], et vous purifier pleinement.} Sourate *Al-'Ahzâb*, verset 33.

On en comprend que c'est ce qu'Il aime, ce qu'Il agrée pour eux, ce qu'Il leur ordonne, celui qui réalisera cela obtiendra ce qui est souhaité et aimé, quant à celui qui ne le réalisera pas, il ne l'obtiendra pas. »

Il a dit ailleurs : « Sa parole (ﷺ) : "*Ô Allah ! Ceux-ci sont les gens de ma maison, débarrasse-les de toute souillure et purifie-les pleinement.*" est une

preuve qu'il n'a pas informé que cela s'est réalisé. Car si cela s'était réalisé, il aurait fait l'éloge d'Allah et L'aurait remercié pour cela, il ne se serait pas limité à une invocation (ﷺ). Mais aussi car il a dit (ﷺ) lors d'une invocation pour lui-même (et donc pour sa communauté) : "*Ô Allah ! Purifie-moi des péchés et des fautes.*" »[1][2]

[1] *Minhâj As-Sunnah An-Nabawiyyah fî Naqḏ Kalâm Ash-Shî'ah wa-l-Qadariyyah* (4/20, 2/419, 145 et 146).

[2] Certaines personnes auxquelles je ne fais pas confiance, utilisent des expressions au sujet desquelles j'ai des doutes lorsqu'elles prononcent la paix et la bénédiction sur le Messager. Comme par exemple : « *Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur toi ô mon maître, ô Messager d'Allah !* » Il se peut même qu'elles élèvent la voix en prononçant la dernière partie de cette formule. Ou encore : « *Mon bien-aimé, mon bien-aimé, ô Messager d'Allah !* » Je n'entendais pas notre cheikh dire durant ses sermons et ses cours : « *Notre maître* » -il a d'ailleurs à ce sujet, une fatwa qui a été éditée- il ne disait pas non plus : « *Notre intercesseur* » de manière absolue. Il disait plutôt : « *L'intercesseur dont l'intercession est agréée lors du Rassemblement* » ce qu'il entend par là, c'est la grande intercession. Quant à son intercession spécifique, il ne l'a pas affirmé de manière péremptoire pour chaque personne. Il ne disait pas non plus : « *Allah et Son Messager sont plus savants* », on ne disait cette expression que de son vivant (ﷺ), de nos jours on dira : « *Allah est plus Savant* ».
Lorsqu'il argumentait par un verset du Coran, il n'utilisait que très rarement l'expression : « *Allah dit* », il disait plutôt : « *Allah a dit* ». En effet, Allah l'a dit lors de sa révélation et non pas de nos jours, ni dans le futur.
Il ne disait pas non plus : « *le Coran dit* », car le Coran ne parle pas, puisque le Coran est la parole d'Allah.
Dans le même genre : « *le noble hadith dit* », il disait simplement : « *Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit* ».
Ni encore : « *Écoutez Allah dire...* » car cette expression laisse entendre deux choses interdites. Premièrement, que les gens présents sont au même rang que Mûsâ (عليه السلام) à qui son Seigneur a effectivement parlé. Deuxièmement, qu'Allah est en train de dire ce que la personne est en train de réciter du Coran. Qu'Allah fasse miséricorde à Ibn Mâlik qui lorsqu'il voulut illustrer certains aspects de l'expression de l'étonnement dans la langue arabe dit : « *Tout comme la science la plus correcte est celle de ceux qui nous ont précédés.* »

Désireux d'enseigner le monothéisme, le cheikh incitait aussi les étudiants à l'apprendre

Notre cheikh a dit : « *On ne fait pas preuve de modération au sujet de l'étude du monothéisme (tawhîd). En effet, en faisant cela on tombe dans son opposé. Ceux qui prétendent s'affilier à l'Islam, n'ont péri que pour ne pas avoir donné son droit au monothéisme, ne pas en avoir pris connaissance comme il se devait. Ces gens pensaient qu'il suffisait de se donner un nom et de prononcer deux attestations orales, sans chercher [à savoir] ce qui s'y oppose, ni à vérifier si ce qui est incompatible avec son intégrité, est présent ou pas.* »

Il dit aussi : « Parmi ce que mentionna l'auteur, ce dernier dit un jour : « *On rapporte qu'hier, on a surpris un homme ayant une relation sexuelle avec sa mère.* » Les gens présents furent très choqués par cette information. Ils considérèrent cela comme une chose abominable et en effet, c'est une chose abominable. Une autre fois, il leur dit : « *Une personne tomba gravement malade. Alors on lui conseilla de sacrifier un petit coq en l'honneur de tel saint.* » Mais ils ne furent pas choqués. Après quoi il leur montra que le premier cas illustre une turpitude qui laisse place au monothéisme, en revanche l'autre cas est totalement incompatible avec le monothéisme. Malgré cela, ils ne donnèrent pas autant d'importance au second qu'au premier ! C'est la situation dans laquelle se trouve la plupart des gens : en effet les âmes éprouvent plus d'aversion pour certaines choses que pour ce qui contredit le monothéisme. »

Et lorsque l'auteur évoqua le récit des Enfants d'Israël qui dirent : **{[...] désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux.}** Sourate *Al-'Acrâf*, verset 138. Ainsi que le récit de ceux qui avait demandé au Prophète (ﷺ) de leur désigner un arbre pour y accrocher leurs armes [en cherchant la bénédiction de l'arbre comme le faisaient les

polythéistes] ; il fit ce commentaire : « *On tire comme leçon de ce récit, que le musulman, même le savant, peuvent tomber dans une forme de polythéisme sans le savoir. On en tire aussi comme enseignement que les propos qui émanent d'un ignorant, tels que : « Le monothéisme, nous l'avons compris » ne dissimulent qu'une énorme ignorance et les ruses de Satan.* »

Notre cheikh a dit : « *En effet, si ceux qui demandèrent cela dans le premier récit, alors qu'ils se trouvaient être avec un prophète, en l'occurrence Musâ ﷺ, et qu'ils avaient plus de science que lui*[3]. *Et que ceux qui demandèrent au Prophète (ﷺ) dans le second récit -qui sont plus savants et dont les mérites sont antérieurs- si tous ces gens ont pensé que cela était bien, qu'Allah aimerait cela et que cela faisait partie des adorations par le biais desquelles, on se rapproche d'Allah : que devrait-on dire de ceux qui ne sont pas à leur niveau !* »

Ces propos : « *Le monothéisme, nous l'avons compris* » émanèrent de certains étudiants qui virent l'enseignement tourner autour du monothéisme et qui commencèrent à s'en lasser, ils souhaitèrent étudier d'autres livres. On dit aussi que ces propos émanèrent de correspondants du cheikh.

[3] **NdT :** Le cheikh fait ici référence à l'ignorant qui prétend avoir compris le monothéisme.

La religion des Quraysh et la religion de Muhammad (ﷺ)

La croyance des polythéistes dans leur religion

Les Quraysh étaient des gens qui pratiquaient un culte, qui accomplissaient le pèlerinage et la *ʿumrah,* qui donnaient l'aumône, préservaient les liens du sang, honoraient leurs hôtes et évoquaient beaucoup Allah. Ils reconnaissaient qu'Allah Seul était à l'origine de la création et était le Seul à gérer la bonne marche de l'Univers. Ils vouaient un culte exclusif à Allah lors des situations de détresse. Cependant, ils prenaient des intermédiaires entre eux et Allah, qu'ils invoquaient et pour qui ils sacrifiaient, à qui ils vouaient des vœux pieux et auprès de qui ils cherchaient secours ; tout cela afin qu'ils intercèdent auprès d'Allah en leur faveur et Lui présentent leurs demandes. Ils prétendaient que ces intermédiaires étaient plus proches d'Allah qu'eux-mêmes.

Alors Allah envoya Muhammad (ﷺ) afin de restaurer la religion de leur ancêtre Ibrâhîm (ﷺ) et de les informer que cette adoration et cette croyance sont un droit exclusif d'Allah ; mais aussi que cette action altère l'ensemble de leurs adorations et en fait des mécréants apostats, dont le sang est licite ainsi que les biens. Le Messager d'Allah (ﷺ) les a alors combattus afin que l'invocation soit entièrement vouée à Allah, que le sacrifice soit entièrement voué à Allah, que les vœux pieux soient entièrement voués à Allah, que la demande de secours soit entièrement vouée à Allah et que l'ensemble des différentes adorations, soient entièrement vouées à Allah.

L'auteur du livre, ainsi que l'auteur des commentaires, ont critiqué vivement celui qui prétend être musulman, qui prétend avoir de la

science, qui prétend même au statut d'imam dans la religion, mais qui ne connaît de la phrase : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, que sa prononciation, sans avoir foi dans aucune des significations qui en découlent. Le plus clairvoyant d'entre ce genre de personnes, qui aura compris que ce qui est attendu est autre chose qu'une simple prononciation, se trompera dans le sens voulu et l'ignorera. Il pensera que son sens est qu'il n'y a de créateur, ni de grand pourvoyeur qu'Allah ; que personne d'autre qu'Allah n'administre l'affaire. Il n'y a donc aucun bien chez un homme ignorant, au point qu'un mécréant connaisse mieux les fondements de l'Islam que lui. Une telle personne est plus ignorante qu'Abû Jahl et ses semblables.

Quant à moi, j'ai déjà entendu une de ces personnes se lancer dans l'explication d'un hadith rapporté au sujet du mérite de la nuit de la moitié du mois de Sha^cbân, hadith où il est stipulé : « *Allah contemple Ses créatures la nuit de la moitié du mois de Sha^cbân et pardonne à l'ensemble de Sa création, sauf au polythéiste et au querelleur.* »

Il expliqua alors le terme polythéiste, en disant qu'il s'agissait de celui qui, lorsqu'il se rend auprès de la tombe d'une personne donnée, se prosterne en son honneur afin qu'elle lui procure ce qui est profitable et le délivre du mal qui le touche. Telle est, selon lui, la définition du polythéiste.

L'auteur de ce commentaire a dit aussi : « *Nombre de ceux qui s'affilient à l'Islam au sein de cette communauté, ne suivent pas cette religion. Ils n'en portent que le nom. Ils ne connaissent rien du polythéisme des premières générations, ni du polythéisme pratiqué par les gens de notre époque. S'ils en avaient eu connaissance, ils se seraient aperçus que c'était le même. Je*

dirai même que le paganisme des polythéistes de notre époque est bien pire.[1] »

L'auteur du livre, ainsi que l'auteur des commentaires, soulignent à la fin du livre que : « *Lorsqu'on leur explique que le monothéisme doit forcément s'exprimer par le cœur, par la langue et par les membres, beaucoup de gens disent : "C'est vrai et c'est la religion par laquelle nous adorons Allah. Cependant nous ne pouvons pas pratiquer cela, les gens de notre pays ne permettent que ce qui est en accord avec ce qu'ils font." Et toutes sortes d'excuses similaires. Ils n'ignorent pas cela et ne le nient pas non plus, cependant, ils ont préféré la vie d'ici-bas et les choses éphémères, au détriment de l'au-delà, qu'Allah nous en préserve.* »

---

[1] « Car les païens des premières générations pratiquaient leur polythéisme en temps d'aisance, mais lors de la difficulté, ils vouaient un culte exclusif à Allah. Lors des situations de détresse, ils n'invoquaient exclusivement qu'Allah, Seul, sans associé. Alors que de nos jours, leur paganisme est présent dans les deux situations. Parfois même, en plein désarroi ils oublient complètement Allah, s'attachant passionnément à l'objet de leur adoration, en dehors d'Allah. Chacun disant selon le cas : "*Ô Matbûlî ! Ô ʿAydrûs ! Ô Badawî ! Ô ʿAbd Al-Qâdir ! Ô ʿAlî ! Ô Husayn ! Ô Messager d'Allah ! Ô untel !*" » Fin de citation de l'auteur de l'explication. Parmi les histoires vécues, on peut citer que lorsque leurs femmes ressentent les douleurs de l'accouchement, elles se mettent à crier : « *Ô ʿAlî ! Ô Husayn !* » Mais aussi que certains hommes, lorsqu'ils sont sûrs de mourir alors qu'ils se trouvent coincés dans un puits ou un souterrain, vont demander le secours de ʿAlî ou du Prophète (ﷺ) ou des cinq, ou de tout autre qu'ils croiront avoir la capacité de les secourir. D'autres crient : « *Qui d'autre que toi pourra sauver notre pays, ô Messager d'Allah !* »
Un autre, qui s'affilie à la Sunna, alors qu'un jour, il était en train de nous exhorter dans une mosquée, mentionna que la mort du Prophète (ﷺ) déstabilisa certains Compagnons ; jusqu'à ce qu'arrive Abû Bakr (ؓ) qui découvrit son visage (ﷺ) et dit : « *Toi pour qui je sacrifierai père et mère, tu es agréable vivant comme mort. Mentionne-nous, ô Messager d'Allah auprès de ton Seigneur.* » Il n'est pas authentique d'attribuer cette dernière phrase à Abû Bakr. On ne peut croire que le Véridique ait pu prononcer une telle parole, lui qui a récité sur la chaire (*minbar*) : **{Muhammad n'est qu'un messager - des messagers avant lui sont passés -}** Sourate *Âl ʿImrân*, verset 144. Il a également dit : « *Que celui qui adorait Muhammad sache que Muhammad est mort ! Quant à celui qui adorait Allah, qu'il soit sûr qu'Allah est Vivant et ne meurt pas !* »

Ceci est l'une des causes expliquant que beaucoup restent dans ce paganisme.

Parmi les causes qui expliquent que le commun de leur peuple reste dans ce paganisme, il y a le fait que beaucoup de ceux qui prétendent avoir la science et mériter l'imamat dans la religion, prennent part aux rites cultuels des adorateurs de tombes, participent à leurs festivités et mangent de l'argent que ces derniers offrent, dans le cadre de leurs vœux pieux.[5]

Si on les réprouve fortement et qu'ils se trouvent à court d'argument, ils diront : « *Ce ne sont que les apparences de la mécréance.* » Cette parole dissimule l'idée que leurs croyances, concernant le monothéisme, sont correctes et saines.

Certains trouvent des excuses à leur population en disant : « *Ce sont des ignorants ou des gens superstitieux, ou encore des soufis, ou qu'en adorant les gens dans ces tombes ils ne visaient qu'Allah, ils ne sortent donc pas de l'Islam par ces actions.* » Ainsi que d'autres excuses similaires, qui dénotent que ces gens font peu de cas du polythéisme, voire le légitiment.

On ne leur a pas exposé clairement le monothéisme avec lequel Allah a envoyé les Messagers, ni que ce qu'ils font est identique à ce que l'on pratiquait auprès des idoles Lât, ᶜUzzâ et Hubal. C'est même pire, à tel point parfois, que certains d'entre eux se permettent de jurer par Allah tout en mentant, ce qu'il ne ferait jamais avec leur idole.[6]

---

[5] Les sommes d'argent collectées, liées à ces vœux pieux, peuvent atteindre dans ces pays des montants dépassant les 600 millions de riyals, voir le journal *Ash-Sharq Al-'Awsat* du mois de Shaᶜbân de l'an hégirien 1417.

[6] C'est la preuve qu'au fond de son cœur, une telle personne vénère cette idole -par lequel elle jure- plus qu'Allah. Partant de là, comment seront les autres actions du cœur d'une telle personne, comme l'amour, la crainte, l'espoir, etc. Concernant les

Pire encore, certains de ceux qui s'affilient à l'Islam, au lieu de dire : « *J'atteste qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah* » clament ceci :

« *J'atteste qu'il n'y a de divinité que Haydarah*[7] *le pur le connaisseur.*[8] »

Si l'on ajoute à cela, le fait qu'on atteste de leur Islam en vertu de leur carte d'identité, parce que leurs aïeux étaient musulmans ou que leur contrée était une terre d'Islam et qu'on les compte donc parmi les musulmans, alors quand ces gens vont-ils délaisser l'invocation des morts ? Quand renonceront-ils à tourner autour de leurs tombes, à s'y rendre, à construire des mosquées dessus, à sacrifier et à faire des vœux pieux en leur honneur, à demander aux habitants de ces tombes l'assistance et le secours ? Ainsi que toutes les autres formes de polythéisme et d'innovation religieuse, dont l'Islam et les musulmans se désavouent à juste titre, ainsi que de leurs partisans.[9] Et quand donc entreront-ils dans l'Islam qui est fondé sur cinq piliers ? Quand l'autre groupe se libérera-t-il de la déviance dans la religion et du suivi de la voie des laïques athées ?[10] Quand corrigerons-nous les croyances des nouvelles générations, afin qu'elles fassent la différence entre la religion des Messagers et la religion des polythéistes ? Qui portera le poids du péché des partisans de l'arianisme ?

---

chants et les poèmes qui contiennent de l'exagération et du polythéisme envers le Prophète (ﷺ), on ne cesse d'en entendre.

[7] **NdT :** C'est un des surnoms de ʿAlî Ibn Abû Tâlib (ﷺ).

[8] *Majmûʿ Fatâwâ Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah* (35/161).

[9] Et comment seront-ils secourus ?

[10] Les adorateurs de tombes se trouvent à un extrême, quand ceux-ci sont à l'opposé.

Le sujet du livre Kashf Ash-Shubuhât

Ecrit par le cheikh Muhammad Ibn ᶜAbd Al-Wahhâb

Quant au sujet de ce livre, l'éminent cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm l'a parfaitement résumé dans ses propos : « *Ce livre est une réponse aux ambiguïtés par lesquelles s'opposèrent à lui certains de ceux qui s'affiliaient à la science à son époque. Lorsque le cheikh, l'imam Muhammad Ibn ᶜAbd Al-Wahhâb entreprit de montrer la réalité du monothéisme et d'y appeler, de dissiper les ambiguïtés de ceux qui étaient touchés par cela -bien qu'elles soient plus fragiles que le fil de l'araignée- et qu'il démontra le polythéisme majeur sur lequel se trouvaient bon nombre de gens, c'est là que certains ignorants -qui se faisaient passer pour des savants- décidèrent de s'opposer à lui. Iblîs les séduisit, alors ils regroupèrent des ambiguïtés afin de tromper les gens. Ils prétendirent que le cheikh déclarait mécréants des musulmans, ce qui est loin d'être le cas, il ne déclarait mécréant que celui qui se rendait coupable d'un acte de mécréance*[11] *et seulement après que la preuve ait été établie. Alors l'auteur leur répondit par le biais de ce livre. Il dévoila leurs ambiguïtés par [des arguments] qui apaisent les esprits, tirés des textes de la Sunna et du Coran, ce qui permettra à la personne équitable de distinguer la position du cheikh et de ses partisans de celle de ces autres.*

Il réalisa une introduction qui montre la réalité de la religion des Messagers et ce à quoi ils appellent, mais aussi la réalité de la religion des polythéistes et ce sur quoi ils se trouvent. Il démontra que les païens de son époque sont les partisans de la religion des polythéistes. » Fin de citation.

[11] Viendra par la suite sa parole : « *Ce qui est voulu n'est pas la prononciation, mais la prononciation, la confirmation et l'action.* » Mais comme l'action est ce qui apparaît aux yeux des gens, il se contenta de cela ici.

Résumé des ambiguïtés et de leurs réponses

L'auteur a répondu à ces ambiguïtés de manière résumée. Il a illustré son propos par le verset :

﴿أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ﴾ {يونس:62}

{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.} Sourate Yûnus, verset 62.

Mais aussi en rappelant que l'intercession est véridique et que les Prophètes ont un rang prestigieux auprès d'Allah. Puis il apporta à chaque ambiguïté une réponse spécifique, voire deux réponses et parfois plus.

Première ambiguïté : Celui qui reconnaît l'Unicité de la Seigneurie (*Tawhîd Ar-Rubûbiyyah*) -c'est-à-dire que nul ne crée, ne pourvoit à la subsistance [des créatures], n'administre l'affaire, en dehors d'Allah- et que Muhammad (ﷺ) n'a ni le pouvoir d'être bénéfique ni celui de nuire à sa propre personne -encore moins ᶜAbd Al-Qâdir ou d'autres- et qui attend des vertueux qu'ils fassent valoir leur haut rang et leur intercession, celui-ci n'est pas un polythéiste.

Réponse : Ceux que le Messager d'Allah (ﷺ) a combattus reconnaissaient ce que tu mentionnes et en réalité, ne désiraient pas autre chose que ce que tu désires.

Seconde ambiguïté : Elle consiste à dire que : « *Les versets furent révélés au sujet de ceux qui adorent les idoles, quant à nous, nous n'adorons pas les idoles.* »

Réponse : Parmi les mécréants, il y a ceux qui adorent les idoles, ceux qui adorent les saints, ceux qui invoquent ᶜÎsâ Ibn Maryam et sa

mère ﷺ et ceux qui adorent les Anges ; il n'y a pas de différence entre les diverses choses qui sont l'objet d'adoration[12], le tout est du polythéisme (*shirk*) et tous [ceux qui pratiquent cela] sont polythéistes. Allah a considéré comme mécréants ceux qui adorent les idoles, mais aussi ceux qui adorent les Anges et les gens vertueux.

Troisième ambiguïté : Demander leur intercession n'est pas du polythéisme.

Réponse : C'est exactement la parole des mécréants, mot pour mot :

﴿مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ﴾ {الزمر:3}

{Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah.} Sourate *Az-Zumar*, verset 3.

Ils n'ont qu'un seul but, c'est de demander l'intercession du Seigneur de toute chose, malgré tout, Il les a considérés mécréants par cela.

Quatrième ambiguïté : Ils refusent d'admettre qu'ils adorent les gens vertueux, alors qu'ils les invoquent ou sacrifient en leur honneur. De plus, ils reconnaissent que ces choses sont des adorations et que telle était l'adoration des mécréants de l'époque. S'ils refusent de reconnaître que ce sont des adorations, alors ces versets et ces hadiths le prouvent quant à eux.

Cinquième ambiguïté : Celui qui désapprouve le fait de demander l'intercession du Messager (ﷺ) et des gens vertueux, nie l'intercession du Messager (ﷺ) et rabaisse les alliés d'Allah.

Réponse : C'est tout le contraire. L'intercession est une chose qui appartient à Allah, elle ne peut avoir lieu qu'après Sa permission. Allah n'accorde cette permission qu'aux monothéistes ; de plus,

[12] En ce sens qu'elles ont en commun de ne pas mériter d'être adorées.

demander l'intercession à un autre qu'Allah est du polythéisme et c'est une cause pour s'en voir privé.

Sixième ambiguïté : Le Prophète (ﷺ) s'est vu octroyé l'intercession et par conséquent, c'est à lui qu'on la demande.

Réponse : Cet octroi est un octroi restreint et non pas absolu. En outre, son intercession concerne les pécheurs et non les polythéistes. De plus, l'intercession a été donnée à d'autres que le Messager (ﷺ). En tout cas, cela ne prouve pas qu'il l'accordera à celui qui la lui demandera, ni que c'est à lui qu'il faut la demander.

Septième ambiguïté : Chercher refuge auprès des gens vertueux n'est pas du polythéisme, une telle personne n'est pas polythéiste pour autant.

Réponse en la provoquant : On lui demandera qu'est-ce que le polythéisme ? Et qu'est-ce que l'adoration d'Allah ? En effet, une telle personne ne sait pas ce qu'est le monothéisme, ni ce qu'est le polythéisme dans lequel elle est pourtant tombée.

Huitième ambiguïté : Dire : « *Le polythéisme est l'adoration des idoles et nous n'adorons pas les idoles.* » On leur répondra : « *Croyaient-ils qu'elles avaient le pouvoir de créer et d'octroyer la subsistance ?* »

Mais si la personne dit : « *[Le polythéiste] est celui qui se rend auprès d'un bout de bois, d'une pierre, d'une construction érigée au-dessus d'une tombe ou autre, qui l'invoque et sacrifie en son honneur. Il dit : « Il nous rapproche davantage d'Allah et Allah éloigne le mal de nous à travers sa bénédiction. » Alors ceci est une explication correcte de l'adoration des idoles, qu'elle a avancé elle-même. Tout en sachant que le polythéisme ne se limite pas exclusivement à l'adoration des idoles.* »

Neuvième ambiguïté : Leurs propos : « *Vous considérez les musulmans mécréants, vous nous mettez sur le même plan que les polythéistes d'avant, alors que nous attestons qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, nous croyons en la Résurrection, nous prions et jeûnons, accomplissons le pèlerinage et la 'umrah -contrairement à eux- dès lors, comment pouvez-vous mettre au même niveau ceux qui possèdent ces caractéristiques, ces distinctions et ceux qui n'ont rien de tout cela ?* » L'auteur répondit à cela en neuf points, au cours desquels il démontra par le Coran, la Sunna et le consensus, que ces distinctions n'ont pas d'influence [sur le jugement], mais que ces caractéristiques et ces distinctions ne font qu'empirer leur mécréance.

Celui chez qui l'on trouve ce qui rend mécréant -comme le fait de croire le Prophète (ﷺ) sur un point et le démentir sur un autre, d'élever la créature au rang du Créateur, d'exagérer au sujet d'une personne parmi les gens vertueux, au point de prétendre qu'elle a en elle quelque chose de divin, de contredire la Législation Islamique sur des choses comme de rendre licite le fait d'épouser deux sœurs, d'être coupable d'une forme d'apostasie ou de se moquer d'Allah -ou de Ses versets- est un apostat. Pour être considéré apostat il ne faut pas nécessairement se rendre coupable de toutes les formes d'apostasie ou de l'ensemble des formes de polythéisme, ou mettre sur le même plan le Seigneur de l'Univers et son adoré concernant l'ensemble de leurs droits. En effet, l'apostasie est de deux sortes : l'apostasie absolue, qui consiste à revenir sur tout ce qu'a révélé le Messager ; et celle qui consiste à mécroire en une partie de ce qu'a révélé le Messager (ﷺ).

Dixième ambiguïté : C'est de croire que celui qui dit : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah* », ne peut être considéré mécréant et ne peut être tué, quoi qu'il fasse. Ils ont argumenté cela par des hadiths.

Réponse : Ces hadiths n'indiquent pas ce que prétend celui qui est plein d'ambiguïtés. C'est-à-dire qu'en prononçant simplement l'attestation « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah* », on est prémuni de toute déchéance du statut de musulman ; alors que de nombreuses personnes la prononcent tout en étant des mécréants : soit par ignorance de son sens, soit en n'œuvrant pas conformément à ce que cela implique, soit encore à cause de la présence de ce qui est incompatible avec cette attestation. On citera pour illustrer notre propos : les juifs qui la prononcent, les partisans de Musaylimah qui furent combattus par les Compagnons, de même ceux que ᶜAlî (ﷺ) a brûlés. Donc, prononcer cette attestation simplement avec la langue, ne suffit pas pour prétendre à la préservation du sang et des biens.

Onzième ambiguïté : Leurs propos : « *Demander le secours d'un autre qu'Allah n'est pas du polythéisme, car il sera permis le Jour de la Résurrection de demander aux Prophètes de nous secourir.* » L'auteur a montré leur profonde ignorance, dès lors qu'ils ne savent pas faire la différence entre ces deux demandes de secours.

Douzième ambiguïté : Dire que : « *Demander le secours des morts ou des personnes absentes n'est pas du polythéisme* » en fondant son argumentation sur le fait que Jibrîl ﷺ a proposé son secours à Ibrâhîm ﷺ.

Réponse : Cette demande de secours est une chose, celle-là en est une autre. Celui qui met les deux au même niveau, aura rendu équivalentes deux choses complètement différentes.

Conclusion

Nous conclurons en soulignant que le monothéisme doit nécessairement s'exprimer à travers le cœur, la langue et les actions. Si un de ces trois éléments est déficient, alors la personne n'est pas musulmane.

Je demande à Allah de faire en sorte que cette œuvre soit exclusivement réalisée dans le but de voir Son Noble Visage, Il est l'Audient, le Proche et Celui qui exauce les invocations.

Qu'Allah bénisse Mu<u>h</u>ammad ainsi que sa famille et ses Compagnons.

Mu<u>h</u>ammad Ibn ᶜAbd Ar-Ra<u>h</u>mân Ibn Mu<u>h</u>ammad Ibn Qâsim.

L'introduction du livre fut achevée le 24/04/1417 H (08/09/1996 G).

Kashf Ash-Shubuhât [13]

Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

L'auteur a débuté son œuvre par la formule de la *basmala*, imitant ainsi le Noble Coran et prenant comme modèle le Prophète (ﷺ) dans ses écrits et ses correspondances. En effet, il les faisait débuter (ﷺ) par la *basmala*. C'est aussi une mise en pratique du hadith : « *Toute affaire importante qui ne débute pas par la mention : Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, est tronquée.* »

L'introduction de l'auteur

Après la formule consacrée de la *basmala*, l'auteur rédigea une introduction bénéfique qui montre la réalité de la religion des Messagers et ce à quoi ils appelèrent, ainsi que la véritable religion des polythéistes et ce sur quoi ils se trouvaient ; cela afin que la personne connaisse la réalité de sa religion lorsque les ambiguïtés apparaissent. Mais aussi, dans le but qu'elle sache qui est le plus en droit de se revendiquer de la religion des Messager et de celle des polythéistes[14]. Puis il mentionna leurs ambiguïtés qu'ils lui

[13] Le titre peut se traduire par : dissiper les ambiguïtés. Dissiper signifiant laisser apparaître, dévoiler ce qui recouvre. L'ambiguïté est ce qui est équivoque. Les ambiguïtés naissent de la confusion de la vérité et du faux, du licite et de l'illicite, auprès de certaines personnes.
Il ne convient pas d'étudier les ambiguïtés, de peur de tomber dans la confusion. On ne les étudiera que dans le but de les connaître, pour mieux les réprouver ou mettre les gens en garde. Sinon, cela reste un mal et toute approche d'un mal est un mal en soi.

[14] Cette introduction commence par sa phrase : « *Sache, qu'Allah te fasse miséricorde...* » Pour se terminer par : « *Quant à moi je vais te mentionner certaines choses...* » Page 88.

énoncèrent, avant qu'il ne leur réponde en disant : « *Quant à moi, je vais te mentionner certaines choses parmi ce qu'Allah a cité dans Son Livre, en réponse aux propos que les polythéistes de notre époque utilisent comme arguments contre nous...* » C'est d'ailleurs le sujet de ce livre.

Sache, qu'Allah te fasse miséricorde, que le monothéisme consiste à vouer à Allah l'adoration de manière exclusive.

Introduction exposant la religion des Messagers et celle des polythéistes

Sache : Ce verbe est utilisé lorsque l'on souhaite aborder un sujet important et qu'il convient que l'étudiant y prête attention, afin qu'il essaie de comprendre ce qu'on lui transmet. Ce que l'auteur a édicté dans ce livre mérite vraiment qu'on y prête attention autant que possible.

Sache : Ce verbe est utilisé par celui qui parle lorsqu'il souhaite que l'on comprenne bien ce qui vient après. Cela signifie : rassemble tes facultés et tes sens, et cherche à comprendre ce que l'on va te transmettre après ce verbe. Autrement dit, rien ne mérite plus notre attention et que l'on concentre notre ouïe et notre cœur, que le monothéisme (*tawhîd*).

Qu'Allah te fasse miséricorde : C'est très souvent que l'auteur liera l'invocation en faveur de l'étudiant avec ce qu'il vient d'énoncer ou d'expliquer. Ceci reflète ses bonnes manières, son amour pour lui et sa miséricorde envers les musulmans.

Qu'Allah te fasse miséricorde signifie qu'Il te pardonne ce qui est passé et t'accorde la réussite dans le futur.

Que le monothéisme avec lequel Il a envoyé les Messagers, est la première obligation qui incombe à la personne responsable, tant en termes de savoir que d'action.

Consiste à vouer à Allah l'adoration de manière exclusive. C'est la meilleure et la plus concise des définitions.

Nous savons que l'Unicité se divise en trois catégories :

Premièrement : L'Unicité de la Divinité et de l'Adoration, c'est ce qui est visé ici.

Deuxièmement : L'Unicité de la Seigneurie, qui est la connaissance et l'affirmation qu'Allah Seul est le Créateur, le Grand Pourvoyeur et Celui qui administre tout.

Troisièmement : L'unicité des Noms et Attributs. Cela consiste à décrire Allah par ce à travers quoi Il S'est décrit dans Son Livre. Mais aussi par ce avec quoi Son Messager Muhammad (ﷺ) L'a décrit dans la Sunna. Le tout, sans déformation (*tahrîf*), ni négation (*ta^ctîl*), ni description du comment (*takyîf*), ni assimilation (*tamthîl*).

La première catégorie est la signification concordante[15] de la formule : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ; même si elle indique aussi les deux autres catégories par implication[16].

---

[15] **La signification concordante (*mutâbaqah*) :** C'est lorsque le mot est utilisé pour sa signification intrinsèque ; comme c'est le cas de la signification du mot maison, qui indique bien la demeure (un toit et des murs).
La signification par implication (*tadammun*) : Ici, une partie du signifié est implicite, comme quand le mot maison indique le toit ; en effet le mot maison implique forcément un toit et des murs.
La signification de dépendance (*iltizâm*) : Un élément extérieur découle du sens établi, comme c'est le cas pour la signification du mot toit, qui indique [indirectement] le mur. En effet, on n'utilise pas le terme toit pour indiquer le mur pour que l'on puisse dire que la signification est concordante. De même, il n'y a pas de notion d'implication, vu que le mur n'est pas une partie du toit, comme peuvent l'être le toit et le mur par rapport à la maison qu'ils composent. Cependant, ici le mur va avec le toit, il en est inséparable, bien qu'il reste un élément extérieur à l'essence du toit, essence dont le toit ne peut se départir. Voir *Rawdatu-n-Nâdhir* et son explication, pages 50 et 51.

Le terme adoration est issu du verbe adorer, qui signifie s'humilier, se soumettre. Les tâches que la Législation demande, aux personnes responsables, furent appelées des adorations, car elles les accomplissent avec soumission et humilité.

L'adoration, islamiquement parlant, a été définie de différentes manières pas les savants :

L'une de ces définitions est celle établie par Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah ﵀: « *L'adoration est un mot qui regroupe tout ce qu'Allah aime et agrée, aussi bien les paroles que les œuvres, qu'elles soient apparentes ou cachées.* »

Il existe aussi cette définition des jurisconsultes, qui consiste à dire que : « *L'adoration est ce qui a été ordonné par la Législation Islamique, sans faire suite aux coutumes et sans être une conséquence d'un raisonnement [humain]* »

Il y a enfin cette définition d'Ibn Al-Qayyim :

L'adoration du tout Miséricordieux, est son amour sans restriction

Avec l'humilité de l'adorateur, les deux axes la constituent

C'est autour d'eux que gravite ce corps céleste qu'est l'adoration

Elle ne le peut que si les deux axes sont droits [et non tordus]

Leur orbite est l'ordre, l'ordre de Son Messager

Et non la passion, l'âme ou encore Satan [le damné]

---

16 Cette formule indique aussi les deux autres catégories de l'Unicité, si l'on considère qu'Il est celui qui mérite d'être adoré, au vu des Attributs parfaits de la Seigneurie et du reste des Attributs les plus élevés.

Et c'est la religion des Messagers, avec laquelle Allah les envoya à Ses serviteurs.

Et c'est la religion des Messagers, avec laquelle Allah les envoya à Ses serviteurs.

Il nous enseigne que la religion de l'ensemble des Messagers, du premier au dernier, est telle qu'Allah l'a décrite :

﴿وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِيٓ إِلَيۡهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعۡبُدُونِ﴾

{الأنبياء: 25}

{Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. »} Sourate *Al-'Anbiyâ'*, verset 25.

Allah a dit aussi :

﴿وَلَقَدۡ بَعَثۡنَا فِي كُلِّ أُمَّةٖ رَّسُولًا أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجۡتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَۖ﴾

{النحل: 36}

{Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Ṯâghût. »} Sourate *An-Nahl*, verset 36.

Et ce, même si leurs législations sont différentes, comme Allah l'a stipulé :

﴿لِكُلّٖ جَعَلۡنَا مِنكُمۡ شِرۡعَةٗ وَمِنۡهَاجٗاۚ﴾ {المائدة: 48}

{À chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre.} Sourate *Al-Mâ'idah*, verset 48.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Les prophètes sont frères d'un même père, leurs mères sont différentes, mais leur religion est une.* »[17]

Donc la religion de l'ensemble des Messager est une, ils furent envoyés avec comme religion l'adoration d'Allah. Cette religion avec laquelle ils furent envoyés est la raison pour laquelle l'Univers fut créé, les Messager envoyés et les Livres révélés.

[17] Rapporté par Al-Bukhârî : chapitre 6, rubrique 48 et Muslim n° 1837. La base de la religion des Messager est la même, mais leurs législations diffèrent.

Le premier d'entre eux fut Nûh (ﷺ). Allah l'envoya à son peuple lorsqu'ils exagérèrent dans leur vénération des gens vertueux...

Le premier d'entre eux fut Nûh (ﷺ). Nûh est le premier Messager qui fut envoyé aux habitants de la Terre, comme Allah le dit :

﴿إِنَّآ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ كَمَآ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ نُوحٍ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ مِنۢ بَعْدِهِۦ﴾ {النساء:163}

{Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Nûh et aux prophètes après lui.} Sourate *Al-Nisâ'*, verset 163.

Avant lui, les enfants d'Adam étaient tous sur la religion de l'Islam durant dix siècles. [18]

Allah l'envoya à son peuple lorsqu'ils exagérèrent dans leur vénération des gens vertueux. La première fois que le polythéisme apparut, c'était au sein du peuple de Nûh à cause de l'exagération - qui est le fait de dépasser les limites dans l'amour et la vénération des gens vertueux, au-delà de ce qu'Allah a légiféré- ils les vénérèrent d'une manière qui ne convient pas : ils s'attachèrent à leurs tombes, érigèrent une statue à l'effigie de chacun d'entre eux. Et même s'ils ne les adoraient pas, ils adoraient leurs statues ; en effet ils ne leur avaient pas ordonné de les adorer. En réalité, ils n'adoraient pas les statues, mais bel et bien Satan qui est l'instigateur de tout ceci.

Cet exemple illustre le mal qui découle de l'exagération envers les gens vertueux, c'est la grande perdition. Assurément, les âmes sont

---

18 Qatâdah a dit : « *Il y avait entre Adam et Nûh dix siècles, durant lesquels les gens restèrent sur la guidée et sur la véritable Législation. Puis les gens divergèrent après cette période. C'est là qu'Allah décida d'envoyer Nûh (ﷺ) qui fut le premier Messager à l'attention des habitants de la Terre.* » *Mukhtasar As-Sîrah*, p 47.

plus enclines à les associer à Allah, plutôt que des arbres ou des pierres. Et lorsque l'idolâtrie imprègne les cœurs, il est difficile de l'en extirper. C'est pour cela que la Législation Islamique rompt avec tous les moyens d'y parvenir, ainsi que les intermédiaires qui y mènent ou qui en rapprochent.

Les moyens d'y parvenir sont soit de l'ordre de la parole, soit des actions. Quant à ceux-là, ils exagérèrent dans la pratique. Ils exagérèrent en se rendant souvent auprès de leurs tombes ; il est vrai que cela est légiféré, mais ils ont exagéré à ce niveau. Ils exagérèrent en s'y attachant, ce qui est en soi une adoration et un moyen de parvenir à l'adoration des gens dans ces tombeaux. Lorsque Satan vit quelle était leur situation, il leur embellit l'idée de les représenter sous forme de statues. Ces deux moyens que sont la représentation et l'attachement aux tombes, font partie des plus importantes causes qui mènent au polythéisme, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons.

[...] à l'instar de Wadd, Suwâ^c, Yaghûth, Ya^cûq et Nasr.

Puis il cita les gens vertueux envers qui on exagéra : **[...] à l'instar de Wadd, Suwâ^c, Yaghûth, Ya^cûq et Nasr.** Ils étaient des gens bien, des savants et des pieux. Ils moururent durant une période assez courte, ce qui affligea les gens qui perdirent, du même coup, la science que ces gens possédaient. Satan leur embellit alors l'idée de se rendre fréquemment auprès de leurs tombes et d'y rester. Puis il les fit commettre ce qui est pire que cela, il leur dit : « *Ne vous indiquerai-je pas une chose qui, si vous la réalisiez, serait plus facile pour vous que de vous rendre auprès de leurs tombes et d'y rester ?* » Il leur conseilla alors de les représenter sous forme de statues et leur dit : « *En faisant cela, vous aurez encore plus envie de multiplier les adorations, ce sera comme si vous les observiez dans leurs assemblées, que vous voyiez leur état, il ne vous manquera en fin de compte que leurs corps.* » C'est ce qu'ils firent. Puis cette génération disparut et fut remplacée par une nouvelle génération de gens, qui ne savaient pas pourquoi de telles représentations avaient été érigées. Il leur dit alors : « *Ceux qui étaient avant vous leur demandaient la pluie.* » C'est-à-dire qu'ils leur demandaient, en prétendant demander à Allah. Dès lors, le polythéisme apparut chez les enfants d'Adam, à cause de l'exagération envers les gens vertueux. C'est la plus grande porte conduisant à donner des associés à Allah.

Et quand Allah l'envoya à son peuple, Nûh les appela à adorer Allah Seul, mais très peu répondirent favorablement à son appel. Allah lui ordonna de construire une arche, ce qu'il fit. Alors Allah décréta le déluge sur Terre et noya l'ensemble de ceux qui lui désobéissaient.

Il est rapporté que lorsque le peuple de Nûh fut noyé, les flots transportèrent les idoles jusqu'à Djeddah. Puis, après que des années se soient écoulées, Iblîs se rendit auprès de ^cAmr Ibn Luhay qui était

le chef de la tribu des Khuzâ[c]ah et lui dit : « *Rend-toi à Djeddah, tu trouveras des idoles déjà sculptées. Répartis-les parmi les Arabes et appelle-les à les adorer, ils répondront à ton appel. Si tu fais cela, plus personne ne te contredira jamais parmi eux.* » C'est ce qu'il fit, qu'Allah le maudisse, et c'est à partir de là qu'elles furent adorées de nouveau.

Et le dernier des Messagers fut Muhammad (ﷺ), qui est celui qui brisa les représentations de ces gens vertueux.

Et le dernier des Messagers fut Muhammad (ﷺ), il est le dernier des Prophètes, comme Allah l'a dit :

﴿وَلَٰكِن رَّسُولَ ٱللَّهِ وَخَاتَمَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ﴾ {الأحزاب:40}

{[...] mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes.} Sourate *Al-'Ahzâb*, verset 40.

En outre, il a dit (ﷺ) : « *Je suis le dernier des prophètes. Nul prophète ne viendra après moi.* »[19]

Qui est celui qui brisa les représentations de ces gens vertueux qui étaient adorées à l'époque de Nûh (ﷺ) : les représentations de Wadd, Suwâᶜ, Yaghûth, Yaᶜûq et Nasr.

Regarde les conséquences de l'idolâtrie et de ses ramifications ; lorsque le polythéisme s'enracine dans les cœurs, note le temps qu'il faut avant qu'il ne disparaisse et soit effacé ! Ces idoles perdurèrent du jour où elles furent adorées en dehors d'Allah, jusqu'à ce que soit envoyé Muhammad (ﷺ) et qu'il les détruise[20]. Lorsque le

[19] Rapporté par Muslim, n° 2287.

[20] Ibn ᶜAbbâs a dit en commentant la parole d'Allah :

﴿كَانَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً وَٰحِدَةً﴾ {البقرة:213}

{Les gens formaient [à l'origine] une seule communauté [croyante].} Sourate *Al-Baqarah*, verset 213.

« *Ils étaient tous sur l'Islam. La première ruse de Satan consista à les pousser à exagérer dans l'amour qu'ils portaient aux gens vertueux, comme Allah (ﷻ) le relate dans Son Livre :*

﴿وَقَالُوا۟ لَا تَذَرُنَّ ءَالِهَتَكُمْ وَلَا تَذَرُنَّ وَدًّا وَلَا سُوَاعًا وَلَا يَغُوثَ وَيَعُوقَ وَنَسْرًا﴾ {نوح:23}

polythéisme survient, il est très difficile de l'enlever. En effet Nûh, malgré la perfection de son argumentation et de son conseil à leur encontre, malgré son appel incessant nuit et jour, en secret et ouvertement, au bout de 950 années, très peu de gens avaient répondu favorablement à son prêche. Malgré cela, Allah noya tous les habitants de la Terre à cause du polythéisme. En dépit de cela, ces cinq idoles continuèrent d'exister jusqu'à l'envoi de Muhammad (ﷺ), qui les détruisit.

Ceci nous enseigne l'importance néfaste de l'idolâtrie, lorsqu'elle imprègne les cœurs, il est très difficile de l'en extraire. Comment des idoles ont pu être adorées, de l'époque du premier des Messagers, et ne furent détruites qu'à l'époque du dernier d'entre eux ?

{[...] et ils ont dit : « N'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais Wadd, Suwâᶜ, Yaghûth, Yaᶜûq et Nasr. »} Sourate Nûh, verset 23. »

Ibn ᶜAbbâs a dit en commentant ce verset : « *Ces personnes étaient un groupe d'hommes vertueux. Puis leur décès, au cours d'un même mois, affligea leurs proches qui entreprirent d'ériger une statue à l'effigie de chacun d'entre eux.* »

Dans un autre hadith, il dit : « *Leurs compagnons restés en vie, se dirent que s'ils les représentaient, cela les inciterait sûrement à plus de ferveur dans leur adoration. Une personne pouvait y amener son frère ou son cousin pour lui faire une exhortation. Puis cette génération disparut et fut remplacée par une nouvelle génération de gens qui les vénérèrent bien plus que ceux qui les avaient précédés. Quand arriva la troisième génération, ils dirent : "Nos ancêtres ne vénéraient ces gens que parce qu'ils espéraient d'eux l'intercession, auprès d'Allah." Dès lors, ils se mirent à les adorer.*

Allah leur envoya alors Nûh (ﷺ). Suite au déluge, ceux qui devaient se noyer se noyèrent et les flots transportèrent les idoles au gré des courants, jusqu'à ce que la mer les amène sur les terres de Djeddah. Quand l'eau se retira, elles restèrent sur la plage. Les vents soufflèrent alors jusqu'à les ensevelir sous le sable.

ᶜAmr Ibn Luhay était un chef de la tribu des Khuzâᶜah et un devin. Durant un rêve, un djinn lui apparut et lui dit :

"Empresse-toi de voyager en partant de Tihâmah, avec joie et salut, et rend-toi à Djeddah, tu trouveras des idoles déjà sculptées. Ramène-les avec toi à Tihâmah et ne crains rien. Puis, appelle les Arabes à les adorer, ils répondront à ton appel. "

Il se rendit à Djeddah d'où il déterra les idoles. Puis, il les transporta jusqu'à les faire parvenir à Tihâmah. Après quoi, il assista au pèlerinage à la Mecque et en profita pour inviter les Arabes à adorer ces idoles. » *Mukhtasar As-Sîrah*, p 48.

Allah l'envoya à des gens qui pratiquaient un culte, accomplissaient le pèlerinage, donnaient l'aumône et évoquaient beaucoup Allah, mais qui prenaient certaines créatures comme intermédiaires entre eux et Allah.

Allah l'envoya à son peuple, Quraysh et à ceux qui s'agrègent à eux. En fait, Il l'envoya à l'ensemble de l'humanité, aux hommes de toutes couleurs :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيۡكُمۡ جَمِيعًا﴾ {الأعراف:158}

{Dis : « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah. »} Sourate *Al-'Aʿrâf,* verset 158.

Des gens qui pratiquaient un culte, accomplissaient le pèlerinage, donnaient l'aumône et évoquaient beaucoup Allah ; en outre, ils préservaient les liens du sang et honoraient leurs hôtes[21]. Ils reconnaissaient qu'Allah Seul était à l'origine de la création et le Seul à gérer la bonne marche de l'Univers. Ils vouaient un culte exclusif à Allah lors des situations de détresse[22].

Mais qui prenaient certaines créatures comme intermédiaires entre eux et Allah.

---

[21] Il leur restait quelques survivances de la religion d'Ibrâhîm, comme la vénération de la Maison Sacrée, la circumambulation (*tawâf*), le pèlerinage et la *ʿumrah*, la station à ʿArafah et à Muzdalifah ainsi que le sacrifice d'une chamelle grasse. *Mukhtasar As-Sîrah*, p 71.

[22] Comme nous l'avons mentionné précédemment.

Ils disaient : « ***Nous voulons d'eux qu'ils nous rapprochent d'Allah et nous voulons qu'ils intercèdent auprès de Lui.*** **» [C'est ce qu'ils firent avec] les Anges, ᶜÎsâ, Maryam et d'autres encore parmi les gens vertueux.**

Ils disaient : « ***Nous voulons d'eux qu'ils nous rapprochent d'Allah et nous voulons qu'ils intercèdent auprès de Lui.*** **» [C'est ce qu'ils firent avec] les Anges, ᶜÎsâ, Maryam et d'autres encore parmi les gens vertueux.**

Ceci est leur fléau : le fait de placer des intermédiaires entre eux et Allah. Dès lors, leur adoration ne leur est d'aucune utilité, du fait qu'ils aient donné à Allah un associé dans leur adoration. Ce vice a altéré l'ensemble de leurs adorations, ils deviennent de ce fait, des mécréants apostats dont le sang et les biens sont licites. Telle était la croyance des anciens idolâtres et telle était leur religion.

La chose la plus importante est de connaître la religion des Messagers et de la suivre, mais aussi de connaître la religion des polythéistes et des démons, afin de s'en écarter. Car celui qui ne connaît pas la période préislamique (*jâhiliyyah*), ne connaît pas l'Islam. Le cheikh a d'ailleurs des ouvrages sur des questions liées à la période antéislamique.

Prends-donc connaissance de la religion des païens point par point et en détail. Vont suivre dans cet ouvrage certains de ces points et certains détails avec des preuves connues.

Allah envoya alors Muhammad (ﷺ) afin qu'il restaure la religion de leur père Ibrâhîm (ﷺ) et qu'il les informe que ce rapprochement et cette croyance, sont l'apanage exclusif d'Allah et qu'il ne convient pas de vouer quoi que ce soit de cela à autre qu'Allah, ni à un Ange rapproché, ni à un prophète envoyé et encore moins à un autre qu'eux.

Allah envoya alors Muhammad (ﷺ) alors qu'ils se trouvaient dans cette situation, **afin qu'il restaure** ce qui avait disparu ou ce qui s'était perdu de **la religion de leur père Ibrâhîm** (ﷺ). En effet, Quraysh et ceux qui s'affilient à eux, sont ses descendants et héritiers. Ils étaient sur cette religion monothéiste, mais elle disparut et se perdit par la faute de ᶜAmr Ibn Luhay, après qu'il déterra les idoles et les répartit parmi les Arabes. De plus, il changea les termes de la formule de *talbiyyah*. Leur religion changea à cause de tout cela.[23]

Et **qu'il les informe que ce rapprochement et cette croyance** à travers lesquels ils adorent leurs divinités, **sont l'apanage exclusif d'Allah.** C'est un droit exclusif d'Allah lié à son adoration. **Et qu'il ne convient pas de vouer quoi que ce soit de cela à autre qu'Allah, ni à un Ange rapproché, ni à un prophète envoyé et encore moins à un autre qu'eux.** Si cela ne convient pas aux gens religieux et de mérite, cela convient d'autant moins à ceux qui se trouvent être en-

23 Dans un hadith authentique rapporté par Al-Bukhârî, Abû Hurayrah relate que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *J'ai vu ᶜAmr Ibn ᶜAmir Al-Khûzâᶜî traîner ses entrailles en Enfer, en effet, il fut le premier à déclarer des animaux illicites.* » Et selon une version :

« *Il a altéré la religion d'Ibrâhîm.* » Selon une version rapportée par Ibn Ishâq : « *Il fut le premier à altérer la religion d'Ibrâhîm et à ériger des idoles.* » [...] les membres de la tribu des Nizâr disaient dans leur *talbiyyah* (réponse du pèlerin à l'invitation d'Allah) : « *Me voici répondant à Ton appel ! Tu n'as pas d'associé, sauf un associé qui est à Toi, il T'appartient ainsi que ce qu'il possède* » *Mukhtasar As-Sîrah*, p 48.

deçà d'eux. On oriente notre croyance, nos demandes et nos souhaits, exclusivement vers Allah. On ne prend aucun intermédiaire, parmi Sa création, entre Lui et nous, ni l'on ne cherche à se rapprocher de Lui par ce biais. Il ne convient pas, de près ou de loin, que l'on voue à un humain quoi que ce soit du droit du Seigneur de l'Univers. Ainsi, tu connaîtras la religion de Quraysh et celle de Muhammad (ﷺ).

Mise à part cela, ces polythéistes reconnaissaient et attestaient qu'Allah est le Créateur, Seul sans associé, qu'Il est le Seul à pourvoir à la subsistance, que Seul Allah donne la vie et la mort, qu'Il est le Seul à administrer l'affaire, que l'ensemble des sept cieux et ce qu'ils contiennent, ainsi que les sept terres et ce qui s'y trouve, sont tous les serviteurs d'Allah sous Sa direction et Sa domination.

Mise à part cela, ces polythéistes reconnaissaient et attestaient qu'Allah est le Créateur, Seul sans associé, qu'Il est le Seul à pourvoir à la subsistance, que Seul Allah donne la vie et la mort, qu'Il est le Seul à administrer l'affaire, que l'ensemble des sept cieux et ce qu'ils contiennent, ainsi que les sept terres et ce qui s'y trouve, sont tous les serviteurs d'Allah sous Sa direction et Sa domination.

Ils reconnaissaient et se soumettaient à l'Unicité de la Seigneurie, ils ne contestaient pas ce point, ce n'est pas de ce côté que venait la défaillance. Ils connaissaient Allah, accomplissaient toutes sortes d'adorations, en fait ils contestaient l'Unicité de l'Adoration, prétendant qu'ils avaient des intermédiaires plus proches d'Allah qu'eux-mêmes. Ainsi est cette idolâtrie, qui fit d'eux des mécréants apostats.

La réalité de la religion des Quraysh, avant l'envoi de Muhammad (ﷺ), est qu'ils prenaient des intercesseurs qu'ils invoquaient, pour lesquels ils égorgeaient et dont ils acclamaient les noms. Ils disaient : « *Nous ne sommes pas aptes à demander à Allah.* » Alors ils prenaient des intermédiaires, qu'ils pensaient être plus proches d'Allah qu'eux, tout cela afin qu'ils intercèdent en leur faveur et demandent à Allah pour eux ! Le Prophète (ﷺ) les informa que ceci est un droit exclusif d'Allah et qu'il ne convient pas d'en

vouer quoi que ce soit à un autre que Lui. Quant à l'Unicité de la Seigneurie, ils la reconnaissaient.

Si tu veux la preuve, que ces idolâtres qu'a combattus le Messager d'Allah (ﷺ) attestaient de cela, alors lis la parole d'Allah : ***{Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront : « Allah ». Dis alors : « Ne Le craignez-vous-donc pas ? »}*** **Sourate Yûnus, verset 31.**

Si tu veux la preuve, que ces idolâtres qu'a combattus le Messager d'Allah (ﷺ) attestaient de cela, alors lis la parole d'Allah :

﴿قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَمَن يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ وَمَن يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ ۚ فَسَيَقُولُونَ ٱللَّهُ ۚ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ﴾ {يونس:31}

{Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront : «Allah»} Si tu les interroges, ils te répondront que Celui qui fait tout cela est Allah, *{Dis alors : « Ne Le craignez-vous-donc pas ? »}* Ne craignez-vous pas de Lui donner des associés dans Sa divinité et son adoration. Sourate Yûnus, verset 31.

Et Sa parole : ***{Dis : « À qui appartient la terre et ceux qui y sont ? Si vous savez. » Ils diront : « À Allah ». Dis : « Ne vous souvenez-vous donc pas ? » Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? » Ils diront : [ils appartiennent] « À Allah. » Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? » Dis : « Qui détient dans sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ? [Dites], si vous le savez ! » Ils diront : « Allah. » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ? [Au point de ne pas croire en Lui]. »}* Sourate *Al-Mu'minûn*, versets 84 à 89. Et il y a d'autres versets qui vont dans ce sens.**

Et Sa parole :

﴿قُل لِّمَنِ ٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهَآ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ۝٨٤ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ۝٨٥ قُلْ مَن رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ ٱلسَّبْعِ وَرَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ۝٨٦ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ۝٨٧ قُلْ مَنۢ بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ شَىْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ۝٨٨ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ فَأَنَّىٰ تُسْحَرُونَ﴾ {المؤمنون:84/89}

{Dis (Ô Muhammad) *: « À qui appartient la terre et ceux qui y sont ?* Qui les possède ? *Si vous savez ». Ils diront : « À Allah. »* Le Seul à qui tout cela appartient est Allah. *Dis : « Ne vous souvenez-vous-donc pas ? »* N'allez-vous pas prendre cela comme argument afin d'en déduire qu'Il est Celui qui mérite l'adoration, si c'est Sa possession et qu'ils n'ont aucune part en cela. Ainsi, vous Lui vouerez une adoration exclusive, en délaissant les autres que Lui qui ne sont que des serviteurs, qui ne possèdent rien de la terre et de ce qu'elle contient.

Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? » Ils diront : [ils appartiennent] « À Allah. » Dis : « Ne

craignez-vous donc pas ? » Dis : « Qui détient dans sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ? [Dites], si vous le savez ! » Ils diront : « Allah. » C'est-à-dire : Allah Seul. Ils n'ont pas donné d'associé à Allah dans Sa Seigneurie, en réalité, ils Lui ont donné des associés dans Son caractère divin, en prenant ces intermédiaires. *Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ? [Au point de ne pas croire en Lui]. »}* C'est-à-dire : Comment pouvez-vous êtres dupes et vous détourner de son obéissance et de Son Unicité, alors que vous reconnaissez et savez qu'Il est le Seul Créateur et le Seul à tout administrer. **Sourate *Al-Mu'minûn*, versets 84 à 89.**

Et il y a d'autres versets qui vont dans ce sens et qui indiquent que les polythéistes reconnaissaient Sa Seigneurie :

﴿وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ﴾ {لقمان:25}

{Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils diront, certes : « Allah ! » Dis : « Louange à Allah ! » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.} Sourate Luqmân, verset 25.

Mais aussi Sa parole :

﴿وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَسَخَّرَ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۖ فَأَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ﴾ {العنكبوت:61}

{Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le Soleil et la Lune ? », ils diront très certainement : « Allah. » Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit) ?} Sourate *Al-ᶜAnkabût*, verset 61.

C'est l'argumentaire qu'a utilisé Allah contre eux. Il argumenta avec ce qu'ils Lui reconnaissaient comme Seigneurie, en opposition à ce qu'ils niaient et qui fait partie de l'Unicité de l'Adoration. En effet, l'Unicité de la Seigneurie est la base, elle prouve l'Unicité de l'Adoration. Si Allah est le Seul et Unique à avoir créé les cieux et la Terre, sans qu'aucun Ange rapproché ni aucun prophète envoyé n'y prennent part, alors le simple fait qu'Il soit le Seul Créateur implique qu'Il doit être le Seul à être adoré. Il est improbable que la créature soit au même rang que le Créateur, ou qu'elle ait les mêmes droits que Lui, ils ne sont pas égaux. De plus, celui qui n'a aucune part dans une chose, ne peut aucunement être mis sur le même plan que le Possesseur de toute chose. Dès lors, on peut dire que leur reconnaissance de la Seigneurie est incomplète, car si elle était réelle, ils auraient œuvré selon ce qu'elle implique. En effet, s'ils avaient complètement assimilé qu'Il est le Seul Créateur, le Seul Pourvoyeur à la subsistance, ils ne Lui auraient pas donné d'égaux issus de Sa création. Malgré tout cela, ils présentent une défaillance dans leur appréhension de la Seigneurie, dans le cas contraire, ils ne se seraient jamais abstenus de L'individualiser en termes d'adoration.

Ainsi, si tu sais avec certitude qu'ils reconnaissaient cela, mais que pour autant, cela n'a pas suffi à les faire entrer dans le monothéisme, auquel le Messager d'Allah (ﷺ) appela. Que tu sais que l'Unicité qu'ils nièrent est l'Unicité de l'Adoration, celle que les polythéistes de notre époque appellent "la croyance" ; qu'ils invoquaient Allah nuit et jour, que certains d'entre eux invoquaient les Anges à cause de leur vertu et de leur proximité d'Allah, afin qu'ils intercèdent en leur faveur.

Ainsi, si tu sais avec certitude qu'ils reconnaissaient cela, que tu es certain d'après ce qui précède, qu'ils reconnaissaient l'Unicité de la Seigneurie, **mais que pour autant, cela n'a pas suffi à les faire entrer monothéisme** -c'est-à-dire l'Islam- **auquel le Messager d'Allah** (ﷺ) **appela.** Ils n'étaient pas des monothéistes, mais bien des polythéistes, la preuve de ce que nous avançons se trouve dans les versets précédemment cités.

Que tu sais que l'Unicité qu'ils nièrent -en fit des mécréants dont le sang et les biens sont licites- **est l'Unicité de l'Adoration,**

Si tu réfléchis à ce que nous venons de passer comme conditions (si tu sais...), que l'Unicité de la Seigneurie ne suffit pas pour entrer dans l'Islam, qu'il est obligatoire de se parer de son fruit qui n'est autre que l'Unicité de l'Adoration. Que l'Unicité au sein de laquelle, ils ont donné des associés à Allah et qu'ils n'ont pas vouée exclusivement à Allah, est l'Unicité de l'Adoration, **celle que les polythéistes de notre époque appellent "la croyance" ;** ils disent : « *Untel peut prétendre à la croyance.* » c'est-à-dire qu'il convient de croire qu'il a le pouvoir d'être bénéfique, dès lors, ils alléguaient qu'il pouvait prétendre à la croyance. C'est-à-dire qu'il avait un caractère divin.

Qu'ils invoquaient Allah nuit et jour, les anciens polythéistes invoquaient Allah jour et nuit. **Que certains d'entre eux invoquaient**

les Anges à cause de leur vertu et de leur proximité d'Allah afin qu'ils intercèdent en leur faveur.

[...] d'autres invoquaient un homme vertueux, comme Lât par exemple ou un prophète comme cÎsâ.

[...] d'autres invoquaient un homme vertueux, comme Lât par exemple ou un prophète comme cÎsâ. Parfois, parmi les anciens, on retrouve des personnes qui invoquaient les Anges... Voici la réalité de leur idolâtrie, ni plus ni moins.

La réalité de leur polythéisme se résume en deux points :

Premièrement : Ils prétendent que c'est une chose qu'Allah aime.

Deuxièmement : Cela les rapproche davantage d'Allah. Ils cherchent à se rapprocher d'Allah à travers ce qui les éloigne de Lui.

Si tu sais que le Messager d'Allah les combattit à cause de ce polythéisme et les appela à vouer exclusivement l'adoration à Allah Seul, comme l'a dit Allah : *{Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah.}* **Sourate** ***Al-Jinn*****, verset 18.**

Et comme Allah l'a dit : *{À Lui l'appel de la Vérité ! Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon.}* **Sourate** ***Ar-Raʿd*** **verset 14.**

Si tu sais que le Messager d'Allah les combattit à cause de ce polythéisme et les appela à vouer exclusivement l'adoration à Allah Seul, comme l'a dit Allah :

﴿وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن: 18}

{Les mosquées sont consacrées à Allah...} Certains ont expliqué le sens de *masâjid* par les membres du corps sur lesquels on se prosterne. D'autres ont privilégié le sens de mosquées (construction érigée afin d'accomplir les prières). Les deux explications étant vraies. Les mosquées ont été construites afin d'unifier Allah en leur sein, on n'y adore personne en dehors de Lui. De même, les membres ont été créés afin de L'adorer par eux, on ne devra pas les utiliser pour adorer un autre en dehors de Lui.

{[...] n'invoquez donc personne avec Allah.} Sourate *Al-Jinn*, verset 18.

Cette phrase a une portée générale et englobe tous ceux à qui il est possible de s'adresser : les prophètes comme le reste des personnes responsables. ***{[...] n'invoquez donc personne...}*** ni une pierre, ni un arbre, ni un prophète, ni un saint.

Et comme Allah l'a dit :

﴿لَهُۥ دَعۡوَةُ ٱلۡحَقِّۚ﴾

{À Lui l'appel de la Vérité !} Il est la Vérité et seul Son appel est vérité. Il exauce celui qui L'invoque, comme Il l'a dit :

﴿وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌۖ أُجِيبُ دَعۡوَةَ ٱلدَّاعِ إِذَا دَعَانِۖ﴾ {البقرة:186}

{Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi. Alors Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque quand il M'invoque.} Sourate *Al-Baqarah*, verset 186.

Mais aussi :

﴿وَقَالَ رَبُّكُمُ ٱدۡعُونِيٓ أَسۡتَجِبۡ لَكُمۡۚ﴾ {غافر:60}

{Et votre Seigneur dit : « Appelez-Moi, Je vous répondrai. »} Sourate *Ghâfir*, verset 60.

﴿وَٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسۡتَجِيبُونَ لَهُم بِشَيۡءٍ﴾ {الرعد:14}

{Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon.} Sourate *Ar-Ra^cd* verset 14.

Ce verset a une portée globale, cela comprend les prophètes, les saints et les vertueux. « *D'aucune façon* » cette tournure comprend toutes les formes possibles ; cela englobe aussi bien celui qui est invoqué que l'objet de l'invocation. Quel que soit celui qui est invoqué, il ne pourra y répondre en quoi que ce soit ; et quelle que soit la nature de l'invocation, elle ne pourra être exaucée en quoi que ce soit. En dehors d'Allah ce n'est que le faux, les invoquer est vain.

En effet, ce sont des morts, des absents ou encore des gens présents mais qui n'ont pas la capacité [d'exaucer ces demandes].

Allah a dit :

﴿وَٱلَّذِينَ تَدۡعُونَ مِن دُونِهِۦ مَا يَمۡلِكُونَ مِن قِطۡمِيرٍ ۝١٣ إِن تَدۡعُوهُمۡ لَا يَسۡمَعُواْ دُعَآءَكُمۡ وَلَوۡ سَمِعُواْ مَا ٱسۡتَجَابُواْ لَكُمۡۖ﴾ {فاطر: 13-14}

{Tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation ; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre.} Sourate *Fâṯir*, versets 13 et 14.

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدۡعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ عِبَادٌ أَمۡثَالُكُمۡۖ فَٱدۡعُوهُمۡ فَلۡيَسۡتَجِيبُواْ لَكُمۡ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ﴾ {الأعراف: 194}

{Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah sont des serviteurs comme vous. Invoquez-les donc et qu'ils vous répondent, si vous êtes véridiques.} Sourate *Al-'A'râf*, verset 194.

﴿وَمَنۡ أَضَلُّ مِمَّن يَدۡعُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَن لَّا يَسۡتَجِيبُ لَهُۥٓ إِلَىٰ يَوۡمِ ٱلۡقِيَٰمَةِ وَهُمۡ عَن دُعَآئِهِمۡ غَٰفِلُونَ﴾ {الأحقاف: 5}

{Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation.} Sourate *Al-'Aḩqâf*, verset 5.

﴿قُلِ ٱدْعُواْ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا لَهُمْ فِيهِمَا مِن شِرْكٍ وَمَا لَهُۥ مِنْهُم مِّن ظَهِيرٍ ۝ وَلَا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ عِندَهُۥٓ إِلَّا لِمَنْ أَذِنَ لَهُۥ﴾ {سبأ: 23-22}

{Dis : « Invoquez ceux qu'en dehors d'Allah vous prétendez [être des divinités]. Ils ne possèdent même pas le poids d'un atome, ni dans les cieux ni sur la terre. Ils n'ont jamais été associés à leur création et Il n'a personne parmi eux pour Le soutenir. » L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet.} Sourate Saba', versets 22 et 23.

﴿وَلَا تَدْعُ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ﴾ {يونس: 106}

{[...] et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire.} Sourate Yûnus, verset 106.

﴿قُلْ أَفَرَءَيْتُم مَّا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ إِنْ أَرَادَنِىَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ هَلْ هُنَّ كَٰشِفَٰتُ ضُرِّهِۦٓ أَوْ أَرَادَنِى بِرَحْمَةٍ هَلْ هُنَّ مُمْسِكَٰتُ رَحْمَتِهِۦ﴾ {الزمر: 38}

{Dis : « Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal ? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-elles retenir Sa miséricorde ? »} Sourate *Az-Zumar*, verset 38.

Leurs invocations étant de l'idolâtrie, elles ne sont que pure perte et gâchis ; en effet, le polythéiste est le plus égaré et le plus dupe des individus dans son affaire, autant ici-bas que dans l'au-delà.

Si tu prends conscience que le Messager d'Allah (ﷺ) les combattit pour que l'invocation soit entièrement vouée à Allah, ainsi que le sacrifice, le vœu pieux, la demande de secours et l'ensemble de tous les types d'adoration. Si tu comprends que leur reconnaissance de l'Unicité de la Seigneurie ne les a pas fait entrer dans l'Islam et qu'en se tournant vers les Anges, les prophètes et les saints, en cherchant leur intercession et en voulant se rapprocher d'Allah à travers eux, ils rendirent licites leur sang et leurs biens.

Si tu prends conscience, suite à ce qui a été dit précédemment, **que le Messager d'Allah (ﷺ) les combattit pour que l'invocation soit entièrement vouée à Allah, ainsi que le sacrifice, le vœu pieux, la demande de secours et l'ensemble de tous les types d'adoration. Si tu comprends que leur reconnaissance de l'Unicité de la Seigneurie ne les a pas fait entrer dans l'Islam et qu'en se tournant vers les Anges, les prophètes et les saints, en cherchant leur intercession et en voulant se rapprocher d'Allah à travers eux, ils rendirent licites leur sang et leurs biens.**

Alors tu sauras, à ce moment-là, ce qu'est le monothéisme (*tawhîd*) auquel les Messagers appelèrent et que les polythéistes refusèrent de reconnaître. Ce monothéisme est la signification de ta parole : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.

Alors tu sauras, à ce moment-là, ce qu'est le monothéisme (*tawhîd*) auquel les Messagers appelèrent et que les polythéistes refusèrent de reconnaître. Si tu réfléchis à ce que nous venons de passer comme conditions (si tu sais...), il t'apparaîtra clairement que le monothéisme auquel les Messagers appelèrent, que les polythéistes refusèrent de reconnaître et dont tu connais la réalité, est le monothéisme de la Divinité et de l'Adoration.

Autrement dit : Si tu sais qu'ils reconnaissaient l'Unicité de la Seigneurie, peu t'importe ce sur quoi se trouvent les contemporains, tu perçois clairement ce qu'est la religion des Messagers et la religion des idolâtres.

Ce monothéisme est la signification de ta parole : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah. L'auteur ne s'est pas contenté de mentionner le monothéisme, il t'a clairement exprimé sa formule en disant : « *Ce monothéisme est ce qui est signifié par ta parole : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » C'est-à-dire que la divinité adorée doit être Allah, Seul, en dehors de tout autre. Ce monothéisme est le sens de ta parole : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et ce de, manière concordante (*mutâbaqah*)[24]. Cette attestation qui a été instituée pour ce monothéisme, se compose de deux piliers : la négation et l'affirmation. La négation de la divinité à tout autre qu'Allah et son affirmation à Allah Seul. Son sens est : Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah Seul.

[24] **NdT :** Voir note 15 p 28.

L'adoration et la divinisation de tout adoré, en dehors d'Allah, est la plus vaine des faussetés et le plus aberrant des égarements.

En effet, la divinité pour eux, est cette entité vers qui l'on s'oriente pour obtenir ces choses, que ce soit un Ange, un prophète, un saint, un arbre, une tombe ou un djinn. Ils n'entendaient pas par le terme "divinité" : le créateur, le pourvoyeur et le gérant de toute chose, ils savaient pertinemment que ceci était propre à Allah uniquement. Plutôt, ils entendaient par "divinité" ce que les polythéistes de notre époque veulent dire par le terme "maître" (*sîdî*).

En effet, la divinité pour eux : c'est-à-dire les gens de la langue arabe, que ce soit les Quraysh ou autre. Ceux au sein de qui le Prophète (ﷺ) fut envoyé, à qui il s'adressa en ces termes : « *Dites qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et vous obtiendrez le succès.* » **est cette entité vers qui l'on s'oriente** par le biais de l'immolation, du vœu pieux, de l'invocation et de ce qui est similaire, **pour obtenir ces choses** que sont l'intercession et le rapprochement d'Allah, **que ce soit un Ange, un prophète, un saint, un arbre, une tombe ou un djinn.**

Ils n'entendaient pas par le terme "divinité", [lorsqu'ils le prononcent] : celui qui pourvoit réellement à la subsistance, non. Ceci est démenti par le Coran, le Coran affirme au contraire qu'ils disent qu'il est valide, qu'il est bénéfique de croire en cette divinité et qu'elle possède l'intercession auprès du Seigneur de tous. Effectivement, ils croient qu'à la fin des temps, leur divinité les couvrira de sa bénédiction. **Le créateur, le pourvoyeur et le gérant de toute chose, ils savaient pertinemment que ceci était propre à Allah uniquement.** Comme nous l'avons vu précédemment avec les preuves du Coran, telle Sa parole :

﴿ قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ﴾ {يونس:31}

{Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? »} Sourate Yûnus, verset 31.

Plutôt, ils entendaient par "divinité" ce que les polythéistes de notre époque veulent dire par le terme "maître" (*sîdî*). Lorsqu'ils disent qu'untel est un maître, ils signifient par cela une divinité ; même s'ils ne sont pas conscients de cela. Cependant, le sens reste qu'il est apte à endosser cette charge car il joue le rôle d'intermédiaire entre une créature et Allah. De même, [selon eux] croire en lui est bénéfique si l'on s'accroche à lui et qu'on le sollicite afin qu'il demande à Allah ce dont on a besoin. Ils entendent par-là que c'est un saint, l'objet de leur croyance. C'est-à-dire que celui qui croit en lui, cela lui sera profitable et bénéfique, qu'il est apte à ce que l'on cherche refuge auprès de lui. Ils se rapprochent de lui, afin qu'il les rapproche d'Allah. C'est-à-dire qu'ils sont des intermédiaires.

Le Prophète (ﷺ) vint à eux en les appelant à la parole du monothéisme (*kalimatu-t-tawhîd*) qu'est l'attestation : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Et ce que l'on attend de cette parole, c'est d'en comprendre le sens et non pas de simplement la prononcer. Les mécréants ignorants savaient parfaitement que ce qu'entendait le Prophète (ﷺ), par cette parole, est l'attachement exclusif à Allah, de mécroire en ce qui est adoré en dehors de Lui et de s'en désavouer. En effet, lorsqu'il leur dit « *Dites qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Ils répondirent : *{Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante.}* Sourate *Sâd*, verset 5.

Le Prophète (ﷺ) vint à eux en les appelant à la parole du monothéisme (*kalimatu-t-tawhîd*) qu'est l'attestation : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Attestation qui contient ce qui rend vain tout ce par quoi ils s'accrochent en dehors d'Allah, à travers quelque forme que ce soit d'adoration. Elle contient en outre, l'individualisation du Seigneur de l'Univers de droit pour ce qui touche au caractère divin, avec son application dans les faits et sa compréhension.

Et ce que l'on attend de cette parole (Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah), **c'est d'en comprendre le sens et non pas de simplement la prononcer.** Cela ne suffit pas pour atteindre ce qui en découle, bien que le serviteur doive nécessairement la prononcer lorsqu'il désire embrasser l'Islam. Cependant, ce que l'on attend est autre chose que sa prononciation, c'est d'œuvrer selon sa signification. Elle est un moyen et non une fin en soi. La prononciation, sans la compréhension de sa signification, ne suffit pas. Tout comme, on ne saurait se contenter de sa signification, sans la prononcer.

Les mécréants ignorants savaient parfaitement que ce qu'entendait le Prophète (ﷺ) par cette parole est l'attachement exclusif à Allah, de mécroire en l'ensemble de **ce qui est adoré en dehors de Lui,** comme Hubal entre autre, telle est la compréhension correcte ; **et de s'en désavouer.** Preuve en est : **En effet, lorsqu'il leur dit** « ***Dites qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.*** » ils fuirent et réprouvèrent le fait de vouer l'adoration exclusivement à Allah. **Ils répondirent :**

﴿أَجَعَلَ ٱلْآلِهَةَ إِلَٰهًا وَاحِدًا إِنَّ هَٰذَا لَشَيْءٌ عُجَابٌ﴾{ص:5}

***{Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante.}* Sourate Ṣâd, verset 5.**

C'est-à-dire : Va-t-il réduire tous ceux qui sont adorés, à un seul être adoré ? Ceci prouve qu'ils comprirent son sens. Ils dirent aussi, comme l'a rapporté Allah :

﴿إِنَّهُمْ كَانُوٓا۟ إِذَا قِيلَ لَهُمْ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ يَسْتَكْبِرُونَ ۝٣٥ وَيَقُولُونَ أَئِنَّا لَتَارِكُوٓا۟ ءَالِهَتِنَا لِشَاعِرٍ مَّجْنُونٍۭ﴾ {الصافات:35-36}

{Quand on leur disait : « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil, et disaient : « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »} Sourate *As-Ṣâffât*, versets 35 et 36.

Le monothéisme est la vérité et la lumière. Mais leur discernement était altéré et c'est l'idolâtrie qui abîma la nature saine de leurs esprits. Car ils grandirent sur le polythéisme et s'y habituèrent, de ce fait, ils ne le réprouvaient plus. Ils devinrent tel le malade à qui l'on donne une chose sucrée, mais qui prétend qu'elle est amère, car sa saine nature a été altérée. Et comme ils ne grandirent pas sur le monothéisme, ils le réprouvèrent.

Une fois que tu prends conscience, que les ignorants parmi les mécréants savaient cela, tu seras étonné qu'une personne se prétende musulmane alors qu'elle ne connaît pas l'explication de cette parole, que connaissaient les ignorants mécréants ! Pire, une telle personne pense qu'il suffit de la prononcer oralement, sans aucune croyance du cœur liée à quoi que ce soit de son sens.

L'étonnement face à celui qui ne connaît pas ce que connaissaient les ignorants mécréants, concernant la parole du monothéisme

Une fois que tu prends conscience que les ignorants parmi les mécréants, tel Abû Jahl -le Pharaon de cette communauté- et ses semblables, **savaient cela,** c'est-à-dire le sens de l'expression : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, comme nous l'avons vu précédemment. **Tu seras étonné qu'une personne se prétende musulmane** et savante, voire même apte à l'imamat dans la religion, **alors qu'elle ne connaît pas l'explication de cette parole, que connaissaient les ignorants mécréants !** Cette personne prétend être musulmane, sans compter qu'elle prétend avoir de la science et mériter l'imamat, malgré cela, il lui échappe ce qui apparut clairement aux ignorants parmi les mécréants. En réalité, c'est une des choses les plus étonnantes, une des plus immenses marques d'ignorance et des plus ignobles fautes.

Pire, une telle personne pense qu'il suffit de la prononcer oralement, sans aucune croyance du cœur liée à quoi que ce soit de son sens. Certes, si Abû Jahl et ses semblables, avaient su que cela

était le sens voulu, ils n'auraient pas hésité dans leurs paroles et ne l'auraient pas contesté. De même, s'ils avaient compris que ce qui était visé, était le monothéisme de la Seigneurie, ils se seraient hâtés de l'accepter et ne l'auraient point remis en cause. Mais ils surent que la signification est que la divinité est l'être adoré et c'est Allah Seul en dehors de tout autre ; qu'il faut se désavouer de tout hormis Lui, qu'il faut nécessairement avoir cette croyance et que cela se retrouve dans les actes ; et qu'enfin, cette parole rend vain l'ensemble de ce sur quoi ils se trouvent, en terme de religion qu'ils héritèrent de leurs pères et de leurs ancêtres.

Le plus clairvoyant d'entre eux, pensera que son sens est que seul Allah crée et pourvoie à la subsistance, que personne d'autre qu'Allah n'administre l'affaire. Il n'y a aucun bien chez un homme, dès lors que les ignorants parmi les mécréants, sont plus savants que lui de la signification de l'attestation : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.

* * *

Le plus clairvoyant d'entre eux, celui qui aura compris que ce qui attendu est autre chose qu'une simple prononciation, se trompera dans le sens voulu et l'ignorera, **pensera que son sens est que seul Allah crée et pourvoie à la subsistance, que personne d'autre qu'Allah n'administre l'affaire.** C'est-à-dire que selon eux, elle indique le monothéisme de la Seigneurie. Il est connu que l'attestation : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, indique le monothéisme de la Seigneurie par implication, cependant, sa signification concordante pour laquelle elle fut établie, est qu'Allah doit être le Seul Être adoré, en dehors de tout autre.

Il n'y a aucun bien chez un homme, dès lors que les ignorants parmi les mécréants, sont plus savants que lui de la signification de l'attestation : Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah. Un tel homme est un individu mauvais et c'est le moins que l'on puisse dire à son sujet. L'auteur s'est limité et s'est contenté de mentionner le moins que l'on puisse dire sur lui, mais il mérite plus : il n'y a aucun bien en lui. Si Abû Jahl -le Pharaon de cette communauté- et ses semblables, étaient plus savants que lui du sens de cette parole, alors il n'y a pas de plus profonde ignorance que celle de la personne qui ignore le sens de cette parole, qui est la base de l'Islam, son assise, son fondement.

Si tu reconnais au fond de ton cœur ce que je viens de te dire et que tu sais ce qu'est le polythéisme, au sujet duquel Allah a dit : *{Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. À part cela, Il pardonne à qui Il veut.}* **Sourate** ***An-Nisâ'*****, verset 48. Que tu connais la religion d'Allah avec laquelle Il envoya les Messagers du premier au dernier, que tu sais qu'Allah n'accepte aucune autre religion qu'elle de qui que ce soit et que tu sais que la majorité des gens en son sein, sont devenus ignorants de cela...**

Si tu reconnais au fond de ton cœur ce que je viens de te dire. C'est-à-dire une réelle connaissance qui parvient au fond du cœur et non une simple allégation de la langue. En effet, une simple prétention de la langue, sans une connaissance du cœur, n'est pas une vraie connaissance.

Et que tu sais ce qu'est le polythéisme. Nous avons là une annexion, de ce qui est général à ce qui est particulier. En effet, ce qui a précédé était amplement suffisant pour démontrer la réalité de la religion des Messagers et la réalité de celle des polythéistes. **Au sujet duquel Allah a dit :**

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَاءُ ﴾{النساء:48}

{Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. À part cela, Il pardonne à qui Il veut.} **Sourate** ***An-Nisâ'*****, verset 48.**

Et que tu t'es représenté ce que c'était. L'auteur te l'a fait connaître en affirmant la connaissance du monothéisme. Car à travers le monothéisme, apparaît son contraire : le polythéisme.

Que tu connais la religion d'Allah avec laquelle Il envoya les Messagers du premier au dernier, que tu sais qu'Allah n'accepte aucune autre religion qu'elle de qui que ce soit. C'est-à-dire : le

monothéisme. Ces deux points ont été affirmés précédemment au début du livre : la religion des Messagers et la religion des idolâtres.

Et que tu sais que la majorité des gens en son sein, sont devenus ignorants de cela... du monothéisme (*tawhîd*) et du polythéisme (*shirk*). La plupart d'entre eux ne connaissent pas la religion avec laquelle Allah a envoyé les Messagers. La majorité des gens sur Terre ne connaissent pas la différence entre ceci et cela. Pire, ils font preuve d'hostilité à l'égard des partisans du monothéisme, ils les critiquent, les combattent et suivent la religion des polythéistes ; tout cela à cause du manque de distinction de leur part entre les deux.

[...] alors tu en tireras deux bénéfices :

Le premier étant de se réjouir de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde, tout comme Allah l'a dit : *{Dis : « [Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde. Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent.}* **Sourate Yûnus, verset 58.**

L'obligation de se réjouir de connaître la religion des Messagers et de la suivre, de connaître la religion des polythéistes et de s'en écarter, ainsi que de craindre la disparition de ce bienfait

Si tu sais ces quatre choses du fond de ton cœur, **alors tu en tireras deux bénéfices :**

Le premier étant de se réjouir de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde. Un de ces deux bénéfices est que tu connaisses la religion des Messagers, que tu y croies et que tu agisses en conséquence. Mais aussi, que tu connaisses la religion des polythéistes, que tu t'en écartes et y mécroies. C'est le fait qu'Allah t'ait fait connaître la religion des Messagers et t'ait indiqué leur voie et leur chemin. Le bienfait est d'autant plus important, que la majorité des gens est ignorante de cela. Certes, le bienfait augmente s'il ne touche qu'une minorité et non une majorité de gens. Si tous les gens avaient été guidés vers leur chemin et que tu en fasses partie, cela aurait déjà été un immense bienfait ; alors que dire quand la majorité des gens se sont égarés à ce sujet ?

Tout comme Allah l'a dit :

﴿قُلۡ بِفَضۡلِ ٱللَّهِ وَبِرَحۡمَتِهِۦ فَبِذَٰلِكَ فَلۡيَفۡرَحُواْ هُوَ خَيۡرٞ مِّمَّا يَجۡمَعُونَ﴾

{يونس : 58}

{Dis : « [Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde. Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent.} **Sourate Yûnus, verset 58.**

Il y a aussi une réjouissance qui est blâmable, comme Allah l'a dit :

﴿لَا تَفۡرَحۡۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلۡفَرِحِينَ﴾ {القصص:76}

{Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants.} Sourate *Al-Qasas*, verset 76.

Cependant, dans le cadre de la religion, la réjouissance est louable, aimée et même obligatoire, comme l'indique le verset précédent. C'est une réjouissance en toute humilité, avec recueillement et soumission, le tout empreint de la peur de perdre ce bienfait ; et non pas une réjouissance immodérée et pleine d'exubérance. Ceci est le plus immense des bienfaits que l'on t'octroie -ô toi l'Homme- et c'est meilleur que ce pourquoi les gens se réjouissent : ce bas-monde et le fait d'amasser toutes ses richesses. Bien que personne n'en amassera toutes les richesses -et même si c'était le cas- cela disparaîtra et dépérira. Quant à ce qui est fait pour Allah, dans le but de voir Sa Face, ceci perdure et ne disparaît pas. On en tire comme enseignement que de se réjouir de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde, est obligatoire.

Tu en tireras également comme bénéfice [de ressentir] une immense crainte. En effet, si tu sais que l'Homme peut devenir mécréant par une simple parole prononcée par sa langue, il se peut qu'il la prononce en étant ignorant, mais ne sera pas excusé pour son ignorance. Il se peut aussi qu'il la prononce en pensant qu'elle le rapprochera d'Allah, comme le pensaient les polythéistes. Plus particulièrement, si Allah t'inspire [la compréhension] du récit qu'Il fit des gens du peuple de Mûsâ qui, malgré leur vertu et leur savoir, se rendirent auprès de lui en disant :

Tu en tireras également comme bénéfice [de ressentir] une immense crainte. C'est le second bénéfice. Tu obtiendras ce bénéfice qu'est la peur pour ta personne et ta religion, en même temps que celui de l'immense réjouissance, comme nous venons de le voir. Tu te réjouiras de la religion et de sa mise en œuvre, tout en craignant pour ta personne que ce bienfait ne disparaisse et que cette lumière ne s'en aille. Ce bienfait n'est autre que ta connaissance et ton suivi de la religion des Messagers, ainsi que ta connaissance et ton éloignement de la religion des polythéistes. Tout en sachant que la plupart des gens sont au summum de l'ignorance à ce sujet.

En effet, si tu sais que l'Homme peut devenir mécréant par une simple et unique **parole prononcée par sa langue,** sans pour autant provenir du cœur.

Il se peut qu'il la prononce en étant ignorant, sans savoir le degré qu'elle atteindra, **mais ne sera pas excusé pour son ignorance.**

Il se peut aussi qu'il la prononce alors qu'il fait un effort d'interprétation, **en pensant qu'elle le rapprochera** davantage **d'Allah, comme le pensaient les polythéistes.** C'est-à-dire dans la nature-même de leur idolâtrie et leur sollicitation d'autre qu'Allah. Leur intention étant de se rapprocher davantage d'Allah. Ils

détournent l'essence de l'adoration au profit des idoles, du fait de leur ignorance. Ils disent : « *Ils demandent des choses à Allah pour nous, ils sont plus proches de Lui que nous ne le sommes.* » Mais c'est en réalité le polythéisme majeur par excellence.

Plus particulièrement, si Allah t'inspire [la compréhension] du récit qu'Il fit des gens du peuple de Mûsâ qui malgré leur vertu et leur savoir, lorsqu'ils passèrent auprès d'un peuple dont les membres adoraient ses idoles, ils **se rendirent auprès de lui en disant :**

{*« Ô Mûsâ, désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux. » Il dit : « Vous êtes certes des gens ignorants. »*} Sourate *Al-'Acrâf*, verset 138. Dès lors, ta crainte se décuplera et tu seras très attentif à ce qui te délivrera de cela et de ce qui y ressemble.

﴿قَالُواْ يَٰمُوسَى ٱجْعَل لَّنَآ إِلَٰهًا كَمَا لَهُمْ ءَالِهَةٌ قَالَ إِنَّكُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ﴾

{الأعراف:138}

{*Ô Mûsâ, désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux.*} Il leur dit alors d'un ton réprobateur : {*Vous êtes certes des gens ignorants.*} **Sourate *Al-'Acrâf*, verset 138.**

Dès lors, si tu sais que l'Homme peut tomber dans la mécréance via une parole... **ta crainte se décuplera et tu seras très attentif à ce qui te délivrera de cela et de ce qui y ressemble.** Parmi les causes qui permettent de se débarrasser de ce mal inextricable on trouve : la recherche minutieuse de ses principes, de ses voies et des moyens qui y conduisent, de peur de tomber dedans sans que tu ne t'en rendes compte. Hudhayfah Ibn Al-Yamân (ﷺ) disait : « *Les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) l'interrogeaient au sujet du bien, tandis que moi je l'interrogeais au sujet du mal, de peur qu'il ne m'atteigne.* »[25]

Il y a aussi parmi les causes qui permettent de se préserver de cela : La sincérité dans l'imploration d'Allah, mais aussi de Lui demander le raffermissement [sur la vérité]. Le Messager d'Allah (ﷺ) multipliait

[25] Rapporté par Al-Bukhârî au chapitre : Les signes de la prophétie, ainsi qu'Abû Dâwûd au chapitre : Les troubles : « *Les gens interrogeaient...* »

cette invocation : « *Ô Allah ! Ô Toi qui retournes les cœurs et les regards ! Affermis mon cœur sur Ta religion.* »[26]

Tout comme l'ami intime d'Allah (ﷺ) L'implora en disant :

﴿وَٱجْنُبْنِي وَبَنِيَّ أَن نَّعْبُدَ ٱلْأَصْنَامَ ۝٣٥ رَبِّ إِنَّهُنَّ أَضْلَلْنَ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ﴾

{إبراهيم: 36/35}

{[...] et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles. Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens.} Sourate Ibrâhîm, versets 35 et 36.

Et dans un hadith : « *Celui qui se croit à l'abri du stratagème d'Allah au niveau de sa religion, ne serait-ce que le temps d'un clin d'œil, Il la lui retire.* »

[26] Rapporté par At-Tirmidhî : « Le Messager d'Allah (ﷺ) disait souvent : « *Ô Toi qui retournes les cœurs ! Affermis mon cœur sur Ta religion.* »

Sache aussi qu'Allah, gloire et pureté à Lui, de par Sa sagesse, n'envoya pas un Prophète avec ce monothéisme sans qu'Il ne lui assigne des ennemis, comme l'a dit Allah : ***{Ainsi, à chaque prophète avons-Nous assigné un ennemi : des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées.}*** **Sourate** ***Al-'Ancâm*****, verset 112.**

Les monothéistes auront forcément des ennemis, afin de tester leur patience, et que leur récompense soit multipliée

Sache aussi -ô toi l'étudiant en science- **qu'Allah, gloire et pureté à Lui, de par Sa sagesse** parfaite, **n'envoya pas un Prophète** parmi les prophète **avec ce monothéisme** depuis Nûh jusqu'à terminer par Muhammad (ﷺ), **sans qu'Il ne lui assigne des ennemis** -qu'Il ne lui destine des ennemis- avec comme intention, d'égarer et détourner de la religion d'Allah. Ceci est le droit chemin et une sagesse ultime : éprouver les bons par les mauvais, afin que les bons atteignent les degrés du jihad. Si ce n'était pas le cas, Il n'aurait attribué aucune part de pouvoir aux mauvais.

﴿ذَٰلِكَ وَلَوْ يَشَاءُ اللَّهُ لَانتَصَرَ مِنْهُمْ وَلَٰكِن لِّيَبْلُوَ بَعْضَكُم بِبَعْضٍ﴾

{محمد :4}

{Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres.} Sourate Muhammad, verset 4.

Sa règle majoritaire est de donner le pouvoir aux mauvais, face aux bons. Il donna le pouvoir aux mauvais face aux Prophètes et ceux qui

étaient en deçà d'eux. Et ce n'est pas rabaisser les Prophètes et leurs partisans que de faire cela, mais c'est afin que les bons se dressent pour combattre. Ainsi, leurs degrés augmentent, de même que leur récompense et ils obtiennent de hauts rangs. En effet, le Paradis est précieux, il ne s'obtient qu'à force de patience, face aux malheurs et aux difficultés.

Et sache que les partisans des gens mauvais, étaient tout autant les pires ennemis de ceux qui furent sincères envers Allah dans leur suivi des Messagers, que de leur Prophète. **Comme l'a dit Allah :**

﴿وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَٰطِينَ ٱلْإِنسِ وَٱلْجِنِّ يُوحِى بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ زُخْرُفَ ٱلْقَوْلِ غُرُورًا﴾ {الأنعام:112}

{Ainsi, à chaque prophète avons-Nous assigné un ennemi :} ce qui englobe tous les prophètes. Puis Il montra la nature de l'ennemi en disant : ***{[...] des diables d'entre les hommes et les djinns...}*** qui appartiennent aux deux groupes. Les démons sont ceux qui portent en eux la rébellion et l'orgueil. Certains savants ont dit : « *Allah a mentionné en premier les démons parmi les Hommes, car ils sont pires à ce niveau que leurs homologues parmi les djinns. Car le démon humain vient avec l'image d'un conseiller aimé, doux et avec de belles paroles.* » Puis Il montra comment ils se détournent de la Vérité dans Sa parole :

***{[...] qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées.}* Sourate *Al-'Anâm*, verset 112**

Il t'apparaîtra clairement que la falsification des propos par la manière de les exprimer, a un grand effet ; et que l'on peut se détourner de la Vérité en lui donnant une image de fausseté, comme l'a dit le poète :

Dans l'enjolivement des paroles, il y a un embellissement du faux

La vérité peut être affectée par une mauvaise expression

Tu dis ceci est du miel d'abeille pour vanter [ce produit sans défaut]

Mais tu peux aussi dire que c'est du vomi de bourdon

Éloge, critique ou bien encore exagération

La vérité peut être affectée par une mauvaise expression[27]

﴿وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ﴾ {الأنعام:112}

{*Si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait...*} cependant Il en a fait une épreuve, un test ; afin de distinguer le combattant de celui qui reste chez lui, l'endurant de celui qui s'impatiente, celui qui est zélé de celui qui ne l'est pas. **{*[...] laisse-les donc avec ce qu'ils inventent.*}** Sourate *Al-'An'âm*, verset 112. Ceci est une lourde menace de châtiment, une intimidation et un ton dur.

[27] Ibn Al-Qayyim a dit : « *Les fleurs de rhétorique, sont des paroles embellies (comme on embellit une chose avec des ornements, c'est-à-dire de l'or) c'est une illusion car elles séduisent celui qui les entend. Les ambiguïtés qui s'opposent à mes écrits ne sont que des paroles enjolivées qui séduisent celui qui les entend.*

﴿وَلِتَصْغَىٰٓ إِلَيْهِ أَفْـِٔدَةُ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ﴾ {الأنعام:113}

{*Et pour que les cœurs de ceux qui ne croient pas à l'au-delà se penchent vers elles*} Sourate *Al-'An'âm*, verset 113.

Regarde comment ceux qui répondent à leur appel les écoutent, comme ils sont satisfaits de cela, ainsi que de leur faute commise suite à cela. » Fin de citation ; *As-Sawâ'iq*, p 1041.

En outre, il se peut que les ennemis du monothéisme disposent de beaucoup de sciences, de livres et d'arguments, comme Allah l'a dit : *{Lorsque leurs Messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils exultaient des connaissances qu'ils avaient.}* Sourate *Ghâfir*, verset 83.

Ses ennemis disposent de sciences, de livres et d'arguments, mais...

En outre, il se peut que les ennemis du monothéisme disposent de beaucoup de sciences dans le domaine de la langue arabe, **de livres** vers lesquels ils retournent **et d'arguments** qui, lorsqu'on les analyse, s'avèrent être tel un mirage, au cours d'un débat contradictoire, on s'aperçoit qu'ils ne sont rien :

﴿كَسَرَابٍ بِقِيعَةٍ يَحْسَبُهُ ٱلظَّمْـَٔانُ مَآءً حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَهُۥ لَمْ يَجِدْهُ شَيْـًٔا﴾

{النور: 39}

{[...] comme un mirage dans une plaine désertique que l'assoiffé prend pour de l'eau. Puis quand il y arrive, il s'aperçoit que ce n'était rien.} Sourate *An-Nûr*, verset 39.

Alors qu'il en avait besoin. Parmi ces preuves, on trouve ce que l'on a mentionné précédemment, certains d'entre eux seront réfutés plus loin dans le livre.

La science est ce qui est héritée des prophètes. Quant à leur science, elle n'est que rêves ou sornettes vaines, sans aucun fondement. Il y a aussi certaines choses qui sont correctes, mais qu'ils ne comprennent

pas, et qui en vérité, n'abondent pas dans le sens de leur fausseté, mais qui au contraire les réfutent.

La preuve qu'ils ont de nombreuses sciences à leur disposition, ainsi que des livres et des arguments est la parole d'Allah :

﴿فَلَمَّا جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَرِحُوا۟ بِمَا عِندَهُم مِّنَ ٱلْعِلْمِ﴾ {غافر: 83}

{Lorsque leurs Messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils exultaient des connaissances qu'ils avaient.} **Sourate *Ghâfir*, verset 83.**

Lorsque tu as pris connaissance de cela, tu sais alors que le chemin qui mène vers Allah est forcément jonché d'ennemis dotés d'éloquence, de science et d'arguments. Il sera dès lors de ton devoir, de savoir de la religion d'Allah ce qui te servira d'arme pour combattre ces démons, dont le guide et chef de file a dit à ton Seigneur (ﷻ) : *{[...] je m'assiérai pour eux sur Ton droit chemin...}*

Dès lors, l'obligation qui incombe aux monothéistes

Lorsque tu as pris connaissance de cela, tu sais alors que le chemin qui mène vers Allah est forcément jonché d'ennemis, ils y sont attachés, ne peuvent en être séparés et ne le délaissent jamais. Leur but est d'égarer et d'écarter les gens de ce droit chemin.

Dotés d'éloquence et maniant à merveille la rhétorique lorsqu'ils s'expriment. **De science et d'arguments** appuyant leur fausseté. Ce ne sont pas des arguments hérités des prophètes, ce sont des rêves et des mensonges. Lors de débat, ils leur font défaut au moment où ils en ont le plus besoin.

Il sera dès lors de ton devoir, de savoir de la religion d'Allah qu'Il a révélée, **ce qui te servira d'arme** afin de te défendre ainsi que ta religion et de te protéger avec. Mais aussi **pour combattre ces démons** qui se trouvent sur ce chemin et qui sont bien plus nuisibles que les démons parmi les djinns : ce sont les suppôts de Satan (Iblîs), **dont le guide et chef de file a dit à ton Seigneur** (ﷻ) **:**

﴿لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ ٱلْمُسْتَقِيمَ...﴾ {الأعراف:16}

{[...] je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin...} **Sourate *Al-'Acrâf*, verset 16.**

C'est-à-dire : Je ne laisserai personne passer sans m'accrocher à lui et le séduire. Il a tellement d'animosité envers le genre humain, qu'il s'appliquera au maximum, fera tous les efforts possibles pour le séduire, le détourner et l'égarer. Allah nous a fourni cette information au sujet d'un être qui a cette volonté, qui est déterminé et résolu.

{[...] puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.} **Sourate** ***Al-'A^crâf*****, verset 17.**

Après quoi, il confirma cette détermination avec insistance :

﴿ثُمَّ لَآتِيَنَّهُم مِّنۢ بَيۡنِ أَيۡدِيهِمۡ وَمِنۡ خَلۡفِهِمۡ وَعَنۡ أَيۡمَٰنِهِمۡ وَعَن شَمَآئِلِهِمۡۖ وَلَا تَجِدُ أَكۡثَرَهُمۡ شَٰكِرِينَ﴾ {الأعراف:17}

{[...] puis je les assaillirai par devant, par derrière, par leur droite et par leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.} **Sourate** ***Al-'A^crâf*****, verset 17.**

Si ce chemin possède ces caractéristiques : jonché d'ennemis, guetté, pavé de diverses choses qui en détournent, de différentes entraves, de tout type d'armes, d'arguments et de preuves, de diverses ruses, manigances et traitrises, comment l'Homme peut-il s'y sentir en sécurité et ne pas avoir peur ?

Combien ont péri sur le chemin où se trouvaient, des démons parmi les humains et les djinns, qui guettaient. En plus du fait qu'ils ont, en partie, autorité sur les cœurs entre autre. Ils pensaient le chemin sûr et n'ont pas eu peur de ses dangers. Ils n'avaient pas appris de la Législation Islamique ces chemins et ces dangers.

Mais si tu t'orientes vers Allah et que tu prêtes une oreille attentive aux arguments d'Allah et à Ses preuves, alors n'aie pas peur et ne t'attriste pas : ***{Car la ruse du Diable est certes faible.}*** **Sourate *An-Nisâ'* verset 76.**

Après que l'auteur ait mentionné l'animosité de Satan et de ses suppôts et leur ardent désir de mener le genre humain à sa perte, il dit :

Mais si tu t'orientes vers Allah avec ton cœur et ton corps, qu'Il sait de toi que tu cherches refuge auprès de Lui, que tu reconnais qu'il n'y a de force ni de puissance qu'en Lui **et que tu prêtes une oreille attentive,** autant que possible, **aux arguments d'Allah et à Ses preuves** que l'on retrouve dans le Coran et la Sunna, **alors n'aie pas peur et ne t'attriste pas** à cause de ces ennemis qui jonchent le droit chemin, car tu as ce qui te protège de cela. On craindra pour toi dès lors, que tu te détournes des arguments d'Allah et ses preuves.

Tu dois craindre et t'attrister de ton sort si tu ne t'orientes pas vers Allah et que tu ne L'écoutes pas attentivement ; mais pas si tu cherches refuge auprès de Lui :

﴿إِنَّ كَيْدَ ٱلشَّيْطَٰنِ كَانَ ضَعِيفًا﴾ {النساء:76}

{Car la ruse du Diable est certes faible.} **Sourate *An-Nisâ'* verset 76.**

Et quand bien même sa part est de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pour mille, le nombre de ses partisans ne fait pas la force de sa ruse ; non sa ruse est faible. Malgré cela, la majeure partie des gens lui obéissent, le prennent pour allié et lui donnent autorité sur leurs âmes. Dès lors qu'ils lui conférèrent une autorité, il les domina. En dehors de cela, il n'a aucune autorité sur les serviteurs d'Allah. S'ils ne lui avaient pas conféré cette autorité eux-mêmes, il n'aurait pas eu

d'autorité sur eux. Ce sont les insoumis qui lui vouent obéissance, mais s'ils le défiaient avec animosité, tout en lui désobéissant, il n'aurait aucune forme d'autorité sur eux. C'est eux qui lui ont donné les rênes à causes de leurs passions et pour avoir donné la préférence à ce bas-monde, au détriment de l'au-delà. Ils lui ont donné tout cela, ce qui fait que d'un côté, ils sont dans son camp et son pouvoir est relatif, comme Allah l'a mentionné :

﴿إِنَّهُۥ لَيْسَ لَهُۥ سُلْطَٰنٌ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ۝٩٩ إِنَّمَا سُلْطَٰنُهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ يَتَوَلَّوْنَهُۥ وَٱلَّذِينَ هُم بِهِۦ مُشْرِكُونَ﴾ {النحل:99-100}

{Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui.} Sourate *An-Nahl*, versets 99 et 100.

Celui que Satan domine en quoi que ce soit, c'est lui-même qui lui aura donné autorité sur sa personne. Et s'il lui obéit sur une chose, c'est qu'il attend autre chose en retour. Il en va ainsi jusqu'à ce qu'il le mène à sa perte, qu'Allah nous en préserve.

Le monothéiste ordinaire aura le dessus sur un millier de savants de ces idolâtres, comme l'a dit Allah (ﷻ) : {*Nos soldats auront le dessus.*} Sourate A*s*-*S*âffât, verset 173. En effet, les soldats d'Allah auront le dessus par l'argument et le verbe, tout comme ils auront le dessus par l'épée et la lance.

Le monothéiste ordinaire, celui qui connaît les preuves de sa religion, même s'il n'est pas un érudit ou un savant. Le terme ordinaire ne signifie pas ignorant, à moins que la personne ordinaire qui n'a pas de connaissance tombe sur un argument rationnel, mais cela est rare. Il **aura le dessus sur un millier** (et même sur des milliers) **de savants de ces idolâtres,** car les arguments des idolâtres ne sont que des sornettes, des futilités et des songes mensongers. Ce qu'ils ont de vrai n'est en réalité qu'un argument contre eux. **Comme l'a dit Allah (ﷻ) : {*Nos soldats auront le dessus.*} Sourate A*s*-*S*âffât, verset 173.** Ce verset nous apprend que la supériorité est exclusivement réservée aux soldats d'Allah. **En effet, les soldats d'Allah auront le dessus par l'argument et le verbe, tout comme ils auront le dessus par l'épée et la lance.** Au vu de la portée générale du verset, cela implique la supériorité dans l'ensemble des domaines : l'argument, le verbe, l'épée et la lance, par tout cela, ils vaincront ceux qui se trouvent en face d'eux[28].

Et ne pense pas que la domination des gens mauvais, à notre époque, soit une réfutation [à Sa parole], c'est juste une conséquence du délaissement de la religion. Sinon, la religion du Seigneur de

---

[28] Car ils n'ont pas d'argument soutenant leur fausseté, rien de la Vérité n'indique leur faux. S'ils venaient à utiliser un verset dans leur argumentation, ils n'y trouveront en réalité aucune preuve allant dans leur sens. Les preuves de l'Unicité du Seigneur de l'Univers sont tellement nombreuses, que l'on ne peut les dénombrer et tellement connues, qu'il est inutile de les mentionner. Ce à quoi ils s'accrochent en prétendant que c'est une preuve, n'est pas une preuve et nous verrons cela prochainement avec la réfutation correspondante.

l'Univers est préservée et garantie par la mémorisation de ceux qui s'en chargent.

Et ne crois pas que la victoire des gens du faux qui survient parfois, soit une réfutation [à Sa parole], c'est en fait une purification et une élévation du rang [pour les croyants] et un leurre pour les gens du faux.

Ce que l'on doit plutôt craindre pour le monothéiste, c'est d'emprunter ce chemin sans être armé, alors qu'Allah nous a certes gratifiés de Son Livre dont Il fit : *{un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.}* **Sourate** ***An-Nahl,*** **verset 89. Une personne égarée n'avancera pas d'argument sans qu'il n'y ait dans le Coran ce qui le réfute et en démontre la fausseté...**

Ce que l'on doit plutôt craindre pour le monothéiste, celui qui adore Allah de manière droite, en suivant le monothéisme. **C'est d'emprunter ce chemin sans être armé** afin de protéger sa religion. L'argument est la meilleure arme, mais il n'a pas appris les preuves de sa religion. On craint pour ce dernier qu'il ne soit tué, détroussé, qu'il reste prisonnier aux mains de ses ennemis : Satan et ses soldats. On craint pour lui que Satan et ses soldats ne se regroupent autour de lui et le fassent renoncer au droit chemin.

Alors qu'Allah nous a certes gratifiés de Son Livre, qui est l'arme ultime, **dont Il fit :**

﴿تِبۡيَٰنٗا لِّكُلِّ شَيۡءٖ وَهُدٗى وَرَحۡمَةٗ وَبُشۡرَىٰ لِلۡمُسۡلِمِينَ﴾ {النحل:89}

{[...] un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.} **Sourate** ***An-Nahl,*** **verset 89.**

Une personne égarée n'avancera pas d'argument, quel qu'il soit et ce, jusqu'au Jour de la Résurrection, **sans qu'il n'y ait dans le Coran ce qui le réfute et en démontre la fausseté,** certains le savent, d'autres l'appliquent, quand d'autres encore l'ignorent.

[...] comme l'a dit Allah (ﷻ) : *{Ils ne t'apporteront aucune parabole, sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation.}* Sourate *Al-Furqân,* verset 3. Certains exégètes [du Coran] ont dit : « *Ce verset est général et concerne tous les arguments qu'avanceront les gens du faux, jusqu'au Jour de la Résurrection.* »

[...] comme l'a dit Allah (ﷻ) : *{Ils ne t'apporteront aucune parabole...}* c'est-à-dire un argument ou une ambiguïté. L'indéfini à la forme négative englobe l'ensemble de ce qui peut être avancé. *{[...] sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation.}* Sourate *Al-Furqân*, verset 3[29].

Le Coran est garant de réfuter quelle que fausseté que ce soit, néanmoins, les intelligences sont diverses, certaines plus profondes que d'autres. Certains sont dotés d'une grande intelligence quand d'autres non. Certains se voient octroyer la réussite, tandis que d'autres non.

Certains exégètes [du Coran] ont dit : « *Ce verset est général et concerne tous les arguments qu'avanceront les gens du faux, jusqu'au Jour de la Résurrection.* » Cependant, il se peut qu'une personne ne sache pas réfuter un argument car elle aura un manque dans sa compréhension [du Coran], ou à cause de son manque d'intérêt à son égard.

Certains savants s'imposèrent comme règle -et c'est le cas de Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah- que l'imposteur ne pourra prendre comme argument un verset ou un hadith authentique pour prouver le faux,

[29] Ibn Al-Qayyim a dit : « *La vérité est le sens, la signification que contient le Livre. La meilleure interprétation : Ce sont les termes qui indiquent cette vérité, c'est donc son interprétation et son explication.* » Fin de citation ; *As-Sawâ'iq Al-Mursalah,* p 330.

sans qu'il n'y ait dans cette preuve ce qui le réfute. Il cita d'ailleurs des exemples à cela, entre autre :

﴿لَّا تُدۡرِكُهُ ٱلۡأَبۡصَٰرُ﴾ {الأنعام: 103}

{Les regards ne peuvent l'atteindre.} Sourate *Al-'An^âm*, verset 103.

﴿لَيۡسَ كَمِثۡلِهِۦ شَيۡءٞ﴾ {الشورى: 11}

{Il n'y a rien qui Lui ressemble} Sourate *Ash-Shûrâ*, verset 11.

Quant à moi, je vais te citer certaines choses qu'Allah a mentionnées dans Son Livre, en réponse aux paroles que les idolâtres de notre époque avancent, comme argument contre nous.

Le sujet du livre

Quant à moi, je vais te citer certaines choses qu'Allah a mentionnées dans Son Livre, en réponse aux paroles que les idolâtres de notre époque avancent, comme argument contre nous.
Ceci montre le thème du livre et le pourquoi de sa réalisation. C'est pour réfuter les ambiguïtés par lesquelles, certains polythéistes jetèrent la confusion sur le monothéisme de l'Adoration. En effet, lorsque le cheikh ( ) entreprit d'appeler à Allah et démontra que de nombreuses personnes pratiquaient le polythéisme majeur, certains ignorants se mirent en tête de semer le doute et la confusion dans l'esprit d'ignorants comme eux. Ils prétendirent alors que l'auteur excommuniait les musulmans, loin de lui cette pensée ; au contraire il n'excommuniait que celui qui réalisait un acte rendant mécréant, après que la preuve lui fut établie, dans ce cas oui, il l'excommuniait. Il voulut à travers ce livre dissiper ces ambiguïtés, qui sèment le trouble dans l'esprit des ignorants et les réfuter -bien qu'elles soient plus fragiles que le fil de l'araignée- mais qui, malgré cela les embrouillaient.

L'auteur rédigea une introduction bénéfique qui montre la réalité de la religion des Messagers et ce à quoi ils appelèrent, ainsi que la véritable religion des polythéistes et ce sur quoi ils se trouvaient ; et ce, afin que la personne connaisse la réalité de leur religion lorsque les ambiguïtés apparaissent. Mais aussi, dans le but qu'elle sache qui est le plus en droit de se revendiquer de la religion des Messagers et

de celle des polythéistes. Il démontra enfin que les polythéistes de son époque, n'étaient en fait que les partisans de la religion des polythéistes.

Nous disons donc : la réponse aux gens du faux se fait de deux manières : l'une concise et l'autre détaillée.

Quant à la réponse concise : C'est une chose importante, dont tirera un grand bénéfice celui qui la saisira, c'est la parole d'Allah (ﷻ) : ***{C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre : il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre...}***

La réponse concise à l'argumentation des polythéistes, à l'aide de ce qui est équivoque

Nous disons donc : la réponse aux gens du faux se fait de deux manières : une manière **concise et** une manière **détaillée.**

Quant à la réponse concise : C'est une chose importante, dont tirera un grand bénéfice celui qui la saisira, la comprendra et la connaîtra. Quant à celui qui ne fera que la prononcer, cette réponse ne sera pas pour lui un argument. Il n'aura dit cela que de façon concise, car en vérité, il convient de répondre à chaque ambiguïté. **C'est la parole d'Allah (ﷻ) :** ***{C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre : il s'y trouve des versets sans équivoque...}*** Les versets sans équivoque : les créatures adorent Allah en les connaissant, en les mettant en pratique et en y prêtant foi. C'est la règle concernant ce qui est sans équivoque.

Premièrement : La croyance que cela provient d'Allah.

Deuxièmement : La connaissance de ses significations.

Troisièmement : Devoir œuvrer en conséquence.

{[...] qui sont la base du Livre...} La base d'une chose est son fondement, vers lequel on retourne en cas d'ambiguïté, de confusion.

{[...] et d'autres versets qui peuvent prêter à diverses interprétations. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque...}

{[...] et d'autres versets qui peuvent prêter à diverses interprétations.} Concernant leur signification. Leur signification n'est pas claire comme c'est le cas des versets sans équivoque. La règle régissant ce type de versets est :

Premièrement : De croire qu'ils proviennent d'Allah et qu'Il les a révélés aux serviteurs, afin qu'ils y prêtent foi.

Deuxièmement : Ils ne doivent pas être sujet à une interprétation qui contredise les versets sans équivoque. On doit plutôt revenir à la base que forment les versets sans équivoque et les interpréter à l'aide de ces versets.[30]

{Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement...} C'est-à-dire un penchant. La signification est que ceux qui ont dans le cœur un penchant les poussant à dévier de la vérité, ***{mettent l'accent sur les versets à équivoque...}***. Ces gens-là recherchent ce qui est ambigu dans sa signification et délaissent ce qui est sans équivoque. Ils s'écartent de ce qui est clair, car cela ne ferait que détruire le faux sur lequel ils se trouvent, et ils seraient alors démasqués. Lorsque ces gens argumentent leur position à l'aide de ces versets équivoques face à un ignorant, ce dernier accepte l'argumentation sans se poser de question.

[30] Ibn Al-Qayyim a dit : « *Allah a divisé les preuves auditives en deux catégories : celles sans équivoque et celles ambigües. Il a établi ce qui n'est pas équivoque comme fondement et base vers laquelle on revient pour ce qui est ambigu. Ce qui contredit ce qui est manifeste, venant des preuves non équivoques, est ambigu et doit être rapporté à ce qui ne l'est pas. Les musulmans se sont mis d'accord sur cela.* » *As-Sawâ'iq*, p 772.

On tire comme enseignement de cela, que les gens de la guidée et de la droiture, suivent ce qui est sans équivoque, ramène ce qui est ambigu à ce qui ne l'est pas et disent : « *Pourquoi as-tu délaissé tel et tel verset qui ne comporte pas telle et telle notion ?* » Ils sont à l'opposé des gens déviants, qui ne font que suivre ce qui est ambigu.

{[...] cherchant la dissension, en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah.} **Sourate** ***Âl-ᶜImrân,*** **verset 7. Il a été rapporté authentiquement que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :** « *Quand vous verrez ceux qui suivent les versets équivoques, ceux-là sont ceux qu'Allah a désignés, alors prenez garde à eux* »

{[...] cherchant la dissension,[31] *en essayant de leur trouver une interprétation,*[32] *alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah.*[33]*}* **Sourate** ***Âl-ᶜImrân,*** **verset 7. Il a été rapporté authentiquement que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :** « *Quand vous verrez ceux qui suivent les versets équivoques, ceux-là sont ceux qu'Allah a désignés...* » Ceux qu'Allah visait par Sa parole : *{Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement...}* « *[...] alors prenez garde à eux* »[34] afin qu'ils ne vous fassent pas dévier du chemin de la vérité, comme eux en ont dévié. Tu dois mettre en garde contre eux, car les fréquenter et écouter leurs paroles est un mal incurable et une maladie des cœurs. La personne ne devra pas tabler sur ce qu'elle a comme vérité, mais devra aussi s'éloigner des gens déviants. On s'en écartera, même si l'on possède la vérité. En effet, c'est ainsi qu'agissaient les pieux prédécesseurs en argumentant leur manière d'agir par des hadiths. Tel est le jugement concernant les gens du faux : on s'éloigne d'eux afin qu'aucune ambiguïté ne pénètre les cœurs, chose dont il serait très difficile de se débarrasser par la suite. Les gens du faux ne ménagent pas leurs efforts afin que vous soyez semblables à eux, quant à la déviance des

---

[31] C'est vouloir mettre des ambiguïtés aux gens.

[32] Selon leurs passions vaines.

[33] L'interprétation peut avoir le sens d'interprétation fallacieuse, mais aussi d'exégèse ou encore, la science des choses du monde de l'invisible. L'interprétation fallacieuse est vaine, l'exégèse est connue des savants et le comment des choses du monde de l'invisible n'est connu que d'Allah.

[34] Rapporté par Al-Bukhârî au chapitre n° 65, rubrique 1 et par Muslim n° 2053.

cœurs. Ils sont plus nocifs pour les gens que les pécheurs qui s'adonnent à leurs désirs.

Voici un exemple illustrant cela : Si certains polythéistes viennent à te dire : *{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.}* **Sourate Yûnus, verset 62. Ou que l'intercession est vérité, que les prophètes ont un rang prestigieux auprès d'Allah ou encore, qu'ils te mentionnent des propos du Prophète (ﷺ) pour prouver par ce biais, une chose fausse, alors que tu ne comprends pas le sens des propos cités...**

Trois ambiguïtés et leur réponse en trois parties

Voici un exemple illustrant cela. C'est-à-dire un exemple d'argumentation venant des polythéistes contenant des ambiguïtés, ainsi qu'un exemple de réponse concise.

Si certains polythéistes viennent à te dire :

﴿أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ﴾ {يونس:62}

{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.} **Sourate Yûnus, verset 62.**

Ici, ils prétendent que le verset prouve que ces bien-aimés invoquent ; c'est-à-dire qu'ils demandent des choses en leur faveur. Car ils sont proches d'Allah, ont un statut, un rang prestigieux, un grand mérite et que ceux qui ont ces qualités, sont aptes à jouer ce rôle.

Ou tente de rendre confus **que l'intercession,** qui est mentionnée dans les textes, **est vérité** et bien réelle. De ce fait, si elle est vérité, on la demande des morts entre autre. Ils les appellent à haute voix en disant : « *Ô untel ! Intercède en ma faveur...* »

Que les prophètes ont un rang prestigieux auprès d'Allah, ce sont eux qui demandent et qui invoquent pour ceux qui n'ont pas de rang prestigieux auprès de Lui.

Ou encore que ces imposteurs plein d'ambiguïtés **te mentionnent des propos du Prophète (ﷺ), pour prouver par ce biais, une chose fausse, alors que tu ne comprends pas le sens des propos cités.** C'est-à-dire que tu ne comprends pas que cela prouve ce qu'il veut dire, alors que tu comprends et que tu crois que ces choses sont fausses.

La réponse à cette ambiguïté est de dire : Certes, Allah a dit dans Son Livre, que ceux qui ont dans le cœur un penchant pour l'égarement, délaissent ce qui est sans équivoque pour suivre ce qui est ambigu. Ainsi que ce que je t'ai mentionné : les idolâtres reconnaissent la Seigneurie, néanmoins Il les a considérés mécréants à cause de leur attachement aux Anges, aux prophètes et aux saints, malgré leurs propos : *{Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah}* Sourate Yûnus, verset 18.

La réponse à cette ambiguïté est de dire : Certes, Allah a dit dans Son Livre, que ceux qui ont dans le cœur un penchant pour l'égarement, délaissent ce qui est sans équivoque et s'en écartent, **pour suivre ce qui est ambigu :** ils penchent vers cela et l'utilisent comme preuve. Vous avez délaissé ce qui est sans équivoque, la parole d'Allah :

﴿فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن:18}

{N'invoquez-donc personne avec Allah.} Sourate *Al-Jinn*, verset 18.

﴿وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ﴾ {المؤمنون:117}

{Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas.} Sourate *Al-Mu'minûn*, verset 117.

Pour opter pour ce qui est ambigu :

﴿أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ﴾ {يونس:62}

{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.} Sourate Yûnus, verset 62.

Vous vous êtes dirigés vers ce qui est équivoque, en l'occurrence, que l'intercession est vérité, tout en délaissant ce qui est clair :

﴿فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن:18}

{N'invoquez-donc personne avec Allah.} Sourate *Al-Jinn*, verset 18.

Ainsi que ce que je t'ai mentionné : sa réfutation est ce que l'auteur a cité, disant que **les idolâtres reconnaissent la Seigneurie** et ne la discutent pas.

Tu lui démontreras que celui qui invoque ʿAbd Al-Qâdir par exemple, prétend que ce dernier possède un haut rang, se faisant il reconnaît la Seigneurie, cependant les anciens idolâtres reconnaissaient aussi la Seigneurie, mais cela ne leur a pas servi. **Néanmoins, Allah les a considérés mécréants à cause de leur attachement aux Anges, aux prophètes et aux saints, malgré leurs propos :**

﴿وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِ﴾ {يونس:18}

{Et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »} **Sourate Yûnus, verset 18.**

Et malgré cette autre parole :

﴿مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ﴾ {الزمر:3}

{Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah.} Sourate *Az-Zumar*, verset 3. Ils n'ont rien ajouté à cela.

Ceci est une chose sans équivoque et claire, personne ne peut en changer le sens. Quant à ce que tu m'as mentionné -ô toi l'idolâtre- du Coran ou des paroles du Prophète (ﷺ)...

Ceci est une chose sans équivoque et claire, personne ne peut en changer le sens. Le fait que ceux qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, emploient dans leur argumentation ce qui est ambigu et s'écartent de ce qui est sans équivoque ; de même, le fait que les anciens polythéistes n'ont pas attribué à leurs idoles la Seigneurie comme la descente de la pluie, et n'étaient des polythéistes mécréants que par leur attachement à elles, tout en espérant leur intercession et qu'elles les rapprochent d'Allah davantage : ces deux points sont sans la moindre équivoque :

Premièrement : Leur argumentation par ce qui est ambigu

Deuxièmement : Que les polythéistes reconnaissent la Seigneurie (comme nous l'avons vu précédemment), mais qu'Allah les a considérés mécréants à cause de leur attachement aux Anges et autres. Ainsi que le fait qu'ils n'ont demandé à travers cela, que l'intercession et le rapprochement d'Allah, tout ceci ne fait nullement partie des choses ambigües.

De même, parmi les choses sans équivoque, on citera : qu'ils n'ont voulu de ceux qu'ils invoquaient, pour qui ils immolaient et auxquels ils s'attachaient, que leur intercession comme Allah l'a décrit :

﴿مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ﴾

{Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah.}

Jusqu'à :

﴿إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِي مَنْ هُوَ كَٰذِبٌ كَفَّارٌ﴾ {الزمر:3}

{Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat.} Sourate *Az-Zumar,* verset 3.

Quant à ce que tu m'as mentionné -ô toi l'idolâtre- du Coran comme Sa parole :

﴿أَلَآ إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ﴾ {يونس:62}

{En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.} Sourate Yûnus, verset 62.

Cela fait partie de ce qui est ambigu[35]. La règle dans ce cas est de ramener cela à ce qui est sans équivoque.

Ou des paroles du Prophète (ﷺ) : « *On m'a octroyé l'intercession.* »

---

[35] C'est ambigu pour celui qui reste perplexe, non pas pour les savants et non pas parce que cela contredit manifestement ce qui est sans équivoque, comme nous l'avons vu dans les propos d'Ibn Al-Qayyim.

[...] je ne connais pas son sens, mais je sais avec certitude que la parole d'Allah ne se contredit pas et que la parole du Prophète (ﷺ) ne s'oppose pas à la parole d'Allah (ﷻ).

[...] je ne connais pas son sens, je ne vois pas en quoi cela indique ce que tu prétends, ce vers quoi tu veux tendre, comme quoi on peut les invoquer en dehors d'Allah. Effectivement, ***{Ils seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.}*** mais en quoi cela indique ce que tu prétends ? Cela ne prouve aucunement qu'on puisse les invoquer ! Qui les fit atteindre ce degré ? Est-ce toi qui dis cela ?

Quant à moi, j'ai quelque chose de clair comme le soleil en plein jour et qui est tirée des textes, c'est le cas de Sa parole :

﴿وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن:18}

{Les mosquées sont consacrées à Allah n'invoquez donc personne avec Allah.} Sourate *Al-Jinn*, verset 18.

Et aussi Sa parole :

﴿وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ﴾ {المؤمنون:117}

{Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas.} Sourate *Al-Mu'minûn*, verset 117.

Mais je sais avec certitude que la parole d'Allah ne se contredit pas et que la parole du Prophète (ﷺ) ne s'oppose pas à la parole d'Allah (ﷻ). C'est-à-dire : Je sais que ce verset et ses semblables ne contredisent pas ces textes. En outre, les textes que j'apporte sont sans équivoque, je ne vais pas délaisser ce qui est sans équivoque et parfaitement clair dans son indication, pour ce qui est ambigu. Donc les textes que j'apporte, rien ne les contredit, ce sont des textes sans équivoque.

De plus, ce qu'il prétend être en contradiction avec cela fait partie de ce qui est ambigu, alors que cela n'est pas du tout en contradiction. S'il prétend que la parole d'Allah se contredit, alors c'est une autre mécréance. De même, s'il prétend que la parole du Prophète (ﷺ) s'oppose à celle d'Allah (ﷻ), ce serait encore une autre mécréance. Quelle que soit la mécréance sur laquelle il est, cela est égal.

Et ceci est une excellente réponse, très pertinente. Cependant, seul celui à qui Allah accorde la réussite la comprendra. Ne la sous-estime surtout pas car elle est comme Allah (ﷻ) le dit : ***{Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.}*** **Sourate** ***Fussilat*** **verset 35.**

Et ceci est une excellente réponse, très pertinente. Cependant, seul celui à qui Allah accorde la réussite la comprendra. Ne la sous-estime surtout pas. Ceci est un éloge de l'auteur envers cette réponse concise. C'est une base fondamentale afin de repousser les ambiguïtés de celui qui veut les propager.

Car elle est, à l'instar de cette qualité qui est de repousser le mal par ce qui est meilleur, **comme Allah (ﷻ) le dit :** ***{Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.}*** **Sourate** ***Fussilat*** **verset 35.** De même, cette réponse possède cette immense vertu, s'il t'est accordé d'utiliser cette réponse, tu te seras vu octroyer une immense chose.

De ce fait, la réponse à cette ambiguïté se trouve être composée[36] de trois parties :

Premièrement : Montrer que ceux qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, délaissent ce qui est sans équivoque et recherchent ce qui est ambigu

[36] « *La réponse composée est celle dont chaque partie seule ne suffit pas. Par exemple, pour répondre à cette ambiguïté, il ne suffit pas de dire :* ***{Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque...}****. Il faut pour que cela soit une argumentation valable, apporter les trois parties de la réponse. La réponse simple quant à elle, est celle dont une réponse en une seule partie suffit. L'ambiguïté est telle une maladie nécessitant un remède. Parfois le miel seul suffit comme remède. Parfois le miel seul ne suffit pas, il faut alors se soigner avec du miel et d'autres remèdes, le tout à la fois.* » (Ceci est également un commentaire du cheikh).

Deuxièmement : Les anciens reconnaissaient la Seigneurie et ne la discutaient pas. Ils ne prétendaient que ce que lui-même prétend : la demande d'intercession et le rapprochement d'Allah à travers cela. Et Allah les considéra mécréants à cause de cette action.

Troisièmement : J'ai avec moi des textes qui ne se contredisent pas ; de plus la parole du Prophète (ﷺ) ne s'oppose pas à celle d'Allah (ﷻ). L'imposteur argumente à l'aide de ce qui est vrai, mais cela n'indique aucunement le faux qu'il prétend.

Quant à la réponse détaillée, elle consiste à dire que les ennemis d'Allah ont certes beaucoup d'objections face à la religion des Messagers, dont ils se servent pour en détourner les gens. Ils disent entre autre : « ***Nous ne donnons pas d'associé à Allah, au contraire, nous attestons que nul ne crée, n'accorde la subsistance, n'est utile ou ne peut nuire, en dehors d'Allah Seul, sans associé et que Muhammad (ﷺ) ne détient pas pour lui-même ni profit ni dommage, d'autant moins ʿAbd Al-Qâdir ou autre. Cependant, je suis un pécheur et comme les gens vertueux ont un rang prestigieux auprès d'Allah, je demande à Allah par leur biais.*** **»**

La réponse détaillée : La première ambiguïté est que celui qui reconnaît le monothéisme de la Seigneurie et attend des vertueux de jouir de leur rang et de leur intercession, n'est pas un polythéiste

Quant à la réponse détaillée, celle avec laquelle on répond à chaque ambiguïté avec une réponse particulière, **elle consiste à dire que les ennemis d'Allah,** les polythéistes qui adorent d'autre(s) qu'Allah, **ont certes beaucoup d'objections face à la religion des Messagers dont ils se servent pour détourner les gens. Ils disent entre autre** tout en donnant des associés à Allah :

« **Nous ne donnons** absolument **pas d'associé à Allah,** alors qu'ils sont en plein dans l'idolâtrie, mais ils nient cela en ce qui les concerne, par ignorance et fourvoiement. **Au contraire, nous attestons que nul ne crée, n'accorde la subsistance, n'est utile ou ne peut nuire, en dehors d'Allah Seul sans associé et que Muhammad (ﷺ) ne détient pas pour lui-même ni profit ni**

dommage, d'autant moins ᶜAbd Al-Qâdir Al-Jilânî **ou autre** parmi ceux qui ont un rang prestigieux, un statut et une place élevée. **Cependant, je suis un pécheur** et donc je ne suis pas le plus apte à faire des demandes **et comme les gens vertueux ont un rang prestigieux auprès d'Allah, je demande donc à Allah par leur biais.** » Je leur demande et eux demandent pour moi, tout en me permettant de me rapprocher davantage d'Allah. Je ne leur demande pas à eux.

La réponse se trouve dans ce qui précède : Ceux que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, reconnaissaient ce que tu as mentionné et admettaient que leurs idoles n'administraient rien ; qu'en fait ce qu'ils désiraient, c'était de jouir de leur rang prestigieux et de leur intercession. Ensuite, lis-lui ce qu'Allah a mentionné dans Son Livre et clarifié.

La réponse à cette ambiguïté

La réponse se trouve dans ce qui précède : Ceux que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, reconnaissaient ce que tu as mentionné et admettaient que leurs idoles n'administraient rien et qu'en réalité Allah Seul peut être bénéfique ou nuire ; **qu'en fait ce qu'ils désiraient c'était de jouir** uniquement **de leur rang prestigieux et de leur intercession.** Ils se sont attachés à eux à cause de leur rang prestigieux auprès d'Allah, en sachant que l'idolâtre dont parle le Coran est celui-là-même : celui qui invoque qui intercèdera en sa faveur auprès d'Allah et non pas celui qui croit que son idole crée ou accorde la subsistance. **Ensuite, lis-lui ce qu'Allah a mentionné dans Son Livre et clarifié :** Lis-lui les versets qui indiquent ceci et cela. On trouve parmi les versets qui prouvent qu'ils reconnaissaient la Seigneurie, les paroles suivantes d'Allah :

﴿قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَمَن يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ وَمَن يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ ۚ فَسَيَقُولُونَ ٱللَّهُ ۚ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ﴾ {يونس:31}

{Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront : «Allah» Dis alors : « Ne Le craignez-vous-donc pas ? »} Sourate Yûnus, verset 31.

Mais aussi :

﴿قُل لِّمَنِ ٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهَآ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ﴾ إلى ﴿قُلْ فَأَنَّىٰ تُسْحَرُونَ﴾

{المؤمنون:84/89}

{Dis : « À qui appartient la terre et ceux qui y sont ? Si vous savez. »} Jusqu'à : *{Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ? [Au point de ne pas croire en Lui]. »}* Sourate *Al-Mu'minûn*, versets 84 à 89.

Et encore :

﴿وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ﴾ {لقمان:25}

{Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils diront, certes : « Allah ! » Dis : « Louange à Allah ! » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.} Sourate Luqmân, verset 25.

Mais encore :

﴿وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَسَخَّرَ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۖ فَأَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ﴾ {العنكبوت:61}

{Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le Soleil et la Lune ? », ils diront très certainement : « Allah. »

Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit) ?} Sourate *Al-ʿAnkabût*, verset 61.

Et bien d'autres versets [qui abondent dans ce sens]. Lis-lui également les versets qui indiquent qu'Allah les considéra mécréants pour Lui avoir donné des associés dans Sa divinité, bien qu'ils ne cherchaient à obtenir que leur intercession et leur aide afin de se rapprocher d'Allah. Et que ces gens actuellement, ne font rien d'autre que ce que faisaient les anciens polythéistes, afin qu'il perçoive qu'il se trouve dans un aveuglement total au sujet de ce qu'apportèrent les Messagers avec eux, et en contradiction avec ce qui leur fut révélé. Il y a la parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِ﴾ {يونس:18}

{Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »} Sourate Yûnus, verset 18.

Mais aussi Sa parole (ﷻ) :

﴿وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ فِى مَا هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَنْ هُوَ كَٰذِبٌ كَفَّارٌ﴾ {الزمر:3}

{Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. » En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat.} Sourate *Az-Zumar*, verset 3.

Et Sa parole (ﷻ) :

﴿وَمَا لِيَ لَآ أَعۡبُدُ ٱلَّذِي فَطَرَنِي وَإِلَيۡهِ تُرۡجَعُونَ ۝٢٢ ءَأَتَّخِذُ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةً إِن يُرِدۡنِ ٱلرَّحۡمَٰنُ بِضُرّٖ لَّا تُغۡنِ عَنِّي شَفَٰعَتُهُمۡ شَيۡـٔٗا وَلَا يُنقِذُونِ﴾ {يس:22/23}

{[...] et qu'aurais-je à ne pas adorer Celui qui m'a créé ? Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. Prendrais-je en dehors de Lui des divinités ? Si le Tout Miséricordieux me veut du mal, leur intercession de me servira à rien et ils ne me sauveront pas.} Sourate *Yâ-Sîn*, versets 22 et 23.

Et encore :

﴿وَلَقَدۡ جِئۡتُمُونَا فُرَٰدَىٰ كَمَا خَلَقۡنَٰكُمۡ أَوَّلَ مَرَّةٖ وَتَرَكۡتُم مَّا خَوَّلۡنَٰكُمۡ وَرَآءَ ظُهُورِكُمۡۖ وَمَا نَرَىٰ مَعَكُمۡ شُفَعَآءَكُمُ ٱلَّذِينَ زَعَمۡتُمۡ أَنَّهُمۡ فِيكُمۡ شُرَكَٰٓؤُاْۚ لَقَد تَّقَطَّعَ بَيۡنَكُمۡ وَضَلَّ عَنكُم مَّا كُنتُمۡ تَزۡعُمُونَ﴾ {الأنعام:94}

{Et vous voici venus à Nous, seuls, tout comme Nous vous avions créés la première fois, abandonnant derrière vos dos tout ce que Nous vous avions accordé. Nous ne vous voyons point accompagnés des intercesseurs que vous prétendiez être des associés. Il y a certainement eu rupture entre vous : ils vous ont abandonnés, ceux que vous prétendiez (être vos intercesseurs).} Sourate *Al-'An^câm*, verset 94.

Ainsi que les autres versets semblables qui prouvent que, ce qu'ils désiraient de ceux vers qui ils se tournaient, n'était autre que de jouir de leur rang privilégié et de leur intercession.

En résumé, la réponse à cette ambiguïté est de dire : « *Tu n'as rien ajouté à ce qu'avaient déjà reconnu les anciens polythéistes, tu n'as rien fait*

de plus que ce qu'ils faisaient, au contraire, toi et eux êtes parfaitement identiques. »

S'il te dit : « ***Ces versets furent révélés au sujet de ceux qui adoraient les idoles, alors comment mettre sur le même plan les gens vertueux et les idoles ? Ou comment considérer les prophètes comme des idoles ?*** »

Seconde ambiguïté : Ils limitent l'adoration d'un autre qu'Allah aux idoles et en excluent les vertueux

S'il te dit (celui qui cherche à mettre des ambiguïtés) : « *Ces versets* (il est question ici du verset :

﴿وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِ﴾ {يونس:18}

{Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »} Sourate Yûnus, verset 18.

Ainsi que les versets qui sont semblables). **Furent révélés au sujet de ceux qui adoraient les idoles.** S'il aborde maintenant cette ambiguïté, qui consiste à limiter l'adoration vouée à un autre qu'Allah à l'adoration des idoles ; ce qui impliquerait qu'en dehors de ce cas, ce ne serait pas une adoration, et [que selon lui] ce n'est pas pareil, lui invoque les gens vertueux et donc, ne peut être de ce fait un idolâtre ! **Alors comment mettre sur le même plan les gens vertueux et les idoles ?** Il a limité de fait l'adoration vouée à un autre qu'Allah à l'adoration des idoles. ***Ou comment considérer les prophètes comme des idoles ?*** »

Les gens du faux et leurs semblables, ont pour habitude d'accuser ceux qui ne font que donner leur réel rang aux gens vertueux, de les dévaloriser et de les léser. Mais en réalité, ce sont eux qui dévalorisent et rabaissent les Messagers en voulant leur attribuer ce qui est faux. Quant aux gens de la vérité, ils les mettent à leur juste place, celle qui leur convient, ainsi que ce qu'ils apportent avec eux comme révélation. Ils n'ajoutent ni ne tronquent rien à cela, ils leur donnent leur droit obligatoire, tout en les débarrassant du faux qui ne leur convient pas.

Réponds-lui par ce qui précède. En effet, s'il reconnaît que les mécréants attestaient que la Seigneurie appartient entièrement à Allah et qu'ils ne désiraient de ceux vers qui ils se tournent que l'intercession, mais qu'il persiste à vouloir faire une différence entre ce qu'ils faisaient et ce que lui pratique, comme il l'évoque :

Mentionne-lui alors le fait que parmi les mécréants certains adoraient les idoles...

La réponse à cette ambiguïté

Réponds-lui par ce qui précède. C'est-à-dire que les anciens polythéistes reconnaissaient la Seigneurie et qu'Allah (ﷻ) est le Créateur, Seul sans associé, Celui qui octroie la subsistance et qu'ils étaient des polythéistes, car ils faisaient appel à des intermédiaires... Néanmoins, ils ne donnèrent pas son plein droit à la Seigneurie, car le monothéisme de l'Adoration est une résultante du monothéisme de la Seigneurie, comme nous l'avons déjà vu.

En effet, s'il reconnaît que les mécréants attestaient que la Seigneurie appartient entièrement à Allah et qu'ils ne désiraient de ceux vers qui ils se tournent que l'intercession -et celui qui cherche à mettre des ambiguïtés reconnaît cela- **mais qu'il persiste à vouloir faire une différence entre ce qu'ils faisaient et ce que lui pratique, comme il l'évoque,** en disant que les polythéistes adoraient les idoles, alors que lui ne les adore pas.

Mentionne-lui alors le fait que parmi les mécréants, certains adoraient les idoles et les fétiches, comme Allah le mentionne à leur sujet :

﴿قَالُواْ نَعۡبُدُ أَصۡنَامًا فَنَظَلُّ لَهَا عَٰكِفِينَ﴾ {الشعراء:71}

{Ils dirent : « Nous adorons des idoles et nous leurs restons attachés. »} Sourate *Ash-Shuʿarâ'*, verset 71.

﴿إِنَّمَا تَعۡبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَوۡثَٰنًا وَتَخۡلُقُونَ إِفۡكًاۚ﴾ {العنكبوت:17}

{Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge.} Sourate *Al-ʿAnkabût*, verset 17.

﴿مَا هَٰذِهِ ٱلتَّمَاثِيلُ ٱلَّتِيٓ أَنتُمۡ لَهَا عَٰكِفُونَ﴾ {الأنبياء:52}

{Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?} Sourate *Al-'Anbiyâ'*, verset 52.

[...] d'autres invoquaient les saints, au sujet desquels Allah a dit : *{Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur.}* **Sourate *Al-'Isrâ'*, verset 57. Ils invoquaient ᶜÎsâ Ibn Maryam et sa mère, et Allah (ﷻ) a dit :** *{Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Des Messagers sont passés avant lui. Et sa mère était une véridique...}*

[...] d'autres invoquaient les saints, au sujet desquels Allah a dit :

﴿أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ يَبۡتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ ٱلۡوَسِيلَةَ أَيُّهُمۡ أَقۡرَبُ﴾ {الإسراء:57}

{Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur.} **Sourate *Al-'Isrâ'*, verset 57.**

Les objets de leur adorations étaient variés, ce n'était pas seulement les idoles, ce verset est d'ailleurs une des preuves de cette variété. Il fut révélé au sujet de gens qui adoraient les djinns, mais alors que les djinns embrassèrent l'Islam, ces humains persistèrent dans leur adoration de ces djinns.

On dit qu'il fut révélé au sujet de ceux qui adorent Al-ᶜUzayr et ᶜÎsâ, et c'est l'avis de la plupart des exégètes.

Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces deux avis, car il fut révélé au sujet de celui qui invoque un être vertueux donné, qui espère la miséricorde du Seigneur et craint son châtiment. C'est comme si Allah (ﷻ) les avait réfutés en disant : « **Certes celui que vous invoquez est Mon serviteur, tout comme vous êtes Mes serviteurs. Ils espèrent Ma miséricorde et craignent Mon châtiment. Il conviendrait que vous fassiez ce que font ces prétendues divinités.** » Ils sont Ses serviteurs concernant trois choses : car ils L'adorent Seul, ils placent leur espoir en Lui Seul et Le craignent Lui

Seul. C'est cela qui est leur relais, leur intermédiaire, leur moyen de parvenir à Lui et non pas l'adoration d'un autre que Lui, parmi les saints ou autre. Ce verset fait partie de l'ensemble des preuves indiquant qu'ils adoraient aussi les saints.

Ils invoquaient ᶜÎsâ Ibn Maryam et sa mère, ce qui est manifeste dans l'idolâtrie des chrétiens envers les Messagers. ᶜÎsâ est un Messager **et Allah (ﷻ) a dit :**

﴿مَّا ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ وَأُمُّهُۥ صِدِّيقَةٌ﴾

{Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Des Messagers sont passés avant lui. Et sa mère était une véridique...}

Elle attestait totalement de la vérité.

{Et tous deux consommaient de la nourriture. Vois comme Nous leur expliquons les preuves et puis vois comme ils se détournent. Dis : «Adorez-vous, au lieu d'Allah, ce qui n'a le pouvoir de vous faire ni le mal ni le bien ? » Or c'est Allah qui est l'Audient et l'Omniscient.} **Sourate** ***Al-Mâ'idah,*** **versets 75 et 76. Et mentionne-lui la parole d'Allah (ﷻ) :** *{Et un jour, Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »}* **Sourate Saba' versets 40-41.**

﴿كَانَا يَأْكُلَانِ ٱلطَّعَامَۗ ٱنظُرْ كَيْفَ نُبَيِّنُ لَهُمُ ٱلْـَٔايَٰتِ ثُمَّ ٱنظُرْ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ۝٧٥ قُلْ أَتَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًاۚ وَٱللَّهُ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ﴾ {المائدة:75-76}

{Et tous deux consommaient de la nourriture. Vois comme Nous leur expliquons les preuves et puis vois comme ils se détournent. Dis : «Adorez-vous, au lieu d'Allah, ce qui n'a le pouvoir de vous faire ni le mal ni le bien ? » Or c'est Allah qui est l'Audient et l'Omniscient.} **Sourate** ***Al-Mâ'idah,*** **versets 75 et 76.**

Ceci représente une partie des différentes formes de polythéisme des Gens du Livre.

Et mentionne-lui la parole d'Allah (ﷻ) :

﴿وَيَوۡمَ يَحۡشُرُهُمۡ جَمِيعٗا ثُمَّ يَقُولُ لِلۡمَلَٰٓئِكَةِ أَهَٰٓؤُلَآءِ إِيَّاكُمۡ كَانُواْ يَعۡبُدُونَ ۝ قَالُواْ سُبۡحَٰنَكَ أَنتَ وَلِيُّنَا مِن دُونِهِمۖ بَلۡ كَانُواْ يَعۡبُدُونَ ٱلۡجِنَّۖ أَكۡثَرُهُم بِهِم مُّؤۡمِنُونَ﴾ {سبأ:40-41}

{Et un jour, Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »} **Sourate Saba' versets 40-41.**

Ce verset indique que parmi les polythéistes, il y en a qui adorent les Anges.

Tu sais maintenant, à travers ces versets, qu'il y a parmi les idolâtres ceux qui invoquent les saints et les vertueux, ceux qui invoquent les prophètes et ceux qui invoquent les Anges. De même, on trouve certains versets qui furent révélés au sujet de ceux qui adorent les saints, d'autres au sujet de ceux qui adorent les prophètes et d'autres encore, au sujet de ceux qui adorent les Anges. Les versets traitant du polythéisme ne sont pas limités seulement à ceux qui adorent les idoles. Il n'y a pas de différences entre les diverses choses adorées, pour toutes, cela revient à mettre les créatures et le Créateur sur un même plan. Toutes ces adorations aident à s'écarter de Lui, sauf son adoration. Tout ceci est du polythéisme et ce sont tous des polythéistes. Tu sais désormais, par ces versets, qu'il est comme eux, ainsi se dévoile son ambiguïté et son argument est réfuté.

Ainsi que Sa parole (ﷻ) : *{(Rappelle-leur) le moment où Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : "Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ?" Il dira : « Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. »}* Sourate *Al-Mâ'idah* verset 116.

Ainsi que Sa parole (ﷻ) : *{(Rappelle-leur) le moment où Allah dira : « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : "Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ?"}* Bien qu'Allah sache mieux que ʿÎsâ qu'il ne l'a pas dit. Néanmoins, le but est que ce dernier le dise devant des témoins, afin de démontrer la fausseté de l'adoration qu'ils lui vouaient, tout en soulignant qu'il n'agréait pas cela. Cette information provenant d'Allah est un blâme, une critique à l'encontre de ceux qui prirent le Messie et sa mère comme divinités en dehors d'Allah. ***{Il dira : « Gloire et pureté à Toi !}*** C'est-à-dire : Je te purifie de tout ce qui ne sied pas à Ta Majesté et à Ton Immensité. ***{Il ne m'appartient pas}*** c'est-à-dire : Il ne convient pas pour moi ***{de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire !}*** En l'occurrence, de m'attribuer un droit du Seigneur de l'Univers, Lui à qui nul n'est associé en cela. ***{Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes.}*** Tu sais mieux que quiconque que cela n'émane pas de moi. ***{Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu. »}* Sourate *Al-Mâ'idah* verset 116.**

Dis-lui alors : « ***Tu sais à présent qu'Allah a déclaré mécréants, ceux qui se tournaient vers les idoles et déclara également mécréants ceux qui s'orientaient vers les gens vertueux. Le Messager d'Allah (ﷺ) les combattit sans faire de distinction entre eux.*** »

Dis-lui alors (à celui qui amène l'ambiguïté précédente) : « ***Tu sais à présent qu'Allah a déclaré mécréants, ceux qui se tournaient vers les idoles et déclara également mécréants ceux qui s'orientaient vers les gens vertueux.***[37] Il devra même adhérer à leur exclusion de l'Islam et y croire, en effet, celui qui ne les en exclut pas prouve par cela qu'il ne considère pas leur action comme relevant de la mécréance. ***Le Messager d'Allah (ﷺ) les combattit sans faire de distinction entre eux.*** » Il a considéré leurs voies comme identiques, quand bien même les objets de l'adoration différaient. Tout ceci revient à une seule chose : l'adoration d'un autre qu'Allah en même temps que celle d'Allah. Ainsi son ambiguïté est dévoilée et son argument réfuté. Ceci prouvant qu'il est vraiment ignorant de ce avec quoi est venu le Messager (ﷺ).

[37] Autrement dit : « *Après lui avoir récité des versets qui mentionnent ceux qui adorent d'autres choses que les idoles, dis-lui alors : "Tu sais..."* »

S'il te dit : « *Les mécréants veulent des choses d'eux, alors que moi j'atteste qu'Allah est le Bienfaisant, Celui qui peut nuire et qui administre toute chose Et je ne désire les choses que de Lui, les vertueux n'ayant aucune part dans l'ordre. Néanmoins, je m'adresse à eux et espère d'Allah leur intercession.* »

La réponse est que c'est ce que disent les mécréants, mot pour mot. Lis-lui la parole d'Allah (ﷻ) : *{Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. »}* **Sourate** *Az-Zumar*, **verset 3. Et aussi :** *{[...] et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »}* **Sourate Yûnus, verset 18.**

Troisième ambiguïté : Demander leur intercession n'est pas du polythéisme

S'il te dit : « *Les mécréants* à l'époque où le Coran fut révélé, tels Abû Jahl et ses semblables, **veulent des choses d'eux,** attendent des choses de ces divinités qu'ils invoquent et à qui ils font des demandes, car ils introduisent leurs besoins auprès d'Allah. Ils pratiquaient directement leur adoration sous différentes formes. *Alors que moi j'atteste qu'Allah est le Bienfaisant, Celui qui peut nuire et qui administre toute chose Et je ne désire les choses que de Lui, les vertueux n'ayant aucune part dans l'ordre. Néanmoins, je m'adresse à eux et espère d'Allah leur intercession.* » Cependant, leur Maître et Celui des demandes reste Allah. Je m'adresse à eux afin qu'ils demandent à Allah l'intercession pour moi.

La réponse à cette ambiguïté

Après le dévoilement des deux premières ambiguïtés, s'il passe à cette autre ambiguïté, **la réponse** à cette ambiguïté **est que c'est ce que disent les mécréants,** exactement à l'identique, **mot pour mot.** On ne trouve en lui rien de moins qu'eux, au contraire, on trouve en lui des choses encore pires. Eux reconnaissaient la Seigneurie, qu'Allah était Celui qui gérait tout, Seul, sans associé -comme nous l'avons vu au début du livre- lis-lui les versets précédemment cités qui prouvent qu'ils reconnaissaient la Seigneurie. **Lis-lui** les versets qui indiquent qu'ils ne voulaient d'eux que l'intercession, comme par exemple **la parole d'Allah** (ﷻ) **:**

﴿وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ مِن دُونِهِۦٓ أَوۡلِيَآءَ مَا نَعۡبُدُهُمۡ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلۡفَىٰٓ﴾

{الزمر:3}

{Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. »} **Sourate** ***Az-Zumar,*** **verset 3.**

Assurément, ce verset a restreint leur demande à une seule chose : Ils disent ne pas être aptes à demander directement à Allah, alors ils les sollicitent afin que ces derniers demandent pour eux à Allah, dans le but qu'ils les rapprochent davantage d'Allah.

Et aussi :

﴿وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِۚ﴾ {يونس:18}

{[...] et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »} **Sourate Yûnus, verset 18.**

De plus, ce verset démontre qu'ils n'ont qu'une seule intention, qui est celle de demander l'intercession auprès du Seigneur de tous.

Et sache que ces trois ambiguïtés sont les plus grandes que l'on trouve chez eux. Si tu sais qu'Allah les a clarifiées dans Son Livre et que tu les as biens comprises, alors les ambiguïtés qui viendront par la suite seront plus faciles.

Et sache que ces trois ambiguïtés sont les plus grandes que l'on trouve chez eux. C'est-à-dire cette ambiguïté et les deux précédentes : l'ambiguïté qui consiste à nier le polythéisme pour celui qui reconnaît le monothéisme de la Seigneurie, celle qui consiste à limiter le polythéisme exclusivement à l'adoration des idoles et celle qui consiste à dire, que les mécréants attendent d'eux des choses alors que lui n'attend d'eux que l'intercession.

Si tu sais qu'Allah les a clarifiées dans Son Livre et que tu les as biens comprises, alors les ambiguïtés qui viendront par la suite seront plus faciles. C'est-à-dire que si la réfutation de leurs plus grandes ambiguïtés a été aussi simple, alors les autres le seront bien plus encore. Tu trouveras dans les textes que leur réfutation est des plus faciles.

S'il te dit : ***« Je n'adore qu'Allah, ce recours aux gens vertueux ainsi que le fait de les invoquer n'est nullement une adoration. »***

Dis-lui alors : ***« Reconnais-tu qu'Allah t'a imposé de Lui vouer exclusivement l'adoration ? »*** **S'il dit :** ***« Oui. »*** **Alors dis-lui :** ***« Explique-moi cette chose qu'Allah t'a ordonnée, qui est de vouer l'adoration à Allah exclusivement et qui est un droit qu'Il a sur toi. »*** **En fait, il ne connaît ni l'adoration ni ses différentes formes.**

Quatrième ambiguïté : Ils nient adorer les vertueux, alors qu'ils les invoquent ou immolent en leur honneur

S'il te dit : ***« Je n'adore qu'Allah, ce recours aux gens vertueux ainsi que le fait de les invoquer n'est nullement une adoration. »*** Il refuse de reconnaître que du polythéisme puisse émaner de lui.

Cette ambiguïté possède deux réponses

Dis-lui alors en guise de réponse : ***« Reconnais-tu qu'Allah t'a imposé de Lui vouer exclusivement l'adoration ? »*** Il ne peut pas nier cela, s'il le nie, il nous dispense par la même occasion d'avoir à le réfuter avec tout ce que nous avons en réserve comme réponses.

S'il dit : ***« Oui. »*** **Alors dis-lui :** ***« Explique-moi cette chose qu'Allah t'a ordonnée, qui est de vouer l'adoration à Allah exclusivement et qui est un droit qu'Il a sur toi. »*** Si tu l'interroges sur la réalité de ce qu'Allah lui a imposé, alors qu'il sait pertinemment et reconnaît qu'Allah lui a imposé de Lui vouer l'adoration exclusivement. **En**

fait, il ne connaît ni l'adoration ni ses différentes formes. Car s'il la connaissait ainsi que ses formes, il ne l'aurait pas contredite lui-même et n'aurait pas donné la préséance à l'adoration d'un autre sur celle d'Allah. En réalité, il fait partie des gens les plus ignorants et les plus égarés. Il existe plusieurs types d'ignorance, la pire étant de ne pas connaître Allah, Ses Noms et Ses Attributs. Cette ignorance est pire que celle qui touche à la Législation Islamique et à sa religion. Son ignorance est plus marquée pour deux raisons :

Premièrement : C'est ne pas connaître le monothéisme qui est le fondement de la religion.

Deuxièmement : C'est ignorer une chose qui est connue et claire chez tout un chacun et l'ignorance qui touche une chose connue et claire, est pire que l'ignorance d'une chose cachée.

Alors, explique-la-lui en disant : « Allah a dit : *{Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs.}* **Sourate** *Al-'Acrâf*, **verset 55. Quand tu auras porté cela à sa connaissance, dis-lui alors : «** *Sais-tu que ceci est une adoration d'Allah ?* **» Il devra forcément répondre par l'affirmative -l'invocation étant l'essence même de l'adoration-**

Alors, explique-la-lui, c'est-à-dire : Montre-lui que l'invocation et la demande sont une adoration. L'une des définitions de l'adoration est : Ce qui a été ordonné par la Législation Islamique sans faire suite aux coutumes et sans être une conséquence d'un raisonnement [humain]. » Et Allah (ﷻ) nous a ordonné de L'invoquer Seul.

En disant : « Allah a dit :

﴿ٱدْعُوا۟ رَبَّكُمْ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ﴾ {الأعراف:55}

{Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs.} **Sourate** *Al-'Acrâf*, **verset 55.**

Ce verset nous enseigne qu'Allah aime et agrée cette œuvre, l'ordre dénotant une obligation.

Quand tu auras porté cela à sa connaissance : que ce verset indique que l'invocation est une adoration, **dis-lui alors : «** *Sais-tu que ceci est une adoration d'Allah ?* **» Il devra forcément répondre par l'affirmative.** Il ne pourra pas nier cela. S'il le nie malgré tout, il n'y a plus à parler avec lui, on saura qu'il s'est enflé d'orgueil et l'on passera alors au châtiment par le fouet, si cela est possible **-l'invocation étant l'essence même de l'adoration-** comme cela est stipulé dans le hadith : « *L'invocation étant l'essence même de l'adoration.* »

Dis-lui alors : « *Si tu reconnais que c'est une adoration, et que tu invoques Allah nuit et jour, avec crainte et désir, et qu'ensuite tu invoques un prophète ou autre pour ce même besoin : Auras-tu donné à Allah un associé dans son adoration ?* » **Il devra impérativement répondre :** « *Oui.* » **Demande-lui alors :** « *Si tu mets en pratique la parole d'Allah : {Accomplis la prière pour ton Seigneur et sacrifie.} Sourate Al-Kawthar, verset 2. Que tu obéis à Allah et sacrifie en Son honneur, est-ce une adoration ?* » **Il devra obligatoirement te répondre :** « *Oui.* » **Continue alors en disant :** « *Lorsque tu sacrifies pour une créature, que ce soit un prophète, un djinn ou autre, auras-tu donné à Allah un associé dans cette adoration ?* » **Il devra forcément te répondre :** « *Oui.* »

Dis-lui alors : « *Si tu reconnais que c'est une adoration, et que tu invoques Allah nuit et jour, avec crainte et désir, et qu'ensuite tu invoques un prophète ou autre pour ce même besoin,* c'est-à-dire : à travers cette adoration qu'est l'invocation : *Auras-tu donné à Allah un associé dans son adoration ?* » **Il devra impérativement répondre :** « *Oui.* » S'il prête attention à la preuve, reconnaître la première partie de l'énoncé implique forcément de reconnaître la seconde partie. Dès lors, son ambiguïté est dévoilée.

Demande-lui alors : « *Si tu mets en pratique la parole d'Allah :*

﴿فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَٱنْحَرْ﴾ {الكوثر:2}

{Accomplis la prière pour ton Seigneur et sacrifie.} **Sourate** *Al-Kawthar*, **verset 2.**

Que tu obéis à Allah et sacrifie en Son honneur, est-ce une adoration ? » Son indication est claire et sa preuve irréfutable. **Il devra obligatoirement te répondre :** « *Oui.* » Il ne pourra pas le nier.

Continue alors en disant : « ***Lorsque tu sacrifies pour une créature, que ce soit un prophète, un djinn ou autre, auras-tu donné à Allah un associé dans cette adoration*** (qu'est l'immolation) ? »

Il devra forcément te répondre : « ***Oui.*** » Il ne lui est pas possible de nier le second point, après avoir reconnu le premier. Reconnaître le premier point implique de reconnaître obligatoirement le second. Cela signifie qu'il en va de même pour l'ensemble des autres adorations : soit il reconnaît que ce sont des adorations, soit il le nie. S'il le nie, la preuve a été établie à son encontre, s'il le reconnaît alors on le prendra à partie. Ainsi, son ignorance et son égarement apparaîtront de manière claire, dès lors son ambiguïté sera dévoilée. Ce qu'il prétend en disant : « *Quant à moi je n'adore qu'Allah...* » N'est que pure ignorance de sa part. Et que ce qu'il pratique est une adoration vouée à un autre qu'Allah, il devient alors clair qu'il est un adorateur d'un autre qu'Allah ; que ce qu'il leur adresse est une manière de les adorer : Il adore Allah tout en adorant d'autres avec Lui.

Dis-lui aussi : «*Les polythéistes à l'époque de la révélation du Coran, n'adoraient-ils pas les Anges, les vertueux, Lât et autre ?* » **Il devra forcément dire :** « *Oui.* » **Dis-lui alors :** « *Le culte qu'ils leurs vouaient ne consistait-il pas uniquement à invoquer, sacrifier, recourir à eux, et ce qui est semblable à cela ?* »

Dis-lui aussi. Nous avons déjà vu la première réponse, qui est suffisante et complète. L'auteur l'a complétée par cette seconde réponse concernant l'ambiguïté précédente, comme à son habitude : Il mentionne dans un premier temps une réponse complète à une ambiguïté donnée, puis il y ajoute une, deux, voire trois réponses, comme lorsqu'il dit : « *Je n'adore qu'Allah, ce recours aux gens vertueux, ainsi que le fait de les invoquer, n'est nullement une adoration.* » **« *Les polythéistes à l'époque de la révélation du Coran, n'adoraient-ils pas les Anges, les vertueux, Lât et autre ?* »**

Il devra forcément dire : « *Oui.* » Il ne pourra pas nier une chose que le Coran affirme. Puis, cite-lui les textes qui prouvent qu'ils invoquaient les Anges, les gens vertueux et Lât, telle Sa parole (ﷻ) :

﴿وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ يَقُولُ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ أَهَٰٓؤُلَآءِ إِيَّاكُمْ كَانُوا۟ يَعْبُدُونَ ۝ قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ أَنتَ وَلِيُّنَا مِن دُونِهِم ۖ بَلْ كَانُوا۟ يَعْبُدُونَ ٱلْجِنَّ ۖ أَكْثَرُهُم بِهِم مُّؤْمِنُونَ﴾ {سبأ:40-41}

{Et un jour, Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »} Sourate Saba' versets 40-41.

Et aussi :

﴿أُوْلَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ يَبۡتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ ٱلۡوَسِيلَةَ أَيُّهُمۡ أَقۡرَبُ﴾ {الإسراء: 57}

{Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur.} Sourate *Al-'Isrâ'*, verset 57.

Mais encore :

﴿أَفَرَءَيۡتُمُ ٱللَّـٰتَ وَٱلۡعُزَّىٰ ۝١٩ وَمَنَوٰةَ ٱلثَّالِثَةَ ٱلۡأُخۡرَىٰٓ ۝٢٠ أَلَكُمُ ٱلذَّكَرُ وَلَهُ ٱلۡأُنثَىٰ ۝٢١ تِلۡكَ إِذٗا قِسۡمَةٞ ضِيزَىٰٓ ۝٢٢ إِنۡ هِيَ إِلَّآ أَسۡمَآءٞ سَمَّيۡتُمُوهَآ أَنتُمۡ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلۡطَٰنٍۚ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَمَا تَهۡوَى ٱلۡأَنفُسُۖ وَلَقَدۡ جَآءَهُم مِّن رَّبِّهِمُ ٱلۡهُدَىٰٓ﴾ {النجم: 19/23}

{Que vous en semble [des divinités] Lât et ʿUzza, ainsi que Manât, cette troisième autre ? Sera-ce à vous le garçon et à Lui la fille ? Que voilà donc un partage injuste ! Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allah n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Ils ne suivent que la conjecture et les passions de [leurs] âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur.} Sourate *An-Najm*, versets 19 à 23.

Dis-lui alors : « ***Le culte qu'ils leurs vouaient ne consistait-il pas uniquement à invoquer, sacrifier, recourir à eux, et ce qui est semblable à cela ?*** » C'est-à-dire : Leur adoration n'était constituée que de cela. Est-ce bien cela ou pas ? Il ne trouvera pas d'autre preuve que cela.

Hormis cela, ils reconnaissaient qu'ils étaient Ses serviteurs sous Sa domination et qu'Allah est Celui qui administre l'affaire. Cependant, ils les invoquaient et recouraient à eux, afin de jouir de leur rang privilégié et de leur intercession. C'est une chose très claire.

Dis-lui alors : « *Quant à moi j'ai une preuve, c'est que leur adoration était comme décrite :*

﴿وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِۚ﴾ {يونس:18}

{Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »} Sourate Yûnus, verset 18. »

Hormis cela, ils reconnaissaient qu'ils étaient Ses serviteurs sous Sa domination et qu'Allah est Celui qui administre l'affaire. Cependant, ils les invoquaient et recouraient à eux, afin de jouir de leur rang privilégié et de leur intercession. C'est une chose très claire, concernant le dévoilement de son ambiguïté.

S'il dit : « ***Nies-tu l'intercession du Messager d'Allah* (ﷺ) *? La désavoues-tu ?*** »

Cinquième ambiguïté : Celui qui réfute le polythéisme nie l'intercession du Messager d'Allah (ﷺ)

S'il passe à cette autre ambiguïté et **dit :** « ***Nies-tu l'intercession du Messager d'Allah* (ﷺ) *? La désavoues-tu ?*** » Cela fait partie des méthodes des ennemis d'Allah, que sont les adorateurs de tombes. Si on les réprouve sur une chose fausse, ils prétendent aussitôt que l'on rejette la vérité. Si on les réfute au sujet de l'invocation d'un autre qu'Allah, ils prétendent alors que l'on renie l'intercession[38].

Les gens du faux ont également pour habitude, tout comme les polythéistes, de se vanter et de mettre des ambiguïtés aux gens de la vérité. Si on les réfute au sujet de l'invocation d'un autre qu'Allah, mais aussi de leurs adorations polythéistes et de leurs égarements, ils se mettront à critiquer les monothéistes en disant : « *Vous reniez l'intercession, en plus de cela, vous rabaissez les alliés d'Allah et les gens vertueux.* » Alors que ce n'est pas le cas. Ils ont contredit la méthode des Messagers et forcent les gens à être satisfaits de cela. Bien que ceci soit l'opposé de ce à quoi, les Messagers les ont appelés.

[38] À la base, cela revient à clarifier ce qui est déjà clair, le besoin d'entreprendre des recherches à ce sujet, n'est devenu impérieux qu'à cause de la propagation des gens attachés aux légendes. Sans cela, le fait qu'il lui soit accordé (ﷺ) l'intercession est un fait tellement connu, qu'il est fastidieux de l'évoquer ; de même que la lui demander (ﷺ) est de l'idolâtrie. Autrement dit : Demander l'intercession est une chose claire, tout comme le fait qu'ils ne cherchent de ceux qu'ils adorent, qu'à jouir de leur intercession et qu'ils n'attendent pas d'eux qu'ils leur soient bénéfiques.

Réponds-lui ainsi : Je ne la nie pas et ne la désavoue point ; au contraire, [j'affirme qu'] il est (ﷺ) l'intercesseur dont l'intercession est agréée et j'espère jouir de son intercession. Néanmoins, l'intercession appartient entièrement à Allah, comme Allah (ﷻ) l'a dit : {*Dis : « L'intercession toute entière appartient à Allah. »*} Sourate *Az-Zumar*, verset 44. En outre, elle ne peut avoir lieu qu'après la permission d'Allah, comme Allah (ﷻ) l'a dit : {*Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?*} Sourate *Al-Baqarah*, verset 255.

Première réponse

Réponds-lui ainsi : Je ne la nie pas et encore moins **ne la désavoue ;** elle est un fondement des monothéistes, à l'exception de tout autre. Bien au contraire, moi et mes semblables sommes plus en droit d'espérer son intercession, du fait de mon attachement à sa Sunna. Ce sont eux qui en seront privés, pour s'être attachés à ce qui ne les mènera nullement à ce qu'ils souhaitent. Je dirais même plus, ils ont délaissé la cause qui permet de bénéficier de son intercession (ﷺ). **Au contraire, [j'affirme qu'] il est (ﷺ) l'intercesseur dont l'intercession est agréée et j'espère jouir de son intercession. Néanmoins, l'intercession appartient entièrement à Allah,** en effet le Prophète (ﷺ) ne la possède pas de manière indépendante, il ne pourra intercéder que pour une catégorie de gens particulière, qui doivent être aptes à jouir de son intercession. **Comme Allah (ﷻ) l'a dit :**

﴿قُل لِّلَّهِ ٱلشَّفَٰعَةُ جَمِيعًا﴾ {الزمر: 44}

{Dis : « L'intercession toute entière appartient à Allah. »} **Sourate *Az-Zumar*, verset 44.**

Ce verset fait suite à cet autre :

﴿أَمِ ٱتَّخَذُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ شُفَعَآءَۚ قُلۡ أَوَلَوۡ كَانُواْ لَا يَمۡلِكُونَ شَيۡـٔٗا وَلَا يَعۡقِلُونَ﴾ {الزمر:43}

{Ont-ils adopté, en dehors d'Allah, des intercesseurs ? Dis : « Quoi ! Même s'ils ne détiennent rien et sont dépourvus de raison ? »} Sourate *Az-Zumar*, verset 43.

Le verset 44 montre clairement que l'intercession appartient à Allah Seul et qu'elle a été accordée au Prophète (ﷺ), mais pas indépendamment d'Allah. Le Possesseur de l'intercession l'a honoré (ﷺ) tout en la réservant à des personnes particulières. L'intercession est donc une chose limitée visant une chose limitée. **En outre, elle ne peut avoir lieu qu'après la permission d'Allah, comme Allah (ﷻ) l'a dit :**

﴿مَن ذَا ٱلَّذِي يَشۡفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذۡنِهِۦ﴾ {البقرة:255}

{Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?} **Sourate *Al-Baqarah*, verset 255.**

Qui prétend-donc exclure le Prophète (ﷺ) de la portée globale de ce verset ?

Et il n'intercèdera (ﷺ) en faveur de personne, avant qu'Allah ne le lui permette, comme Allah (ﷻ) l'a dit : *{Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés.}* **Sourate** *Al-'Anbiyâ'*, **verset 28. Et Il (ﷻ) n'agréé rien d'autre que le monothéisme, comme Allah (ﷻ) l'a dit :** *{Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.}* **Sourate** *Âl ʿImrân*, **verset 85. Dès lors que l'intercession appartient entièrement à Allah, qu'elle ne peut avoir lieu qu'après Sa permission, que ni le Prophète (ﷺ), ni personne d'autre que lui n'intercèdera pour qui que ce soit, tant qu'Allah ne le lui aura pas permis et qu'Allah ne le permet qu'aux monothéistes,**

Et il n'intercèdera (ﷺ) en faveur de personne avant qu'Allah ne le lui permette, comme Allah (ﷻ) l'a dit :

﴿وَلَا يَشْفَعُونَ إِلَّا لِمَنِ ٱرْتَضَىٰ﴾ {الأنبياء:28}

{Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés.} **Sourate** *Al-'Anbiyâ'*, **verset 28.**

C'est-à-dire ceux dont Allah a agréé les paroles et les actions.

Et Il (ﷻ) n'agréé de Ses serviteurs, qu'une seule et unique œuvre : la soumission (l'Islam) et l'axe autour duquel il tourne : le monothéisme. Le monothéisme est à l'Islam ce que les fondations sont à une construction. L'axe central est le monothéisme. Le Seigneur n'agrée **rien d'autre que le monothéisme, comme Il l'a dit (ﷻ) :**

﴿وَمَن يَبْتَغِ غَيْرَ ٱلْإِسْلَٰمِ دِينًا فَلَن يُقْبَلَ مِنْهُ﴾ {آل عمران:85}

{Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.} **Sourate *Âl ʿImrân*, verset 85.**

Il a dit aussi (ﷻ) au sujet des polythéistes :

﴿فَمَا تَنفَعُهُمْ شَفَٰعَةُ ٱلشَّٰفِعِينَ﴾ { المدثر:48}

{Ne leur profitera point, l'intercession des intercesseurs.} Sourate *Al-Muddath-thir*, verset 48.

Dès lors que l'intercession appartient entièrement à Allah, comme on le retrouve dans le premier verset ; **qu'elle ne peut avoir lieu qu'après Sa permission,** comme cela est mentionné dans le second verset ; **que ni le Prophète (ﷺ), ni personne d'autre que lui n'intercèdera pour qui que ce soit tant qu'Allah ne le lui aura pas permis,** comme indiqué dans le troisième verset **et qu'Allah ne le permet qu'aux monothéistes,** comme mentionné dans le quatrième verset.

Il t'apparaîtra alors clairement que l'intercession est entièrement à Allah et que c'est à Lui que je dois la demander, en disant : « ***Ô Allah, ne me prive pas de son intercession !*** **»** **«** ***Ô Allah permet-lui d'intercéder en ma faveur !*** **» Etc.**

Il t'apparaîtra alors clairement avec tout ceci, et même si une partie seulement aurait suffi, **que l'intercession est entièrement à Allah :** elle appartient à lui Seul et l'on ne peut la demander d'un autre qu'Allah ; effectivement, on la demande d'Allah **et que c'est à Lui que je dois la demander,** je la demande en invoquant le Seigneur de l'Univers, Celui qui est le Seul à la posséder et non pas en invoquant le Prophète (ﷺ), **en disant : «** ***Ô Allah, ne me prive pas de son intercession !*** **»** **«** ***Ô Allah permet-lui d'intercéder en ma faveur !*** **» Etc.** En effet, si tu dis cela, tu l'obtiendras. Ce que veut dire l'auteur, c'est que tu réalises cette demande dans son sens, pas forcément en prononçant ces mots. Car si tu mets en pratique le monothéisme, alors tu fais les causes qui te permettent, entre autre, d'obtenir l'intercession, que tu l'aies demandée en l'exprimant ou pas, ou par une formulation ayant le même sens.

S'il dit : « *L'intercession a été accordée au Prophète (ﷺ), quant à moi, je lui demande de ce qu'Allah lui a octroyé.* »

La réponse sera alors de dire : Certes Allah lui a accordé l'intercession, mais Il t'a interdit de faire cela, en disant : {*N'invoquez-donc personne avec Allah.*} Sourate *Al-Jinn*, verset 18.

Si celui qui veut mettre des ambiguïtés **dit : « *L'intercession a été accordée au Prophète (ﷺ), quant à moi, je lui demande de ce qu'Allah lui a octroyé.* »** Il passe donc à une autre ambiguïté. Il prétend que celui qui se voit accorder de l'argent, en donne à qui il le souhaite et que c'est la même chose pour l'intercession.

La réponse sera alors de dire : Certes oui, **Allah lui a accordé l'intercession,** il est même le maître des intercesseurs, **mais** Celui qui lui a accordé cette intercession n'est autre qu'Allah, qui **t'a interdit de faire cela,** c'est-à-dire qu'Il t'a interdit de lui demander l'intercession[39]. Ce n'est qu'à cause de son ignorance profonde qu'il demande ce qui est défendu. Cela malgré le fait que l'octroi de cette intercession, est restreint et non absolu. De même, lorsqu'il se voyait octroyer des biens (ﷺ), il ne les donnait pas à qui il voulait, mais bien à qui Allah lui ordonnait de les donner.

---

[39] Quel lien peut-il y avoir entre le fait qu'il s'est vu accorder l'intercession et le fait de la lui demander ? Quant aux polythéistes, ils adorent la plupart du temps les gens vertueux, malgré cela, quelle est la preuve que l'on peut la lui demander ? Quelqu'un a-t-il confirmé cela ou bien trouve-t-on quoi que ce soit dans les textes abondant dans ce sens ? Les Compagnons la lui ont-ils demandée ? Au contraire, les textes renferment un interdit à ce sujet. Qu'est-ce que l'invocation d'un autre qu'Allah ? C'est de dire : « *Ô untel ! Intercède en ma faveur !* » Telle est leur idolâtrie : ils invoquent une créature en espérant obtenir par ce biais son intercession. Autrement dit : Il n'y a dès lors, plus de différence à leurs yeux, entre celui qui exprime clairement ce genre de chose en disant : « *Ô untel ! Intercède en ma faveur !* » Et celui qui sacrifie un animal en l'honneur de l'être invoqué, afin de jouir de son intercession.

En disant :

﴿فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن:18}

{N'invoquez-donc personne avec Allah.} **Sourate *Al-Jinn*, verset 18.**

Ceci est un interdit concernant l'invocation d'un autre qu'Allah. L'invocation d'un autre qu'Allah est de différentes sortes : invoquer un autre qu'Allah en souhaitant jouir de son intercession, mais aussi invoquer un autre qu'Allah afin de lever les afflictions, etc. Ceci est interdit, c'est la réalité de la religion des anciens polythéistes. En vérité, ils n'adoraient leurs divinités qu'en les invoquant, en leur demandant leur intercession, entre autre, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Si tu invoques Allah pour qu'Il fasse intercéder Son Prophète en ta faveur, alors obéis d'abord à Sa parole : ***{N'invoquez-donc personne avec Allah.}*** **Sourate** ***Al-Jinn*****, verset 18.**

Si tu invoques Allah, il semblerait qu'ici ce soit plutôt : si tu espères d'Allah **qu'Il fasse intercéder Son Prophète en ta faveur, alors obéis d'abord à Sa parole :**

﴿فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا﴾ {الجن:18}

{N'invoquez-donc personne avec Allah.} **Sourate** ***Al-Jinn*****, verset 18.**

Si tu espères être digne de l'intercession du maître des intercesseurs, voue ton culte exclusivement à Allah et sois sincère envers Lui dans tes œuvres, ainsi tu obtiendras l'intercession de l'Élu (ﷺ). En effet, l'intercession qui est un droit et qu'il a reçu (ﷺ), a des conditions, comme nous l'avons vu précédemment. La Législation Islamique a montré que les causes permettant d'en jouir sont : le suivi des Messagers et la sincérité de l'intention dans les œuvres. En remplissant ces deux conditions, tu feras partie des personnes dignes de jouir de son intercession. Alors que les polythéistes ont gâché la cause première, permettant de bénéficier de l'intercession, ils s'y sont opposés et y ont contrevenu.

En outre, la Législation Islamique a montré que la cause permettant d'en jouir n'est pas de la lui demander (ﷺ), mais bien d'avoir foi en lui (ﷺ) et en ce qu'il apporte comme Révélation. Allah a dit à ce sujet :

﴿فَمَا تَنفَعُهُمْ شَفَـٰعَةُ ٱلشَّـٰفِعِينَ﴾ { المدثر:48}

{Ne leur profitera point donc, l'intercession des intercesseurs.} Sourate *Al-Muddath-thir*, verset 48.

Et aussi :

﴿وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا عِندَ ٱللَّهِ ۚ قُلْ أَتُنَبِّـُٔونَ ٱللَّهَ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ﴾ {يونس:18}

{Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. » Dis : « Informerez-vous Allah de ce qu'Il ne connaît pas dans les cieux et sur la terre ? » Pureté à Lui, Il est Très élevé au-dessus de ce qu'Ils Lui associent !} Sourate Yûnus, verset 18.

Et ce qu'Allah ne connaît pas est vain, c'est-à-dire qu'Il ne connaît pas en dehors de Lui d'intercesseurs. On demanda au Prophète (ﷺ) : « *Qui sera le plus heureux de ton intercession [au Jour du Jugement] ?* » Il répondit (ﷺ) : « *Celui qui a dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, sincèrement du fond du cœur.* » Il a dit aussi (ﷺ) : « *Elle est accordée si Allah le veut, à celui qui mourra sans jamais n'avoir rien associé à Allah.* » L'intercession est accordée pour les pécheurs, quant aux polythéistes, ils n'auront aucune intercession.[40]

---

[40] « *Le sujet ici est l'intercession de notre Prophète Muhammad (ﷺ) : les juifs et les chrétiens nient l'intercession à notre Prophète (ﷺ). Une partie des gens l'affirment, cependant, tout en faisant preuve d'exagération à son sujet : c'est le cas des idolâtres. Un autre groupe, en l'occurrence les Gens de la Sunna, l'affirment en faveur des pécheurs monothéistes. Enfin, un autre groupe nie l'intercession en faveur des pécheurs monothéistes.* » Ceci aussi est un commentaire du cheikh.

De plus, l'intercession a été accordée à d'autres qu'au Prophète (ﷺ), il nous est parvenu de manière authentique que les Anges intercèdent, les alliés [d'Allah] intercèdent et les enfants morts en bas âge intercèdent. Dis-tu alors : « *Comme Allah leur a accordé l'intercession, je peux la leur demander* » ? Si c'est ce que tu dis, alors tu en reviens à l'adoration des gens vertueux, qu'Allah a mentionnée dans Son Livre. Et si tu réponds par la négative, alors tu rends vaine ta parole : « *L'intercession lui a été accordée (ﷺ), quant à moi, je lui demande de ce qu'Allah lui a octroyé.* »

Seconde réponse

De plus, l'intercession a été accordée à d'autres qu'au Prophète (ﷺ). C'est une seconde réponse à l'ambiguïté précédente. Nous avons vu précédemment, la première réponse qui est suffisante et claire afin de dévoiler son ambiguïté, ceci est une seconde réfutation. **Il nous est parvenu, de manière authentique, que les Anges intercèdent, les alliés [d'Allah] intercèdent et les enfants morts en bas âge intercèdent.** Cette catégorie d'intercession a été accordée à d'autres que le Prophète (ﷺ), cependant cet octroi est restreint. **Dis-tu alors : « *Comme Allah leur a accordé l'intercession, je peux la leur demander* » ?** C'est en fait ce qu'implique et indique sa parole : « *Le Prophète (ﷺ) s'est vu accorder l'intercession, quant à moi je la lui demande.* » **Si c'est ce que tu dis, alors tu en reviens à l'adoration des gens vertueux, qu'Allah a mentionnée dans Son Livre.** Ce ne serait pas plus que ce que les polythéistes : ils leur demandaient l'intercession, égorgeaient en leur honneur et s'adressaient à eux afin qu'ils les rapprochent d'Allah. Ils ne demandaient rien d'autre que leur intercession, comme Allah (ﷻ) l'a dit :

﴿وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ فِى مَا هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَنْ هُوَ كَٰذِبٌ كَفَّارٌ﴾

{الزمر:3}

{Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah. » En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat.} Sourate *Az-Zumar*, verset 3.

Et si tu réponds par la négative, en disant que tu ne la demandes pas d'eux, bien qu'Allah la leur ait accordée, **alors tu rends vaine ta parole :** ***« L'intercession lui a été accordée (ﷺ), quant à moi, je lui demande de ce qu'Allah lui a octroyé. »*** Il t'apparaît alors clairement que le fait qu'un individu se voit accorder l'intercession, ne prouve pas qu'il l'accorde à celui qui la lui demandera. Ce qui implique que si chaque personne, à qui l'on demande l'intercession, l'accorde à celui qui la lui demande, alors les législations seraient altérées. Ceci prouve que l'octroi de l'intercession est restreint, mais ne prouve aucunement que l'on puisse la lui demander. Si tel était le cas, alors les Compagnons auraient été les premiers à la lui demander. Alors que Zîn Al-ᶜÂbidîn réprouva celui qui se rendait auprès d'une ouverture située à proximité de la tombe du Prophète (ﷺ), afin de s'y faufiler et invoquer.

Ainsi son ambiguïté est dévoilée, son argument réfuté et son ignorance ainsi que son égarement t'apparaissent de manière flagrante.

S'il dit : « ***Moi, je n'associe rien à Allah, loin de là ! Cependant avoir recours aux vertueux n'est nullement du polythéisme.*** »

Réponds-lui alors : « ***Si tu reconnais qu'Allah a interdit le polythéisme, de manière beaucoup plus forte que l'interdiction de la fornication, que tu reconnais qu'Allah ne le pardonne pas, alors quelle est donc cette chose qu'Allah a interdite et au sujet de laquelle Il a dit qu'Il ne la pardonne pas ?*** » **En réalité il ne sait pas. Comment te désavouer du polythéisme quand tu ne le connais pas ? Et alors qu'Allah t'a interdit cela, tout en mentionnant qu'Il ne le pardonne pas, comment se fait-il que tu n'interroges pas à ce sujet et que tu ne le connaisses pas ?**

Septième ambiguïté : Le recours aux vertueux n'est nullement du polythéisme, donc celui qui le pratique n'est pas polythéiste pour autant

S'il dit : « ***Moi, je n'associe rien à Allah, loin de là ! Cependant avoir recours aux vertueux n'est nullement du polythéisme.*** » C'est-à-dire qu'il nie pratiquer le polythéisme.

La réponse en le mettant au défi

Réponds-lui alors en demandant des détails et en le poussant dans ses retranchements, jusqu'à ce que son ambiguïté soit dévoilée : « ***Si tu reconnais qu'Allah a interdit le polythéisme, de manière beaucoup plus forte que l'interdiction de la fornication, que tu reconnais***

qu'Allah ne le pardonne pas -chose qu'il ne peut nier- ***alors quelle est donc cette chose qu'Allah a interdite et au sujet de laquelle Il a dit qu'Il ne la pardonne pas ?*** » C'est-à-dire : Explique-moi la réalité du polythéisme. En d'autres termes : Qu'est-ce que l'adoration d'Allah ? **En réalité il ne sait pas,** ce qu'est le polythéisme, ni le monothéisme. Si tu viens à lui demander de te définir celui-ci ou celui-là, il restera sans rien dire. Où se trouve une telle personne par rapport au monothéisme ?

Comment te désavouer du polythéisme quand tu ne le connais pas ? En effet, afin de pouvoir juger d'une chose, de l'infirmer ou de l'affirmer, il faut d'abord en prendre connaissance et pouvoir se la représenter. Donc tu ne connais pas le polythéisme pour pouvoir le rejeter, mais tu ne connais pas non plus le monothéisme afin de l'affirmer. **Et alors qu'Allah t'a interdit cela, tout en mentionnant qu'Il ne le pardonne pas, comment se fait-il que tu n'interroges pas à ce sujet et que tu ne le connaisses pas ?** Ton manque de connaissance à cet égard et ton manque d'intérêt pour cela, prouvent que tu ne connais pas ta religion et que tu n'as rien de la piété. Tu n'es qu'un lâcheur insouciant, qui se détourne de la religion et de son apprentissage, n'ayant qu'un seul droit : celui de se taire ; de toute façon de quoi pourrais-tu bien parler ?

Penses-tu qu'Allah l'interdit sans nous le montrer ?

Penses-tu qu'Allah l'interdit sans nous le montrer ? S'il pense cela, alors il est dans un égarement encore plus grand que son premier égarement. Il aura alors ajouté à cela une autre mécréance. En réalité, ceci émana de lui car il était déjà empêtré dans l'idolâtrie, tout en l'ignorant, ce qui le place dans la confusion. Il ne sait pas qu'il est plongé dans l'idolâtrie. Certes, Allah nous a montré ce qui est subtil et ce qui est évident, et a parfait pour nous la religion.

S'il dit : ***« Le polythéisme, c'est l'adoration des idoles, or nous n'adorons pas les idoles. »***

Demande-lui alors : ***« Que signifie l'adoration des idoles ? »*** **Penses-tu qu'ils croyaient que ces morceaux de bois et ces pierres, avaient le pouvoir de créer, d'accorder la subsistance et d'administrer les affaires de ceux qui les invoquent ? Ceci est démenti par le Coran. S'il affirme alors :** ***« Ce sont ceux qui s'adressent à un bout de bois, à une pierre, à une construction sur une tombe ou autre, qui les invoquent, font des sacrifices en leur honneur et disent : {[...] ils nous rapprochent davantage d'Allah.}, et Allah nous protège par leur bénédiction ou nous accorde des choses par leur bénédiction. »***

Huitième ambiguïté : Dire que le polythéisme est l'adoration des idoles, or nous n'adorons pas les idoles

S'il dit : ***« Le polythéisme, c'est l'adoration des idoles, or nous n'adorons pas les idoles. »*** S'il passe à cette ambiguïté et prétend que le polythéisme se définit spécifiquement par l'adoration des idoles, alors que lui prétend ne pas adorer les idoles mais un saint.

La réponse se fera en lui demandant des explications et en le provoquant, ainsi il sera réfuté et son ambiguïté sera dévoilée. Son ignorance et son égarement éclateront au grand jour, et l'on s'apercevra qu'il est totalement étranger à ce sur quoi se trouvaient les Messagers, et ne sais pas ce qu'était la religion des polythéistes.

Cette ambiguïté possède deux réponses :

Première réponse

Demande-lui alors : « *Que signifie l'adoration des* **idoles** » dans laquelle tu as restreint l'idolâtrie ? **Penses-tu qu'ils croyaient que ces morceaux de bois et ces pierres, avaient le pouvoir de créer, d'accorder la subsistance et d'administrer les affaires de ceux qui les invoquent ?**

S'il répond que oui, **ceci est démenti** et réfuté **par le Coran.** Le Coran indique qu'ils ne croyaient absolument pas cela des idoles. **S'il affirme alors :** « *Ce sont ceux qui s'adressent à un bout de bois, à une pierre, à une construction sur une tombe ou autre, qui les invoquent, font des sacrifices en leur honneur et disent : {[...] ils nous rapprochent davantage d'Allah.}, et Allah nous protège par leur bénédiction ou nous accorde des choses par leur bénédiction.* » Ceci est une explication correcte de l'adoration des idoles.

Dis-lui alors : « ***Tu as dit vrai, et c'est ce que vous accomplissez auprès des pierres, des édifices construits au-dessus des tombes, etc.*** **» Il a reconnu que leur agissement dont il est question, n'est rien d'autre que l'adoration d'idoles et tel était l'objectif.**

Dis-lui alors : « ***Tu as dit vrai, et*** malgré cela, ***c'est*** exactement ***ce que vous accomplissez auprès des pierres, des édifices construits au-dessus des tombes, etc.*** » Cela concorde parfaitement avec leurs agissements et c'est la véritable explication de cette adoration.

Il a reconnu que leur agissement dont il est question, n'est rien d'autre que l'adoration d'idoles et tel était l'objectif.

L'objectif était qu'il reconnaisse la vérité, mais aussi de dévoiler son ambiguïté. Et effectivement, son ambiguïté est dévoilée et son argument réfuté, ainsi apparaissent clairement son ignorance et son égarement.

En résumé, voilà ton argumentaire que tu devras énoncer : Leur demander s'ils croyaient que leurs idoles avaient un pouvoir de création. S'ils affirment que oui, alors tu leurs mentionneras les versets qui évoquent ce sujet...

S'il affirme alors : « *Ce sont ceux qui s'adressent à...* » Réponds alors : « *Oui, en effet. Et c'est ce que vous faites.* »

Soit il donne une explication erronée, auquel cas on lui exposera sa fausseté, soit il reconnaît que leur agissement correspond à la définition [de l'adoration des idoles].

On lui dira également : « ***Lorsque tu dis que le polythéisme est l'adoration des idoles, entends-tu par là qu'il se résume à cela et que le fait de s'en remettre aux vertueux et de les invoquer, n'entre pas dans cette définition ?*** **» Ceci est réfuté par ce qu'Allah mentionne dans Son Livre au sujet de la mécréance de celui qui s'attache aux Anges, à ᶜÎsâ ou aux gens vertueux. Il devra forcément reconnaître devant toi, que quiconque associe dans l'adoration d'Allah qui que ce soit parmi les vertueux, se sera rendu coupable du polythéisme mentionné dans le Coran et tel était l'objectif.**

Seconde réponse

On lui dira également (ceci est une seconde réponse à cette ambiguïté) : « ***Lorsque tu dis que le polythéisme est l'adoration des idoles, entends-tu par là qu'il se résume à cela,*** qu'il se limite à cette forme, que cela exclut de fait l'adoration de qui que ce soit d'autre que ces idoles ***et que le fait de s'en remettre aux vertueux,*** aux prophètes, aux saints et aux Anges ***et de les invoquer n'entre pas dans cette définition*** et n'est pas du polythéisme ? »

Ceci est totalement faux et est **réfuté par ce qu'Allah mentionne dans Son Livre, au sujet de la mécréance de celui qui s'attache aux Anges, à ᶜÎsâ ou aux gens vertueux.** Certes, le Noble Coran démontre la mécréance de celui qui s'attache à ces derniers, déclarant mécréant quiconque s'attache à eux, comme nous l'avons vu précédemment. Il démontre aussi que l'adoration des idoles est une des catégories qui composent le polythéisme.

Dès lors, **il devra forcément reconnaître devant toi, que quiconque associe dans l'adoration d'Allah qui que ce soit parmi les vertueux, se sera rendu coupable du polythéisme mentionné dans le Coran et**

tel était l'objectif. Il deviendra alors clair que celui qui adore une idole, un fétiche ou autre, est un polythéiste. Ainsi, son ambiguïté est levée et son argument réfuté.

La subtilité de cette question réside dans le fait qu'il dise : « ***Moi, je n'associe rien à Allah.*** **» C'est là que tu lui demanderas : «** ***Qu'est-ce que le polythéisme ? Explique-le-moi*** **» S'il te répond : «** ***C'est l'adoration des idoles.*** **» Alors dis-lui : «** ***Qu'est-ce que l'adoration des idoles ? Explique-la-moi*** **» S'il dit : «** ***Moi, je n'adore qu'Allah Seul !*** **» Dis-lui alors : «** ***Que signifie l'adoration d'Allah ? Explique-la-moi*** **» S'il l'explique selon ce que le Coran démontre, alors tel était l'objectif. En revanche, s'il s'avère qu'il ne sait pas l'expliquer, comment alors peut-il prétendre une chose qu'il ne connaît pas ? S'il l'explique par autre chose que sa signification réelle, tu lui montreras les versets du Coran clairs sur la signification du polythéisme et de l'adoration des idoles...**

L'essentiel des réponses à ces trois ambiguïtés

La subtilité de cette question, c'est-à-dire le résumé et l'essentiel des réponses à ces trois ambiguïtés. L'auteur mentionne en premier lieu la réponse à l'ambiguïté, en donnant une et parfois deux réponse(s) spécifique(s) à chaque ambiguïté, avant de mentionner ces réponses ici, afin de les rassembler [dans un même raisonnement], après les avoir dispersées.

Réside dans le fait qu'il dise : « ***Moi, je n'associe rien à Allah.*** **» C'est là que tu lui demanderas : «** ***Qu'est-ce que le polythéisme*** **»** Quelle est la signification du polythéisme ? ***Explique-le-moi*** »

S'il te répond : « ***C'est l'adoration des idoles.*** **» Alors dis-lui : «** ***Qu'est-ce que l'adoration des idoles ? Explique-la-moi*** **»**

S'il dit : « ***Moi, je n'adore qu'Allah Seul !*** **» Dis-lui alors : «** ***Que signifie l'adoration d'Allah ? Explique-la-moi*** **»**

S'il l'explique selon ce que le Coran démontre, alors tel était l'objectif. En revanche, s'il s'avère qu'il ne sait pas l'expliquer, comment alors peut-il prétendre une chose qu'il ne connaît pas ? S'il l'explique par autre chose que sa signification réelle, tu lui montreras les versets du Coran clairs sur la signification du polythéisme et de l'adoration des idoles...

[...] et que c'est exactement ce qu'ils font à notre époque, et que l'adoration d'Allah Seul, sans associé est ce qu'ils nous reprochent et ce pourquoi ils nous apostrophent, comme le firent leurs frères en disant : *{Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante.}* Sourate *S̲âd*, verset 5.

[...] et que c'est exactement ce qu'ils font à notre époque.

Ce qui signifie que l'essentiel des réponses à ces trois ambiguïtés est que tu le défies, il aura alors trois possibilités :

La première : Il s'abstient de répondre. Tu lui diras alors : « *Tu ne sais pas différencier le vrai du faux.* »

S'il abandonne, ne sait pas et s'abstient de répondre, cela est suffisant pour réfuter son ambiguïté. Dès lors, nous nous contenterons amplement de sa réponse. C'est le cas de bon nombre de ceux qui adorent les idoles, ils ne savent rien du polythéisme et de ses partisans ; rien non plus de l'adoration des idoles. Ils ne savent pas distinguer l'adoration des idoles de l'adoration d'autre chose que ces dernières.

S'il explique l'adoration des idoles, comme elle est expliquée dans le Coran, là aussi sa réponse nous suffira, il aura détruit la base sur laquelle il fondait son argumentation.

En revanche, s'il l'explique de manière erronée, contredisant l'explication du Coran, tu lui montreras les versets clairs au sujet de la signification du polythéisme et de l'adoration des idoles.

En résumé, on obtiendra de ce débat neuf possibilités : trois réponses possibles pour chacune de ces trois ambiguïtés.

Et que l'adoration d'Allah Seul, sans associé (qui est le monothéisme) **est ce qu'ils nous reprochent et ce pourquoi ils nous**

apostrophent, comme le firent leurs frères en disant dans le but de réfuter le monothéisme auquel appelait le Messager (ﷺ) :

﴿أَجَعَلَ ٱلْآلِهَةَ إِلَٰهًا وَاحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَيْءٌ عُجَابٌ﴾ {ص:5}

***{Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante.}* Sourate *S̲âd*, verset 5.**

Ils réprouvèrent qu'il réduise les divinités à un seul Dieu.

Ainsi, tu sauras que beaucoup de ceux qui s'affilient à l'Islam dans cette communauté, ne suivent pas la religion. Ils n'ont de musulmans que le nom. Ils ignorent le polythéisme des anciens. Si l'un d'eux connaissait le polythéisme des anciens et celui des gens de cette époque, il se serait rendu compte que c'est le même. Je dirai même plus, le polythéisme des gens de cette époque est bien pire que celui des anciens, et ce, conformément à ce que l'auteur avancera comme propos à ce sujet. L'idolâtrie des anciens n'est pas pire que leur croyance qui consiste à ce que l'un d'eux, demande à celui en qui il a foi, de demander à Allah pour lui, qu'il est une porte d'accès, un intermédiaire pour obtenir ses affaires auprès d'Allah. C'est ainsi qu'Allah (ﷻ) les a décrits :

﴿مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ﴾ {الزمر:3}

{Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah.} Sourate *Az-Zumar*, verset 3.

Lorsque tu comprendras que ce que les idolâtres de notre époque appellent "la croyance", est en fait le polythéisme contre lequel le Coran fut révélé et à cause duquel le Messager d'Allah (ﷺ) combattit des gens, sache alors que le polythéisme des anciens est moins grave que celui des gens de notre époque et ce pour deux raisons :

Premièrement : Les anciens polythéistes associant à Allah les Anges, les saints et les idoles, ne les invoquaient qu'en période d'aisance. Par contre, en période de difficulté, ils réservaient leur invocation exclusivement à Allah.

Le polythéisme de nos contemporains est plus grave que celui des anciens et ce pour deux raisons

Première raison

Lorsque tu comprendras que ce que les idolâtres de notre époque appellent "la croyance", ils pouvaient aussi l'appeler "la supplication", **est en fait le polythéisme** majeur sur lequel se trouvaient les Quraysh et leurs homologues, **contre lequel le Coran fut révélé et à cause duquel le Messager d'Allah (ﷺ) combattit des gens,** et lorsque tu seras certain [de la véracité] de ce que je t'ai présenté précédemment, comme dévoilement des ambiguïtés précédentes...

[...] sache alors que le polythéisme des anciens, est moins grave que celui des gens de notre époque et ce pour deux raisons. Donc le polythéisme des gens de notre époque est pire et plus grave.

Cependant, le fait que le polythéisme des gens de notre époque soit pire et plus grave pour ces deux raisons, n'est pas une preuve qu'il ne peut être plus grave que via ces deux points. Le cheikh veut simplement stipuler que dans ce cas il est pire pour ces deux raisons :

Premièrement : Les anciens polythéistes associant à Allah les Anges, les saints et les idoles, ne les invoquaient qu'en période d'aisance. Par contre, en période de difficulté, ils réservaient leur invocation exclusivement à Allah. Si telle était la situation des premiers polythéistes, c'est parce qu'ils étaient plus sains d'esprit et comprenaient mieux ces choses. Ils savaient en effet, que personne ne les sauverait en cas de difficulté et d'affliction, en dehors d'Allah ; c'est pour cela qu'ils vouaient alors à Allah un culte exclusif. C'est aussi pour cette raison que lorsque le Prophète (ﷺ) demanda à Husayn : « *Combien de divinités adores-tu ?* » Ce dernier répondit : « Sept : six sur terre et une au ciel. » Il continua : « *Laquelle adores-tu par désir et par crainte ?* » Il répondit : « *Celle qui se trouve au ciel.* »

Tout comme Allah (ﷻ) l'a mentionné : *{Et quand le mal vous touche en mer, ceux que vous invoquiez en dehors de Lui se perdent. Puis, quand Il vous sauve et vous ramène à terre, vous vous détournez. L'homme reste très ingrat !}* **Sourate** ***Al-'Isrâ'*****, verset 67.**

Il a dit aussi (ﷻ) : *{Dis : « Informez-moi : si le châtiment d'Allah vous vient, ou que vous vient l'Heure, ferez-vous appel à autre qu'Allah, si vous êtes véridiques ? » C'est plutôt à Lui que vous ferez appel. Puis, Il dissipera, s'Il veut, l'objet de votre appel et vous oublierez ce que vous [Lui] associez.}* **Sourate** ***Al-'Ancâm*****, versets 40 et 41. Mais aussi :** *{Et quand un malheur touche l'homme, il appelle son Seigneur en se tournant vers Lui.}* **Jusqu'à :** *{Dis : « Jouis de ta mécréance un court moment. Tu fais partie des gens du Feu ».}* **Sourate** ***Az-Zumar*****, verset 8. Et encore :** *{Quand une vague les recouvre comme des ombres, ils invoquent Allah, vouant leur culte exclusivement à Lui.}* **Sourate Luqmân, verset 32.**

Tout comme Allah (ﷻ) l'a mentionné :

﴿وَإِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فِى ٱلْبَحْرِ ضَلَّ مَن تَدْعُونَ إِلَّآ إِيَّاهُ فَلَمَّا نَجَّىٰكُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ أَعْرَضْتُمْ وَكَانَ ٱلْإِنسَـٰنُ كَفُورًا﴾

{Et quand le mal vous touche en mer, ceux que vous invoquiez en dehors de Lui se perdent} C'est-à-dire que vous ne pensez plus à ceux que vous invoquiez en dehors de Lui. *{Puis, quand Il vous sauve et vous ramène à terre, vous vous détournez}* du fait de le singulariser dans l'adoration et de chercher refuge auprès de Lui. *{L'homme reste très ingrat !}* **Sourate** ***Al-'Isrâ'*****, verset 67.**

Il a dit aussi (ﷻ) :

﴿قُلْ أَرَءَيْتَكُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُ ٱللَّهِ أَوْ أَتَتْكُمُ ٱلسَّاعَةُ أَغَيْرَ ٱللَّهِ تَدْعُونَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ۝ بَلْ إِيَّاهُ تَدْعُونَ فَيَكْشِفُ مَا تَدْعُونَ إِلَيْهِ إِن شَآءَ وَتَنسَوْنَ مَا تُشْرِكُونَ﴾

{Dis : « Informez-moi : si le châtiment d'Allah vous vient, ou que vous vienne l'Heure, ferez-vous appel à autre qu'Allah, si vous êtes véridiques ? » C'est plutôt à Lui que vous ferez appel. Puis, Il dissipera, s'Il veut, l'objet de votre appel et vous oublierez ce que vous [Lui] associez.} **Sourate *Al-'Ancâm*, versets 40 et 41.**

Mais aussi :

﴿وَإِذَا مَسَّ ٱلْإِنسَٰنَ ضُرٌّ دَعَا رَبَّهُۥ مُنِيبًا إِلَيْهِ﴾

{Et quand un malheur touche l'homme, il appelle son Seigneur en se tournant vers Lui.}

Jusqu'à :

﴿قُلْ تَمَتَّعْ بِكُفْرِكَ قَلِيلًا إِنَّكَ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ﴾

{Dis : « Jouis de ta mécréance un court moment. Tu fais partie des gens du Feu ».} **Sourate *Az-Zumar*, verset 8.**

Et encore :

﴿وَإِذَا غَشِيَهُم مَّوْجٌ كَٱلظُّلَلِ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ﴾

{Quand une vague les recouvre comme des ombres, ils invoquent Allah, vouant leur culte exclusivement à Lui.} **Sourate Luqmân, verset 32.**

Ces versets et leurs semblables, prouvent qu'en période d'aisance ils pratiquaient leur polythéisme, mais lors de la difficulté, ils vouaient un culte exclusif à Allah. Lors des situations de détresse, ils n'invoquaient exclusivement qu'Allah, Seul, sans associé.

Alors que de nos jours, leur paganisme est présent dans les deux situations. Parfois même, en plein désarroi, ils oublient complètement Allah, s'attachant passionnément à l'objet de leur adoration, en dehors d'Allah. Chacun disant selon le cas : « *Ô Matbûlî ! Ô ʿAydrûs ! Ô Badawî ! Ô ʿAbd Al-Qâdir ! Ô ʿAlî ! Ô Husayn ! Ô Messager d'Allah ! Ô untel !* » Comment peut-on comparer le polythéisme de ceux-ci avec celui des anciens ? Il y a une grande différence entre ces deux polythéismes. Notamment, les polythéistes de notre époque ont ajouté une couche à leur polythéisme, en ajoutant des catégories et en en restaurant d'autres.

Quiconque comprend ce point qu'Allah clarifie dans Son Livre, qui est que les idolâtres que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, invoquaient Allah (ﷻ) tout en invoquant d'autres que Lui en période d'aisance ; par contre, en temps d'adversité et de difficulté, ils n'invoquaient qu'Allah, Seul, sans aucun associé et oubliaient leurs maîtres (leurs idoles), alors il s'apercevra de la différence entre l'idolâtrie des gens de notre époque et l'idolâtrie des anciens.

Cependant, où se trouve celui dont le cœur comprend cela d'une manière correcte et profonde ? Et Allah est Celui dont on implore l'aide.

Puis l'auteur a dit : **Quiconque comprend ce point qu'Allah clarifie dans Son Livre,** d'une réelle compréhension, qui le comprend d'Allah et Son Messager, se défaisant de l'esprit de parti et des passions, mais également de l'ignorance : **qui est que les idolâtres que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, invoquaient Allah (ﷻ) tout en invoquant d'autres que Lui en période d'aisance. Par contre, en temps d'adversité et de difficulté, ils n'invoquaient qu'Allah, Seul, sans aucun associé et oubliaient leurs maîtres (leurs idoles), alors il s'apercevra de la différence entre l'idolâtrie des gens de notre époque et l'idolâtrie des anciens.** C'est-à-dire que le polythéisme des gens de notre époque est pire, bien plus grave et plus catastrophique. En fait, ils ne se sont égarés que pour avoir délaissé le Coran, s'en être détournés, ainsi que de sa compréhension et de sa méditation.

Cependant, où se trouve celui dont le cœur comprend cela d'une manière correcte et profonde ? Afin de se sauver de l'ignorance. Mais que l'on n'aille pas penser que ce que l'on entend par là, est qu'il s'agit d'un peuple passé qui se distingue totalement [des nouveaux]. En réalité, même s'ils vécurent il y a longtemps et se

distinguent d'eux, ils ont laissé derrière eux des descendants bien pires qu'eux. **Et Allah est Celui dont on implore l'aide.**

Deuxièmement : Les anciens invoquaient avec Allah des gens rapprochés d'Allah, notamment des prophètes, des alliés d'Allah ou des Anges. Ou bien encore, ils invoquaient des arbres ou des pierres, qui sont [par nature], obéissantes à Allah et non désobéissantes. Alors que les gens de notre époque invoquent avec Allah, des pervers de la pire espèce.

Seconde raison

Deuxièmement (nous avons vu le premier point qui soulignait que les anciens polythéistes pratiquaient un polythéisme moins grave que celui des gens de notre époque) : **Les anciens** polythéistes **invoquaient avec Allah des gens rapprochés d'Allah, notamment des prophètes, des alliés d'Allah ou des Anges** ou mêmes des gens vertueux. **Ou bien encore, ils invoquaient des arbres ou des pierres, qui sont [par nature], obéissantes à Allah et non désobéissantes.** Les créatures sont toutes obéissantes à Allah :

﴿وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِ﴾ {الإسراء:44}

{Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges.} Sourate *Al-'Isrâ'*, verset 44.

Et :

﴿وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَن فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَظِلَالُهُم بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ﴾

{الرعد:15}

{Et c'est à Allah que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de journée.} Sourate *Ar-Raᶜd*, verset 15.

Alors que les gens de notre époque invoquent avec Allah, des pervers de la pire espèce. Il arrive même que certains d'entre eux, invoquent les pires mécréants qui soient. Certains étant plus mécréants que les juifs et les chrétiens, comme c'est le cas de ceux qui invoquent l'imam de la théorie de l'unicité de l'existence (*wahdatu-l-wujûd*) un certain Ibn ᶜArabî. Il y a d'ailleurs de nos jours, un mausolée au-dessus de sa tombe qui se trouve au Shâm.

Ceux qu'ils invoquent sont des gens, au sujet desquels il est fait état de débauche, de fornication, de vol, d'abandon de la prière entre autre. Celui qui a foi en une personne vertueuse ou en ce qui ne désobéit pas, tel un morceau de bois ou une pierre, commet un acte moins abject que celui qui a foi en une personne dont la perversité et la débauche sont flagrantes et dont on témoigne.

Ceux qu'ils invoquent sont des gens, au sujet desquels il est fait état de débauche, de fornication, de vol, d'abandon de la prière entre autre. Celui qui a foi en une personne vertueuse ou en ce qui ne désobéit pas, tel un morceau de bois ou une pierre, commet un acte moins abject que celui qui a foi en une personne dont la perversité et la débauche sont flagrantes et dont on témoigne. En effet, il est de notoriété publique que celui qui invoque avec Allah, quoi que ce soit d'autre que Lui, est mécréant et aura détourné un droit du Seigneur de l'Univers, au profit d'un autre que Lui. Que cet autre soit un prophète ou autre, ne le sauvera pas du polythéisme. Cependant, cela reste moins grave que le second cas, où la personne vénère celui qui n'est absolument pas vénérable et est de fait, semblable à un acharné. Les textes législatifs indiquent la déficience de ce dernier, sa dépravation et son infamie. En faisant cela, cette personne inverse les valeurs de la Législation et en fait une personne vénérable, de ce fait, son polythéisme est plus grave ; bien que dans les deux cas ce soit du polythéisme, de la mécréance et de l'égarement.

Ainsi apparaît la véracité des propos tenus par l'auteur : le polythéisme des idolâtres de notre époque est plus grave et plus redoutable que le polythéisme des anciens idolâtres. Avec cette nuance toutefois, que les anciens étaient touchés par cette ambiguïté qu'avaient les gens de la période préislamique, qui était que la personne était vénérable de manière générale. Quant à celui qui

invoque un pervers ou un mécréant, il implore en fait une personne exécrable, blâmable aux yeux de la Législation ; malgré cela il l'adore, ce qui fait qu'il s'obstine contre la Législation. Les deux sont équivalents dans le sens où les deux cas restent du polythéisme avéré, mais ils sont différents en ce sens où, l'un est vénérable de façon générale, alors que dans le second cas, on vénère celui qui n'est nullement vénérable : ce qui en fait un polythéisme plus grave encore. Car si les anciens avaient vénéré les vertueux sans idolâtrie, cela aurait été convenable. Quant au pervers et autre, s'il est vénéré sans être adoré, alors celui qui le vénère est désobéissant, vu que l'être vénéré est passible de l'application d'une peine légale ou est un pervers.

Une fois que tu seras convaincu que ceux que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, étaient plus sains d'esprit et coupables d'une idolâtrie moins grave que ces gens-là, alors sache que ces gens ont une ambiguïté qu'ils allèguent au sujet de ce que nous avons mentionné. Elle fait partie de leurs plus grandes ambiguïtés, prête-donc une oreille attentive à sa réfutation. Leur ambiguïté est de dire : « Ceux qui sont mentionnés dans le Coran n'attestaient pas qu'il n'y a de divinité qu'Allah, ils démentaient le Messager d'Allah (ﷺ), niaient la Résurrection et qualifiaient le Coran de mensonge, le considérant comme de la sorcellerie. »

Neuvième ambiguïté : « Vous considérez mécréants des musulmans. » Avec neuf réponses invalidant la distinction entre leur polythéisme et celui des anciens

Une fois que tu seras convaincu de ce qui a été dit précédemment, **que ceux que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit, étaient plus sains d'esprit et coupables d'une idolâtrie moins grave que ces gens-là,** sous-entendu les polythéistes de notre époque. **Alors sache que ces gens ont une ambiguïté qu'ils allèguent au sujet de ce que nous avons mentionné.** Une ambiguïté que certains contemporains de l'auteur (ﷺ) invoquaient comme preuve, prétendant que les polythéistes de notre époque pratiquent un polythéisme identique à celui des anciens. Ils disent même : « *Vous ne vous êtes pas simplement contentés de nous assimiler à eux, mais vous en avez rajouté.* » Celui qui porte cette ambiguïté désire, en protestant contre cette différentiation, nier ce qu'a conclu l'auteur au cours de cette interprétation. **Elle fait partie de leurs plus grandes ambiguïtés,**

prête-donc une oreille attentive à sa réfutation. Effectivement, l'auteur a répondu à cette ambiguïté en neuf réponses, chacune d'entre elles étant suffisante et claire pour la réfuter. Cependant, il a multiplié les réponses dans un but de lever encore plus l'ambiguïté et d'éclaircir ce qui est équivoque.

Leur ambiguïté est de dire : « *Ceux qui sont mentionnés dans le Coran n'attestaient pas qu'il n'y a de divinité qu'Allah,* c'est-à-dire qu'ils ne prononcent pas les deux attestations de foi, **ils démentaient le Messager d'Allah** (ﷺ) et ne lui obéissaient pas, **niaient la Résurrection** et n'y prêtaient pas foi, **et qualifiaient le Coran de mensonge le considérant comme de la sorcellerie,** ils ne priaient pas et ne jeûnaient pas non plus.

Alors que nous, nous attestons qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, que nous tenons le Coran pour véridique et croyons en la Résurrection, nous prions et jeûnons, comment pouvez-vous donc nous considérer comme pareils à ces gens-là ? »

Alors que nous, nous attestons qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, que nous tenons le Coran pour véridique et croyons en la Résurrection, nous prions et jeûnons, comment pouvez-vous donc nous considérer comme pareils à ces gens-là ? » Comment pouvez-vous mettre sur un même plan celui qui reconnaît ces choses illustres et celui qui les ignore ? C'est-à-dire : Vous considérez comme égaux deux groupes distincts, vous avez regroupé deux clans différents. Mais vous ne vous êtes pas contentés de cela, vous nous avez considérés comme plus ignorants et plus égarés qu'eux.

Tu vois bien qu'ils s'opposent à ce qu'a affirmé l'auteur. Ils disent : *« Nous ne sommes pas des leurs, malgré cela vous nous considérez pires qu'eux. Comment pouvez-vous mettre sur un même plan celui qui possède ces qualités et ces distinctions et celui qui n'en possède rien ? »*

La réponse de l'auteur à cela va arriver, montrant que ces distinctions n'ont aucune influence, et ce, en se fondant sur le Coran, la Sunna et le consensus. Au contraire, ces distinctions ne font qu'aggraver leur mécréance. Certes, le mécréant d'origine, qui ne reconnaît rien de cela, fait preuve d'une mécréance moins lourde que celle de la personne qui reconnaît la vérité puis la renie. C'est pour cela que la mécréance de l'apostat est plus grave dans son jugement, que celle du mécréant d'origine.

La réponse est qu'il n'y a pas de divergence entre l'ensemble des savants quant au fait que, l'homme qui croit le Messager d'Allah (ﷺ) sur un point et le dément sur un autre, est un mécréant qui n'est pas entré dans l'Islam, tout comme celui qui croit au Coran et en renie une partie...

Première réponse

La réponse à leurs protestations au nom de ces prétendues distinctions qui selon eux comptent, est que les distinctions sont de deux types : celles qui ont une influence et celles qui n'en ont pas. Il y a consensus autour du fait que celles-ci n'ont pas d'influence permettant d'alléger le jugement. **La réponse est qu'il n'y a pas de divergence entre l'ensemble des savants quant au fait, que l'homme qui croit le Messager d'Allah (ﷺ) sur un point et le dément sur un autre, est un mécréant qui n'est pas entré pas dans l'Islam,** c'est un consensus établi. C'est-à-dire qu'il n'est absolument pas musulman et n'a rien de l'Islam en lui. S'il venait à démentir un seul point venant du Prophète (ﷺ) et en affirmer mille autres, ce seul point démenti annulerait les mille autres. Si celui qui croit en lui sur un point et le dément sur un autre est un mécréant, qu'en est-il alors du monothéisme qui est la plus immense obligation avec laquelle le Prophète (ﷺ) soit venue ? Il a choisi la quintessence de la prophétie et a attribué un associé dans l'adoration, au Créateur de la Terre et des cieux, en détournant au profit de ce prétendu associé, l'invocation qui n'est autre que l'essence même de l'adoration, sa substance. Il est égal qu'il invoque seulement un autre que Lui ou qu'il Lui donne un associé.

Si ces distinctions n'ont pas d'influence, qu'en est-il alors du monothéisme ? Cependant -qu'Allah nous en préserve- le

polythéisme a anéanti leurs cœurs et s'y est mêlé. Les partisans de cette ambiguïté sont des gens ignorants et égarés, car lorsque celui qui a une perception équitable examinera les propos de ceux qui portent cette ambiguïté, il se rendra compte qu'ils ne possèdent vraiment aucune science.

Tout comme celui qui croit au Coran et en renie une partie, ne serait-ce qu'en niant ou rejetant une seule lettre, ou en reniant une chose confirmée provenant du Prophète (ﷺ), ceci est de la mécréance évidente. Quelle mécréance est pire que celle qui consiste à démentir Allah et Son Messager ?

[...] comme c'est le cas de celui qui reconnaît le monothéisme mais nie le caractère obligatoire de la prière. Ou qui reconnaît le monothéisme et la prière, mais nie le caractère obligatoire de la zakat. Ou encore, qui reconnaît tout cela mais nie le jeûne. Ou qui reconnaît tout cela, tout en niant le pèlerinage.

Lorsque des gens refusèrent de s'acquitter du pèlerinage à l'époque du Prophète (ﷺ), Allah révéla [ce verset] à leur sujet : {*Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.*} Sourate *Âl-ʿImrân*, verset 97.

[...] comme c'est le cas de celui qui reconnaît le monothéisme dans son expression et sa substance, **mais nie** une des branches de la Législation Islamique, alors qu'il est connu que le Prophète (ﷺ) en a fait part, comme **le caractère obligatoire de la prière.** Quiconque nie les cinq prières est mécréant et il y a consensus à ce sujet, quand bien même il la pratiquerait et serait adepte du monothéisme.

Ou qui reconnaît le monothéisme et la prière, mais nie le caractère obligatoire de la zakat, quand bien même il s'en acquitterait, il reste un mécréant selon le consensus de la communauté.

Ou encore, qui reconnaît tout cela mais nie le jeûne et cela même s'il le pratique, il est un mécréant selon le consensus de la communauté, pour avoir démenti Allah et Son Messager.

Ou qui reconnaît tout cela tout en niant le pèlerinage de la Maison, même si lui-même accomplit ce pèlerinage ; il est mécréant selon le consensus de la communauté, pour avoir démenti Allah et Son Messager, ainsi que pour avoir rejeté le consensus de la communauté.

Lorsque des gens refusèrent de s'acquitter du pèlerinage de la maison **à l'époque du Prophète** (ﷺ), **Allah révéla [ce verset] à leur sujet :**

﴿ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴾ {آل عمران:97}

{Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison} Cela signifie qu'il est un devoir, pour ceux qui le peuvent parmi les gens, d'accomplir le pèlerinage. ***{Et quiconque ne croit pas...}*** C'est-à-dire : délaisse cela. ***{Allah Se passe largement des mondes.}*** **Sourate *Âl-ᶜImrân*, verset 97.**

Ce qui prouve que délaisser cela est de la mécréance. Celui qui nie ce point est un mécréant. Ce verset indique l'obligation du pèlerinage de la Maison. Cela prouve que quiconque n'y croit pas est un mécréant, contrairement à celui qui ne s'y rend pas car il en est incapable.

De même, quiconque reconnaît tout cela mais nie la Résurrection est mécréant à l'unanimité, son sang et ses biens perdent leur sacralité, comme le dit Allah (ﷻ) : *{Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent : « Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres », et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance). Les voilà les vrais mécréants ! Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant.}* **Sourate** ***An-Nisâ'*****, versets 150 et 151.**

De même, quiconque reconnaît tout cela mais nie la Résurrection, c'est-à-dire qu'il nie le fait que ces corps seront ressuscités après leur détérioration et que leurs âmes y reviendront le Jour du Jugement, **est mécréant à l'unanimité** des savants. **Son sang et ses biens perdent leur sacralité** et ce qu'il aura reconnu ne lui sera d'aucune utilité ; **comme le dit Allah (ﷻ) :**

﴿إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكۡفُرُونَ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَيُرِيدُونَ أَن يُفَرِّقُواْ بَيۡنَ ٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَيَقُولُونَ نُؤۡمِنُ بِبَعۡضٖ وَنَكۡفُرُ بِبَعۡضٖ وَيُرِيدُونَ أَن يَتَّخِذُواْ بَيۡنَ ذَٰلِكَ سَبِيلًا ١٥٠ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡكَٰفِرُونَ حَقّٗاۚ وَأَعۡتَدۡنَا لِلۡكَٰفِرِينَ عَذَابٗا مُّهِينٗا﴾

{النساء:150-151}

{Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent : « Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres », et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance). Les voilà les vrais mécréants ! Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant.} **Sourate** ***An-Nisâ'*****, versets 150 et 151.**

Dans ce verset, Allah dit clairement qu'un tel individu est le véritable mécréant ; ce qui prouve qu'il n'est pas nécessaire de mécroire en l'ensemble, pour que ce soit considéré comme de la mécréance. C'est une mécréance spécifique. Il existe deux sortes de mécréance : la mécréance générale et la mécréance spécifique, mais il n'y a pas de différence entre les deux. Celui qui mécroit en une partie est comme celui qui mécroit en la totalité, il n'y a pas de distinction [à ce niveau].

Dès lors qu'Allah a déclaré dans Son Livre, que celui qui croit en une partie et mécroit en une autre est le véritable mécréant, alors cette ambiguïté disparaît. C'est cette même ambiguïté qui fut mentionnée par certains habitants d'Al-'Ahsâ', au cours d'une lettre qui nous était adressée.

Dès lors qu'Allah a déclaré dans Son Livre, que celui qui croit en une partie et mécroit en une autre est le véritable mécréant, alors cette ambiguïté disparaît. C'est cette même ambiguïté qui fut mentionnée par certains habitants d'Al-'Ahsâ', au cours d'une lettre qui nous était adressée. Ainsi, il apparaît clairement qu'il existe des différences, mais qu'elles n'ont pas d'impact. En effet, l'apostasie est de deux sortes :

L'apostasie absolue : qui est le fait de revenir sur l'ensemble de ce qu'a apporté le Messager.

La seconde sorte étant de mécroire en une partie de ce qu'il a apporté. Il y a consensus entre les gens de science, pour considérer mécréant celui qui apostasie d'une partie de la religion. De plus, ils considèrent qu'une seule croyance, une seule parole peut exclure la personne de l'ensemble de la religion.

Ainsi, cette ambiguïté est dévoilée. On sait à présent que la distinction fondée sur les points qu'ils mentionnent n'a aucun effet [sur le jugement de leur mécréance].

On pourra également lui dire : Si tu reconnais que celui qui croit le Messager (ﷺ) en tout point, mais nie l'obligation de la prière est un mécréant dont le sang et les biens perdent leur sacralité, suivant le consensus établi. Tout comme celui qui reconnaît tout sauf la Résurrection, ou celui qui nie l'obligation du jeûne du mois de Ramadan, tout en reconnaissant le reste et qu'aucune des écoles de jurisprudence ne diverge à son sujet. En outre, c'est ce qu'exprime le Coran, comme nous l'avons précédemment dit.

Il est connu que le monothéisme est le devoir le plus important rapporté par le Prophète (ﷺ), plus important encore que la prière, la zakat, le jeûne et le pèlerinage.

Seconde réponse

On pourra également lui dire (et ceci tient lieu de seconde réponse à l'ambiguïté précédente) : **Si tu reconnais que celui qui croit le Messager (ﷺ) en tout point, mais nie l'obligation de la prière est un mécréant dont le sang et les biens perdent leur sacralité, suivant le consensus établi. Tout comme celui qui reconnaît tout sauf la Résurrection, ou celui qui nie l'obligation du jeûne du mois de Ramadan, tout en reconnaissant le reste.** Il ne nie pas ce qui a été affirmé concernant le caractère obligatoire des choses mentionnées, cependant son Islam n'est pas établi. Au contraire, son Islam s'en va entièrement et disparaît avec ses fondements[41]. **Et qu'aucune des écoles de jurisprudence ne diverge à son sujet.** Les différentes doctrines ne divergent nullement sur le fait que nier l'obligation d'une seule d'entre ces choses, suffit à causer la dégénérescence du serviteur et qu'il devient mécréant selon le consensus. **En outre, c'est ce qu'exprime le Coran, comme nous l'avons précédemment dit :**

[41] S'il nie un seul des points cités.

celui qui croit en une partie du Livre et mécroit en une autre, est le vrai mécréant.

Il est connu que le monothéisme est le devoir le plus important rapporté par le Prophète (ﷺ), plus important encore que l'obligation de **la prière, la zakat, le jeûne et le pèlerinage.** Dès lors, le fait qu'il atteste de la véracité de tout ce qu'a apporté le Messager (ﷺ), ne lui est pas utile et ne lui apportera rien.

Alors comment peut-on prétendre que celui qui nie une seule de ces choses est mécréant et ce, même s'il met en pratique tout le reste des enseignements du Messager (ﷺ) ; mais qu'en revanche s'il nie le monothéisme, qui est la religion de tous les Messagers, il n'est pas mécréant ?

Alors comment peut-on prétendre que celui qui nie une seule de ces choses est mécréant et ce, même s'il met en pratique tout le reste des enseignements du Messager (ﷺ) ; mais qu'en revanche s'il nie le monothéisme, qui est la religion de tous les Messagers, il n'est pas mécréant ?

Si tel est le jugement de celui qui nie un seul pilier de l'Islam, alors qu'en est-il de celui qui nie le monothéisme, qui est le fondement de la religion ? Il est ce qui a le plus d'importance. Et le fait qu'il atteste de la véracité de tout ce qu'a apporté le Messager (ﷺ), ne lui est d'aucune utilité dès lors qu'il nie la base.

Si la négation d'une des branches de la religion est de la mécréance, alors qu'en est-il de la négation de la base qu'est le monothéisme. Si l'on suppose -bien que cela soit impossible- que nier l'ensemble de toutes ces branches -la prière et ce qui suit- ne soit pas un immense péché, la négation du monothéisme resterait à lui seul de la mécréance. Comment en serait-il autrement alors qu'il est la base ? Une telle ignorance est inconcevable, au point que même un tel opposant ne peut nier que cela fait sortir en soit de l'Islam[42].

Ils considèrent musulman celui qui détruit le fondement de la religion matin et soir, simplement parce qu'il prétend être musulman. Alors que dans le même temps, celui qui nie le caractère

[42] *« Mécroire en Allah n'est pas une chose qui se partitionne, celui qui mécroit en Sa divinité à mécru en Lui. »* (Ceci est également un commentaire du cheikh).

obligatoire de la zakat, quand bien même il s'en acquitterait, est mécréant selon le consensus établi !

Gloire et pureté à Allah ! Que cette ignorance est étonnante !

Gloire et pureté à Allah ! Que cette ignorance est étonnante ! En effet, l'ignorance de ces personnes est des plus étonnantes. L'un d'eux admet que la négation de la prière est de la mécréance et qu'il y a unanimité à ce sujet ; ou encore que la négation d'un des autres piliers de l'Islam est de la mécréance. Mais la négation du monothéisme n'est pas de la mécréance ? Si nous admettions que la négation des autres piliers ne rend pas mécréant -chose qui est impossible- alors la négation à elle seule du monothéisme suffirait pour rendre mécréant.

La preuve en est que la base ne disparaît pas suite à la disparition des branches. Contrairement aux branches qui disparaissent avec la disparition de la base. À l'image d'un mur ou d'un arbre dont les branches disparaîtraient si la base venait à disparaître.

L'essentiel est que si l'on admet que le monothéiste était une partie des choses citées, sa négation serait de la mécréance. Alors qu'en est-il du fait qu'il est la base de tout ceci ? Plus encore, le monothéisme peut suffire à lui seul afin que le serviteur embrasse l'Islam et entre au Paradis. En effet, s'il prononce la formule du monothéisme, puis meurt avant d'atteindre une obligation qui se trouve être une branche de la religion, le monothéisme lui suffira à lui seul. Le monothéisme n'a pas besoin de ces branches, en revanche elles ont besoin de lui pour être valides.

Il n'y a pas plus étonnant, plus vil, plus énorme que celui qui ignore cela. S'il admet que celui qui nie la moindre chose de ces branches est un mécréant -chose qu'il ne nie pas- mais s'il nie le monothéisme (qui est la base, alors que le reste constitue ses branches), il n'est pas considéré mécréant. Il n'y a donc pas plus étonnant que l'ignorance de celui qui ne sait pas cela.

On lui dira également : Regarde les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), ils combattirent la tribu des Banû Hanîfah, en dépit du fait qu'ils avaient embrassé l'Islam au temps du Prophète (ﷺ). En outre, ils attestaient qu'Il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, réalisaient l'appel à la prière et accomplissaient la prière. S'il vient à dire : « ***Mais ils prétendaient que Musaylimah était un prophète !*** **» Nous leur dirons que c'est là où nous voulions en venir. Si celui qui élève une personne au rang du Prophète (ﷺ) a mécru, que ses biens et son sang ont perdu leur sacralité, et que les deux attestations ne lui profitent aucunement, pas plus que la prière ; alors que dire de celui qui...**

Troisième réponse

On lui dira également (comme troisième réponse à l'ambiguïté précédente) : **Regarde les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), ils** considérèrent mécréants et **combattirent la tribu des Banû Hanîfah** en voyant cette action comme l'un des meilleurs combats face aux apostats. Ils rendirent licite leur sang et réduisirent leurs enfants en esclavage, alors que ceux-ci prétendaient être musulmans. Tout ceci **en dépit du fait qu'ils avaient embrassé l'Islam au temps du Prophète (ﷺ). En outre, ils attestaient qu'Il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, réalisaient l'appel à la prière et accomplissaient la prière**[43].

[43] Autrement dit, en guise d'éclaircissement et de complément : Ils n'ont pas apostasié en niant les deux attestations de foi ou en délaissant leur prononciation, ni en délaissant la prière ou autre ; cependant ils ont pris pour religion ce que d'autres ont pris pour religion dans la péninsule Arabique.

Si celui qui porte en lui cette ambigüité **vient à dire :** « ***Mais ils prétendaient que Musaylimah était un prophète !*** » C'est-à-dire qu'ils les ont considérés mécréants à cause de leur prétention que Musaylimah était un prophète.

Nous leur dirons que oui et que **c'est là où nous voulions en venir.** Notre but était d'en arriver là. Concernant ces derniers, la seule chose que l'on peut leur reprocher est d'avoir dit qu'il était prophète. Par cela, ils ont agi de manière injuste envers la prophétie, ce qui rendit leur monothéisme et leur religion caducs.

Si celui qui élève une personne au rang du Prophète (ﷺ) **a mécru, que ses biens et son sang ont perdu leur sacralité, et que les deux attestations ne lui profitent aucunement, pas plus que la prière,** le jeûne, ni même l'appel à la prière. De plus, tu reconnais cela toi-même -ce péché consistant à élever une créature au niveau d'une autre créature- **alors que dire de celui qui** se comporte injustement envers le caractère divin, en élevant une créature au niveau d'un Créateur ? Les savants ont considéré mécréant celui qui agit injustement envers la prophétie, alors que dire de celui qui se comporte injustement envers la divinité ?

[...] élève Shamsân, Yûsuf, un Compagnon ou un prophète au niveau du Tout-Puissant [qui domine] les cieux et la Terre ? Gloire et pureté à Allah, Lui qui est Immense ! *{C'est ainsi qu'Allah scelle les cœurs de ceux qui ne savent pas.}* **Sourate** ***Ar-Rûm*****, verset 59.**

Celui qui adore un autre avec Allah a certes agi de façon injuste, je dirai même qu'il n'y a pas pire péché que cela.

[...] élève Shamsân[44], Yûsuf, un Compagnon ou un prophète au niveau du Tout-Puissant [qui domine] les cieux et la Terre ? Ce qui signifie : Ceci mérite encore plus d'être considéré comme de la mécréance et de l'égarement, car il a détourné au profit d'une créature des formes d'adoration que seul le Créateur mérite. Ceci est une analogie liée aux priorités, c'est-à-dire que si la nature de ce

---

[44] Shamsân et Tâj sont des gens connus, au même titre qu'Abû Hadîdah dans la région du Najd et en dehors ; tout comme il existe de nombreux autres noms qui sont adorés en dehors d'Allah.
Cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm fut interrogé au sujet de Yûsuf, Shamsân et Tâj. Il répondit ceci :
« *Yûsuf, Shamsân et Tâj sont les noms de gens mécréants, de fausses divinités. Tâj est originaire de la ville de Kharaj. On lui adresse des voeux pieux, on l'invoque en croyant qu'il a le pouvoir d'être bénéfique ou de nuire. Il se rendait auprès des gens de la ville d'Ad-Dar'iyyah en provenance de sa ville de Kharaj, afin de récupérer les offrandes que les gens lui avait promis suite à leurs vœux pieux. Beaucoup de ceux qui croyaient en son pouvoir le craignaient. Il avait des acolytes et une cour à qu'il l'on ne causait aucun tort. Pire encore, on prétendit des choses mensongères à leur sujet. On leur prête des histoires infâmes. Parmi les choses qui se disent sur Tâj, le fait qu'il était aveugle et qu'il venait de sa ville de Kharaj sans guide pour lui indiquer le chemin.*
Quant à Shamsân, ce qui ressort des livrets de l'imam du prêche [authentique], est qu'il n'était pas adoré en cas d'ennui, mais qu'il avait des fils en lesquels certains avaient foi.
Enfin Yûsuf : Il y avait au-dessus de sa tombe la statue d'une idole à laquelle on liait une certaine croyance. Il semble que sa tombe se trouve au Koweït ou dans la ville d'Al-'Ahsâ', comme on peut le comprendre des traités du cheikh.
Concernant l'époque durant laquelle ils vécurent, elle reste proche de celle de l'imam du prêche [authentique] le cheikh Muhammad Ibn 'Abd Al-Wahhâb... » Voir *Fatâwâ wa Rasâ'il Ash-Shaykh Muhammad Ibrâhîm*, vol 1 page 134 et *Târîkh Ibn Ghanâm* pages 220, 233 et 343 aux éditions Al-Madanî.

qu'ils prennent comme argument est de la mécréance, alors a fortiori ceci l'est aussi. Ceci est une réfutation à leur encontre, en retournant contre eux leurs propres arguments. Car sans cela, les preuves à ce sujet sont connues.

Gloire et pureté à Allah, Lui qui est Immense !

﴿كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ﴾ {الروم:59}

{C'est ainsi qu'Allah scelle les cœurs de ceux qui ne savent pas.} **Sourate *Ar-Rûm*, verset 59.**

Tout comme le cœur de cet ignorant est scellé. Comment peut-il concevoir que celui qui élève un homme au rang d'un autre homme est un mécréant, mais que celui qui élève un homme au niveau du Tout-Puissant [qui domine] les cieux et la Terre n'est pas considéré mécréant ?

On lui dira également : Ceux que ᶜAlî Ibn Abû Ṯâlib (ﷺ) fit brûler vifs par le feu, tous prétendaient avoir embrassé l'Islam et être parmi les partisans de ᶜAlî (ﷺ). Ils étudièrent la science auprès des Compagnons, cependant, ils eurent envers ᶜAlî la même croyance qu'on rattacha à Shamsân, Yûsuf et leurs semblables.

Quatrième réponse

On lui dira également (en guise de quatrième réponse à l'ambiguïté précédente qui consistait à dire que : « *Ceux qui sont mentionnés dans le Coran n'attestaient pas qu'il n'y a de divinité qu'Allah...* »)

Ceux que ᶜAlî Ibn Abû Ṯâlib (ﷺ) fit brûler vifs par le feu, qui font partie des chiites immodérés et partisans de ᶜAlî. Ils ont fait preuve d'un amour si grand envers lui, qu'ils ont dépassé les limites. L'origine de ceci étant une machination de personnes hypocrites parmi ses partisans. Ils manigancèrent cela afin d'altérer la religion des gens -ce sont les adeptes de ᶜAbd Allah Ibn Saba' qui prétendit faussement s'être converti à l'Islam, avec l'intention d'anéantir les adeptes de l'Islam et de les faire tomber dans le polythéisme- ils dépassèrent les limites concernant l'amour et la vénération qu'ils ressentaient pour ᶜAlî, et en arrivèrent à prétendre qu'il y avait en lui du divin.

Tous prétendaient avoir embrassé l'Islam et pratiquaient les œuvres qu'implique l'Islam. **Ils étaient parmi les partisans de ᶜAlî (ﷺ). Ils étudièrent la science auprès des Compagnons, cependant** une parole abjecte émana d'eux, **ils eurent envers ᶜAlî** une croyance fausse : ils crurent qu'il avait un caractère divin. **La même croyance qu'on rattacha à Shamsân, Yûsuf et leurs semblables,** tels ᶜAbd Al-Qâdir ou Al-ᶜAydrûs, tout comme la croyance des gens de notre

époque mais liée à d'autres. Lorsque ᶜAlî s'aperçut de ceci venant de leur part, il fit creuser des fossés pour eux au niveau de la porte de Kindah et y fit allumer des brasiers pour mieux les y jeter, à cause de leur parole à son égard. Puis il dit :

Lorsque je m'aperçus de ce méfait dépravant

J'attisai mon feu et appelai Qunbur [mon fidèle servant]

L'ensemble des Compagnons approuvèrent l'action de ᶜAlî, ils considéraient qu'ils étaient des apostats qui méritaient l'exécution. Ibn ᶜAbbâs était en cela du même avis que les autres, sauf qu'il dit : « *Il aurait mieux valu qu'il les tue par* l'épée ». Puis il ajouta : « *Ne châtie par le feu que le Seigneur du feu.* » Cette action de ᶜAlî fait suite à un effort de réflexion de sa part, il considéra que les brûler était le châtiment adéquat, étant donné la gravité de leur mécréance ; tout comme Abû Bakr fit brûler en son temps certains apostats.

Alors comment expliquer que les Compagnons furent unanimes au sujet de leur mise à mort et de leur mécréance ? Pensez-vous que les Compagnons puissent considérer mécréants des musulmans ? Pensez-vous que croire en Tâj et ses semblables est sans conséquence, alors qu'avoir cette même croyance envers ʿAlî Ibn Abû Ṯâlib rend mécréant ?

Alors comment expliquer que les Compagnons furent unanimes au sujet de leur mise à mort et de leur mécréance ? Pensez-vous que les Compagnons puissent considérer mécréants des musulmans ? Pensez-vous que croire en Tâj et ses semblables est sans conséquence, alors qu'avoir cette même croyance envers ʿAlî Ibn Abû Ṯâlib rend mécréant ?

Dès lors, si tu as eu connaissance de cela et que tu es convaincu que cela émane de ʿAlî à l'époque des Compagnons, cela implique l'une de ces trois choses pour les gens ayant cette ambiguïté en eux :

Soit ils prétendent que les Compagnons se sont trompés, ont commis une erreur : ils ont considéré mécréants des musulmans et exécuté des personnes qui ne méritaient pas d'être considérées comme mécréantes ni d'être tuées, et sont sur un égarement. Ils ne tiendront jamais de tels propos, car cela est clair dans les biographies et les livres d'Histoire. Néanmoins, s'ils osent dire cela des Compagnons, alors cela suffira pour les réfuter. En effet, ils seront alors des kharijites, ceux-là même qui considérèrent les Compagnons mécréants et les insultèrent. Ou alors ils diront : « *Loin de nous l'idée que les Compagnons considèrent mécréants les musulmans, celui qui pense cela se sera montré injuste envers eux.* » Ou ils diront encore : « *Le consensus est erroné.* »

Soit ils allèguent que la croyance en Tâj et ses semblables, la supplication des vertueux et les demandes qu'ils leur adressent afin

de répondre à leurs besoins, de soulager un malheur ou encore de les aider en cas d'affliction, n'est pas préjudiciable ; mais qu'en revanche cette croyance rattachée à ᶜAlî Ibn Abû Ṯâlib rend mécréant. Mais ils ne diront pas cela, car s'ils disent que ceci ne rend pas mécréant, alors ils auront mécru et laisseront apparaître leur profonde ignorance de la supériorité incommensurable de ᶜAlî par rapport à ces autres. En effet, s'il avait été permis d'invoquer un autre qu'Allah ou que cela aurait facilité les choses, alors on l'aurait fait pour ᶜAlî.

Au final, ils devront s'en tenir au troisième point qui est d'obtempérer et de reconnaître que celui qui s'attache à un autre qu'Allah, par le biais de quelque forme d'adoration que ce soit, est un mécréant qui sort de la religion, un apostat. Sa mécréance est même plus grave que celle de celui qui n'a pas ces pratiques. En outre, son affirmation des attestations de foi, sa prière, sa zakat et ce qui y est semblable, est une différence qui n'a aucune influence sur le jugement et qui n'est d'aucune utilité. Ainsi, il apparaît qu'ils égarent les gens par le biais de leurs ambiguïtés et de leur propagande. Ceux qui exagérèrent au sujet de ᶜAlî, n'ont pas eu de croyance en lui différente de celle qu'ont certains envers Tâj et ses semblables parmi les idoles. S'ils disent : « *Ceci n'est pas de l'exagération.* » alors ils trouveront, au début du livre, ce qui montre clairement que l'adoration d'une créature avec Allah est de l'exagération.

On lui évoquera aussi la tribu des Banû ᶜUubayd Al-Qaddâh, qui gouvernait le Maghreb et l'Égypte sous le règne des Abbassides et qui attestaient tous qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, prétendaient avoir embrassé l'Islam et accomplissaient la prière du vendredi, mais aussi la prière en commun. Cependant, lorsqu'ils manifestèrent une opposition à la Législation Islamique sur des points moins graves que ce que nous avons abordés, les savants furent unanimes au sujet de leur mécréance et de l'obligation de les combattre...

Cinquième réponse

On lui évoquera aussi, en guise de cinquième réponse à l'ambiguïté précédente, **la tribu des Banû ᶜUubayd Al-Qaddâh**, eux qui prétendaient être des fatimides (descendants de Fâtimah) et qui furent aidés dans leur plan par certains. Ce n'étaient en réalité que de simples allégations, ils n'étaient aucunement des descendants de Fâtimah (ﷺ), leur ancêtre et le récit de son mariage, ainsi que leur Histoire sont connus[45]. **Qui gouvernait le Maghreb et l'Égypte sous le règne des Abbassides** et qui eurent aussi le contrôle des deux lieux Saints (la Mecque et Médine). Leurs rois se faisaient appeler les souverains (*hâkim*) : le souverain untel, le souverain untel... **et qui attestaient tous qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, prétendaient avoir embrassé l'Islam et accomplissaient la prière du vendredi, mais aussi la prière en commun.** Ils désignaient les juges et les muftis. **Cependant,**

---

[45] Concernant cette tribu des Banû ᶜUubayd Al-Qaddâh, les savants de la communauté dignes de confiance, tant sur le plan de leur science que de leur pratique religieuse, critiquent leur généalogie et leur religion. Ils mentionnent aussi qu'ils sont les descendants des mazdéens ou des juifs. Voir *Majmûᶜ Al-Fatâwâ* vol 35, pages 128, 135/135.

lorsqu'ils manifestèrent une opposition à la Législation Islamique sur des points moins graves que ce que nous avons abordés, comme de rendre licite certaines choses illicites, tel le fait d'épouser deux sœurs en même temps. **Les savants furent unanimes**, à leur époque, **au sujet de leur mécréance et de l'obligation de les combattre,** sans considérer les attestations de foi, la prière, la zakat, la prière du vendredi ou encore la prière en commun, comme une distinction qui a une influence [sur le jugement]. Au contraire, ils considérèrent que c'était annulé du fait de la présence de ce qui rend mécréant, ce qu'ils faisaient ne leur était donc d'aucune utilité.

[...] mais aussi que leur terre était une terre de guerre. Les musulmans les envahirent jusqu'à ce qu'ils libèrent les terres musulmanes, qui étaient entre leurs mains.

[...] mais aussi unanimes à leur époque sur le fait **que leur terre était une terre de guerre** et que les combattre était le meilleur des combats. **Les musulmans les envahirent jusqu'à ce qu'ils libèrent les terres musulmanes qui étaient entre leurs mains.** Ibn Al-Jawzî a même composé un ouvrage intitulé : « *An-Nasr 'Alâ Misr* » (Au secours de l'Égypte).

Que dire alors de notre situation, où les gens laissent apparaître l'Islam, tout en contredisant le fondement de la religion en adorant un autre qu'Allah ?

En outre, il n'y a pas de différence entre celui dont la mécréance est obstinée et celui dont la mécréance découle de son ignorance. La mécréance peut faire suite à une obstination ou à de l'ignorance. Il faut savoir qu'il n'est pas nécessaire, afin d'établir la preuve contre un mécréant, que celui-ci la comprenne. Est mécréant, celui contre qui la preuve a été établie, de telle sorte qu'une personne similaire l'aurait comprise, qu'il l'ait comprise ou pas. En effet, si l'on mettait comme condition la compréhension, alors il n'y aurait eu qu'une seule forme de mécréance : celle de la négation. Tandis que la mécréance est de plusieurs sortes, dont entre autres, celle liée à l'ignorance.

L'essentiel est que les savants furent unanimes au sujet de l'obligation de les combattre et de leur mécréance ; et l'on sait que la communauté ne s'unit pas autour d'un égarement.

C'est ainsi que tu observeras le dévoilement de cette ambiguïté, qui est que la prononciation des attestations de foi ne suffit pas en

présence de ce qui rend la personne mécréante, même si l'on y ajoute l'accomplissement d'actes d'obéissance.

On pourra aussi lui dire que : Si vraiment les anciens n'étaient considérés mécréants que parce qu'en plus de leur polythéisme, ils ont démenti le Messager d'Allah (ﷺ) et le Coran, mais aussi nié la Résurrection et pour d'autres raisons encore, alors que signifie donc le chapitre que les savants mentionnent dans chaque école de jurisprudence : « *Le chapitre du jugement de l'apostat* » qui est en fait : le musulman qui devient mécréant après avoir embrassé l'Islam ?

Ces savants ont mentionné de nombreuses sortes de mécréance, chacune d'entre elles fait de celui qui la commet un mécréant, qui perd de fait, la sacralité de son sang et de ses biens.

Sixième réponse

On pourra aussi lui dire, en guise de sixième réponse à l'ambiguïté précédente, **que : Si vraiment les anciens n'étaient considérés mécréants que parce qu'en plus de leur polythéisme, ils ont démenti le Messager d'Allah (ﷺ) et** démenti **le Coran, mais aussi nié la Résurrection et pour d'autres raisons encore, alors que signifie le chapitre que les savants mentionnent dans chaque école de jurisprudence,** que ce soit les quatre écoles de jurisprudence ou d'autres encore : **« Le chapitre du jugement de l'apostat »** qu'ils définirent ainsi : **qui est en fait : le musulman qui devient mécréant après avoir embrassé l'Islam ?** Ce qui est mentionné dans ce chapitre, fait l'objet d'un consensus quant au fait qu'il sorte de la religion et ce, même s'il prononce les deux attestations de foi ; tout cela à cause d'une seule croyance, d'une seule action, d'une seule parole. Le consensus des gens de science suffit, ils ne divergent pas sur ce point. En outre, l'apostat n'est pas seulement celui qui sort de

l'Islam définitivement, ce cas est une forme d'apostasie, mais il y a l'autre cas qui est celui qui fut mentionné précédemment.

Ces savants ont mentionné de nombreuses sortes de mécréance en les illustrant par des exemples, **chacune d'entre elles fait de celui qui la commet un mécréant, qui perd de fait la sacralité de son sang et de ses biens.** Ils ont dit : « *Celui qui dit ceci ou croit cela est un mécréant. Et rien de ce qu'il a pu faire ne lui sera utile.* »

Ils en arrivèrent même à citer des choses qui paraissent futiles à celui qui les fait, comme cela peut être le cas d'une parole prononcée par la langue sans conviction du cœur ou encore une parole mentionnée pour plaisanter ou s'amuser.

Ils en arrivèrent même à citer des choses qui paraissent futiles à celui qui les fait, comme cela peut être le cas d'une parole prononcée par la langue sans conviction du cœur ou encore une parole mentionnée pour plaisanter ou s'amuser. À tel point que certains savants, selon leur doctrine, considèrent mécréant celui qui forme un diminutif à partir du mot mosquée ou Coran[46].

Ils ont mentionné et défini les choses de manière résumée. Il existe des choses qui font de l'Homme un apostat, quand bien même il prononcerait les deux attestations de foi et prierait. Et même s'il ajoute à cela le délaissement des choses illicites, mais apporte une chose qui rend mécréant, alors cela suffirait à détruire tout ce qu'il a en lien avec l'Islam. Ces choses qui rendent mécréant, qui font de la personne un apostat sont très nombreuses, elles sont innombrables.

Une seule cause de l'apostasie, comme le fait de donner à un tiers un droit du Seigneur de l'Univers, suffit à rendre la personne mécréante. Aussi, le fait de prendre ce tiers pour divinité, même si ce n'est pas dans tous les aspects ; il suffira pour cela que la personne ait considéré ce tiers comme apte à recevoir un droit du Seigneur de l'Univers. Il n'est donc pas nécessaire que l'apostat rassemble toutes les formes d'apostasie ou réunisse toutes les formes de polythéisme ou qu'il considère le Seigneur de l'Univers et son être adoré égaux sur l'ensemble de ce qu'Il mérite.

---

[46]**NdT :** La formation d'un diminutif à partir d'un mot arabe obéit à une règle linguistique, chose que l'on ne retrouve pas en français. Selon cette règle, on dira *kutayb* à la place de *kitâb* pour parler d'un petit livre par exemple.

Ainsi apparaît son ambiguïté, qui est que, même si la personne prononce les deux attestations de foi, prie et jeûne, elle aura apostasié à cause d'une des choses qui rendent mécréant son auteur. Qui plus est, selon l'ensemble des savants, elle sera encore pire que celui qui n'a jamais embrassé l'Islam.

L'avis correct parmi les deux avis des savants existant sur le sujet est que les mécréants de ces temps-ci sont des apostats : ils prononcent l'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, matin et soir, mais l'annulent matin et soir. L'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, leur permet d'entrer dans l'Islam de façon globale.

Le second avis est que ce sont des mécréants à la base. Ils n'ont jamais été monothéistes, ne serait-ce qu'un jour, pour que l'on puisse juger qu'ils ont embrassé l'Islam.

On lui dira aussi : Ceux au sujet de qui Allah a dit : *{Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité, ils ont dit la parole de la mécréance et sont donc devenus mécréants après avoir étés musulmans.}* **Sourate** ***At-Tawbah,*** **verset 74. N'as-tu pas entendu qu'Allah les considéra mécréants pour une parole, bien qu'à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ), ils combattirent à ses côtés, prièrent avec lui, s'acquittèrent de la zakat, accomplirent le pèlerinage et professaient le monothéisme ?**

Mais également, ceux au sujet de qui Allah a dit : *{Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son Messager que vous vous moquiez ? » Ne vous excusez pas, vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru.}* **Sourate** ***At-Tawbah,*** **versets 65 et 66.**

Septième réponse

On lui dira aussi, comme septième réponse à leur ambiguïté précédente, bien que la réponse antérieure est claire et lève cette ambiguïté : **Ceux au sujet de qui Allah a dit :**

﴿يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ مَا قَالُوا۟ وَلَقَدْ قَالُوا۟ كَلِمَةَ ٱلْكُفْرِ وَكَفَرُوا۟ بَعْدَ إِسْلَـٰمِهِمْ﴾

{التوبة:74}

{Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité, ils ont dit la parole de la mécréance et sont donc devenus mécréants après avoir étés musulmans.} **Sourate** ***At-Tawbah,*** **verset 74.**

N'as-tu pas entendu qu'Allah les considéra mécréants pour une parole, bien qu'à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ), ils

combattirent à ses côtés, prièrent avec lui, s'acquittèrent de la zakat, accomplirent le pèlerinage et professaient le monothéisme ?

Ils prononçaient les deux attestations de foi, ils pratiquaient la religion des musulmans en apparence ; alors que doit-on dire de ceux qui ont fait des égaux [qu'ils ont donnés à Allah] le sanctuaire, le refuge, l'asile de leurs souhaits, comme c'est le cas des adorateurs de tombes -qu'Allah nous en préserve- au final leurs langues disent : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah* » quand leurs actes eux disent : « *Il n'y a de divinité qu'untel.* »

Mais également, ceux au sujet de qui Allah a dit :

﴿أَبِٱللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ وَرَسُولِهِۦ كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ ۝ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ﴾ {التوبة: 65-66}

***{Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son Messager que vous vous moquiez ? » Ne vous excusez pas, vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru.}* Sourate *At-Tawbah*, versets 65 et 66.**

Ceux au sujet desquels Allah déclara qu'ils avaient mécru après avoir cru, alors qu'ils étaient aux côtés du Messager d'Allah (ﷺ) à la bataille de Tabouk, prononcèrent une parole tout en mentionnant l'avoir dite sur le ton de la plaisanterie.

Réfléchis à cette ambiguïté qui consiste à dire : « *Vous considérez mécréants des gens parmi les musulmans qui attestent qu'il n'y a de divinité qu'Allah, qui prient et jeûnent !* » **Après quoi, médite bien la réponse à cela, car elle est l'une des choses les plus bénéfiques contenues dans les pages [de cet ouvrage].**

Ceux au sujet desquels Allah déclara qu'ils avaient mécru après avoir cru, alors qu'ils étaient aux côtés du Messager d'Allah (ﷺ) à la bataille de Tabouk, prononcèrent une parole tout en mentionnant l'avoir dite sur le ton de la plaisanterie. Ils ont mécru à cause d'une seule parole. Ils pratiquaient pourtant les œuvres légiférées, les œuvres des musulmans, mais devinrent mécréants par cette parole après avoir été musulmans. Dès lors qu'émana d'eux une seule chose, ils devinrent des mécréants apostats. Ainsi se lève l'équivoque de celui qui porte en lui cette ambiguïté.

Réfléchis à cette ambiguïté qui consiste à dire : « *Vous considérez mécréants des gens parmi les musulmans qui attestent qu'il n'y a de divinité qu'Allah, qui prient et jeûnent !* » **Après quoi, médite bien la réponse à cela,** c'est-à-dire : ce que l'auteur y a apporté comme réponses. **Car elle est l'une des choses les plus bénéfiques contenues dans les pages [de cet ouvrage].** Cela fait certainement partie de la partie la plus bénéfique de ce que l'auteur a mentionné dans ce livre ; car c'est une ambiguïté qui peut embrouiller celui qui ne sait pas ou qui ne comprend pas, et pensera alors que cette distinction a une influence [sur le jugement]. Cependant, avec ce que l'auteur a cité, tu t'aperçois que cette différence n'a aucune influence,

car les savants sont unanimes pour considérer que de telles distinctions n'ont pas d'importance.

On trouve également, parmi les preuves de cela : Ce qu'Allah (ﷻ) évoqua comme récit des Enfants d'Israël qui, malgré leur soumission (Islam), leur science et leur vertu, dirent à Mûsâ (ﷺ) : *{[...] désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux.}* Sourate *Al-'A^crâf*, verset 138. Mais aussi la parole de certains, parmi les Compagnons, qui demandèrent au Prophète (ﷺ) de leur désigner un arbre pour y accrocher leurs armes [en cherchant la bénédiction de l'arbre comme le faisaient les polythéistes]. Le Messager d'Allah (ﷺ) jura alors que leurs propos étaient identiques à ceux des Enfants d'Israël adressés à Mûsâ (ﷺ) : *{[...] désigne-nous une divinité semblable...}*

Huitième et neuvième réponses

On trouve également parmi les preuves de cela (ceci est un complément aux sept réponses précédentes à cette ambiguïté, qui consiste à dire : *« Vous considérez mécréants des gens parmi les musulmans qui attestent qu'il n'y a de divinité qu'Allah... »* : **Ce qu'Allah (ﷻ) évoqua, comme récit des Enfants d'Israël qui malgré leur soumission (Islam), leur science et leur vertu :** ici le terme science s'entend relativement aux autres gens de leur époque. Autrement dit : ils étaient les partisans de Mûsâ (ﷺ) et tirèrent par conséquent profit de sa science et de ce qu'il leur apporta, chose qui ne va pas à l'encontre de sa parole :

﴿إِنَّكُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ﴾ {الأعراف:138}

{Vous êtes certes des gens ignorants.} Sourate *Al-'A^crâf*, verset 138.

Ce qui prouve que cette parole a émané d'eux par ignorance.

[Ils] dirent à Mûsâ (ﷺ) :

﴿ٱجۡعَل لَّنَآ إِلَٰهٗا كَمَا لَهُمۡ ءَالِهَةٞۚ﴾ {الأعراف:138}

{[...] désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux.} **Sourate *Al-'Acrâf*, verset 138.**

Comme si cela avait plu à certains d'entre eux et qu'ils avaient trouvé cela bien. C'est alors que Mûsâ (ﷺ) les réprouva en disant :

﴿إِنَّكُمۡ قَوۡمٞ تَجۡهَلُونَ﴾ {الأعراف:138}

{Vous êtes certes des gens ignorants.} Sourate *Al-'Acrâf*, verset 138.

Mais aussi la parole de certains parmi les Compagnons qui lorsqu'ils passèrent devant un peuple qui accrochait à un arbre et l'appelait *Dhâta Anwât*, **demandèrent au Prophète (ﷺ) de leur désigner un arbre pour y accrocher leurs armes [en cherchant la bénédiction de l'arbre comme le faisaient les polythéistes].**

Aussitôt le Prophète (ﷺ) les réprouva, assez durement, en soulignant la gravité de leurs paroles : **Le Messager d'Allah (ﷺ) jura alors que leurs propos étaient identiques à ceux des Enfants d'Israël adressés à Mûsâ (ﷺ) : *{[...] désigne-nous une divinité semblable...}*[47]**

[47] Voici le hadith en question : D'après Abû Wâqid Al-Laythî (ﷺ) : « Nous sortîmes en campagne avec le Messager d'Allah (ﷺ) en direction de Hunayn, alors que nous avions à peine quitté la mécréance. Les polythéistes avaient un cèdre auprès duquel ils avaient l'habitude de faire une halte et d'y accrocher leurs armes et qu'ils nommaient *Dhât Anwât*. Donc quand nous passâmes prés d'un cèdre, nous dîmes : « Ô Messager d'Allah ! Désigne-nous un *Dhât Anwât*, semblable à leur *Dhât Anwât*. » Le Messager d'Allah (ﷺ) dit alors : « *Allah est Le plus Grand ! Ce sont certes les traditions [des générations passées]. Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Vous venez de dire ce que les Enfants d'Israël ont dit à Mûsâ : {[...]* ***désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux.* » *Il dit : « Vous êtes certes des gens ignorants.* »}** *Vous suivrez certes l'exemple de ceux qui vous ont précédé.* » Rapporté par At-Tirmidhî qui l'a authentifié.

Cela dit, les polythéistes ont une ambiguïté concernant ce récit qu'ils tiennent pour argument. Ils disent que les Enfants d'Israël ne sont pas devenus mécréants en demandant cela, tout comme ceux qui dirent au Prophète (ﷺ) « *Désigne-nous un Dhât Anwât !* » ne sont pas devenus mécréants.

La réponse consiste à dire que : Certes, les Enfants d'Israël n'ont pas fait [ce qu'ils disaient], tout comme ceux qui demandèrent cela au Prophète (ﷺ) ne l'ont pas mis en application. Et il n'y a aucune divergence sur le fait que si les Enfants d'Israël l'avaient fait, ils seraient devenus mécréants. Idem, il n'y a pas de divergence sur le fait que si ceux à qui le Prophète (ﷺ) a intimé cet interdit, ne lui avaient pas obéi et avaient choisi un *Dhât Anwât* après l'interdit, alors ils seraient devenus mécréants. Et c'est à cela que nous souhaitions en venir.

Réfutation de leur objection face à l'utilisation de ces deux récits comme argument

Cela dit, lorsque l'on dévoile leur ambiguïté précédente, **les polythéistes ont une ambiguïté concernant ce récit qu'ils tiennent pour argument.** Ils tentent ainsi de semer la confusion et objectent que ceci est un argument. **Ils disent que les Enfants d'Israël ne sont pas devenus mécréants en demandant cela, tout comme ceux qui dirent au Prophète (ﷺ) « *Désigne-nous un Dhât Anwât !* » ne sont pas devenus mécréants.** Ils disent : « *Votre argumentation contre nous, fondée sur ces deux récits, n'est pas valable. En effet, vous avez pris comme*

argument ces deux récits pour nous considérer mécréants alors qu'eux-mêmes ne sont pas devenus mécréants par cela ! »

La réponse consiste à dire que : Certes, les Enfants d'Israël n'ont pas fait [ce qu'ils disaient]. Le fait qu'ils ne deviennent pas mécréants ne tient pas au fait que cela n'atteigne pas le degré de mécréance. **Tout comme ceux qui demandèrent cela au Prophète (ﷺ) ne l'ont pas mis en application :** Ils trouvèrent plutôt la chose bien et la réclamèrent. **Et il n'y a aucune divergence sur le fait que si les Enfants d'Israël l'avaient fait, ils seraient devenus mécréants. Idem, il n'y a pas de divergence sur le fait que si ceux à qui le Prophète (ﷺ) a intimé cet interdit, ne lui avaient pas obéi et avaient choisi un *Dhât Anwâṯ* après l'interdit, alors ils seraient devenus mécréants.** S'ils s'attachent aux tombes, mais aussi s'ils désignent une divinité, alors ils auront mécru. Ceci, personne ne le conteste, dès lors il n'est plus utile de suivre le Messager et d'accomplir les autres œuvres. Le fait qu'ils ne deviennent pas mécréants ne tient pas au fait que leur action n'atteigne pas le degré de ce qui rend mécréant. C'est-à-dire que notre argumentation consiste à évaluer l'action : si elle avait eu lieu, cela aurait été de la mécréance. C'est donc un argument de circonstance, mais ils n'ont pas été jusqu'à accomplir cela, s'ils l'avaient fait : cela aurait été de la mécréance.

Et c'est à cela que nous souhaitions en venir. De ce fait, notre argumentation contre vous, à travers ces deux récits, reste intacte.

On tire comme leçon de ces récits, que le musulman -même le savant- peut tomber dans une forme de polythéisme sans le savoir. Ces récits nous enseignent qu'il faut apprendre et être sur ses gardes.

Les leçons que l'on en tire

On tire comme leçon de ces récits -celui des Enfants d'Israël et celui de ceux qui interrogèrent le Prophète (ﷺ) **-que le musulman -même le savant- peut tomber dans une forme de polythéisme sans le savoir.**

En effet, si ceux qui demandèrent cela dans le premier récit, alors qu'ils se trouvaient être avec un prophète, en l'occurrence Musâ ﷺ, et qu'ils avaient plus de science que lui[48]. Et que ceux qui demandèrent au Prophète (ﷺ) dans le second récit -qui sont plus savants et qui les précédèrent dans l'accomplissement des œuvres méritoires- si donc tous ces gens ont pensé que cela était bien, qu'Allah aimerait cela et que cela faisait partie des adorations par le biais desquelles on se rapproche d'Allah : que devrait-on dire de ceux qui ne sont pas à leur niveau !

Ces récits nous enseignent qu'il faut apprendre car apprendre la science est une des causes d'obtention du salut. En effet, point de salut sans science, sans la connaissance des opposés[49] et du mal afin de ne pas le commettre. On se doit de connaître le polythéisme et ses

---

[48] **NdT :** Le cheikh fait ici référence à l'ignorant qui prétend avoir compris le monothéisme.

[49] **NdT :** Comme le polythéisme qui est l'opposé du monothéisme.

catégories, ce qui y mène, ses moyens, afin d'être préservé d'y tomber ; à l'image de ce qu'a dit Allah :

﴿وَنَبْلُوكُم بِٱلشَّرِّ وَٱلْخَيْرِ فِتْنَةً﴾ {الأنبياء:35}

{Nous vous éprouverons par le mal et par le bien [à titre] de tentation.} Sourate *Al-'Anbiyâ'*, verset 35.

Hudhayfah (ﷺ) disait : « *Les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) l'interrogeaient au sujet du bien, tandis que moi je l'interrogeais au sujet du mal, de peur qu'il ne m'atteigne.* »

J'ai appris le mal, non pas pour le mal, mais pour m'en préserver

Car celui parmi les gens qui ne connaît pas le mal peut y tomber

Et être sur ses gardes. C'est-à-dire soupçonner en permanence son œuvre d'inclure une partie de polythéisme. D'avoir toujours à l'esprit cette question : « *Ai-je été sincère avant de débuter cette action ?* » Il faut aussi faire une introspection et se demander pour qui chacun de nos instants sont vécus ?

On en tire aussi comme enseignement, que ces propos qui émanent d'un ignorant : «*Le monothéisme, nous l'avons compris*» ne dissimulent qu'une énorme ignorance et une des pires ruses de Satan.

On en tire aussi comme enseignement, que ces propos qui émanent d'un ignorant : «*Le monothéisme, nous l'avons compris*» ne dissimulent qu'une énorme ignorance et une des pires ruses de Satan.

De tels propos émanèrent de certains étudiants lorsque l'enseignement se focalisa énormément sur le monothéisme. Ils commencèrent à s'en lasser et souhaitèrent étudier d'autres livres. On dit aussi que ces propos émanèrent de correspondants du cheikh. L'auteur répondit à de tels propos, en disant qu'ils ne l'avaient pas compris jusqu'à présent. Le cheikh n'a dit cela que pour attirer leur attention. On trouve dans ce récit une réponse à leurs dires, car ces gens étaient des gens de science et il leur arriva ce qu'il leur arriva.

On ne fait pas preuve de modération au sujet de l'étude du monothéisme (*tawhîd*). En effet, en faisant cela on tombe dans son opposé. Ceux qui prétendent s'affilier à l'Islam, n'ont péri que pour ne pas avoir donné son droit au monothéisme, ne pas en avoir pris connaissance comme il se devait. Ces gens pensaient qu'il suffisait de se donner un nom et de prononcer deux attestations orales, sans chercher [à savoir] ce qui s'y oppose, ni à vérifier si ce qui est incompatible avec son intégrité, est présent ou pas. Tout ceci découle d'une absence d'attention et de connaissance des termes liés au monothéisme, mot pour mot. Qui connaît le monothéisme de manière exhaustive ? Sa base, grâce à Allah, est connue ; cependant il comporte des catégories, des branches, des ramifications. De même que son opposé, qu'est le polythéisme, possède des branches.

Parmi ce que mentionna l'auteur, ce dernier dit un jour : « *On rapporte qu'hier, on a surpris un homme ayant une relation sexuelle avec sa mère.* » Les gens présents furent très choqués par cette information. Ils considérèrent cela comme une chose abominable et en effet, c'est une chose abominable. Une autre fois il leur dit : « *Une personne tomba gravement malade. Alors on lui conseilla de sacrifier un petit coq en l'honneur de tel saint.* » Mais ils ne furent pas choqués. Après quoi il leur montra que le premier cas illustre une turpitude qui laisse place au monothéisme, en revanche l'autre cas est totalement incompatible avec le monothéisme. Malgré cela, ils ne donnèrent pas autant d'importance au second qu'au premier ! C'est la situation dans laquelle se trouve la plupart des gens : en effet, les âmes éprouvent plus d'aversion pour certaines choses que pour ce qui contredit le monothéisme.

On tire également comme leçon, que si le musulman appliqué prononce une parole de mécréance sans le savoir, on le lui fait remarquer et s'il se repent aussitôt, alors il ne devient pas mécréant, comme cela fut le cas pour les Enfants d'Israël et pour ceux qui demandèrent au Prophète (ﷺ).

On tire aussi comme enseignement que, même si on ne le considère pas mécréant, on le traitera avec une grande dureté verbale, comme le fit le Messager d'Allah (ﷺ).

On tire également comme leçon, que si le musulman appliqué prononce une parole de mécréance sans le savoir, on le lui fait remarquer et s'il se repent aussitôt, alors il ne devient pas mécréant, en effet il y a des choses subtiles et la personne fait alors un effort de réflexion. Puis, après qu'on lui ait montré son erreur, la personne revient sur sa faute, **comme cela fut le cas pour les Enfants d'Israël et pour ceux qui demandèrent au Prophète (ﷺ).**

On tire aussi comme enseignement, que même si on ne le considère pas mécréant, on le traitera avec une grande dureté verbale, comme le fit le Messager d'Allah (ﷺ) quand il les réprouva pour leurs dires : « *Désigne-nous un Dhât Anwât, semblable à leur Dhât Anwât.* »

Ils ont une autre ambiguïté : Ils disent que le Prophète (ﷺ) blâma Usâmah pour avoir tué un homme ayant dit : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Il lui dit : « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » Et aussi, la parole du Prophète (ﷺ) : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Ainsi que d'autres hadiths indiquant que l'on s'abstient de porter atteinte à celui qui prononce [cette attestation].

Ce que veulent dirent par-là ces ignorants, c'est que quiconque attestera qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, ne pourra être considéré mécréant, ni être tué et ce, quoi qu'il fasse.

Dixième ambiguïté : Quiconque attestera qu'il n'y a de divinité qu'Allah, ne pourra être considéré mécréant, ni être tué et ce, quoi qu'il fasse. Ils argumentèrent cela par des hadiths

Ils ont une autre ambiguïté : Ils disent que le Prophète (ﷺ) blâma Usâmah pour avoir tué un homme ayant dit : « *Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Il lui dit : « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » Et aussi la parole du Prophète (ﷺ) : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » Ainsi que d'autres hadiths indiquant que l'on s'abstient de porter atteinte à celui qui prononce [cette attestation].[50]

[50] Comme entre autre ce hadith : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah. S'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, qu'ils se dirigent en direction de notre Qiblah, qu'ils*

Ce que veulent dirent par-là ces ignorants en rapportant ces hadiths et ceux qui sont similaires, **c'est que quiconque attestera qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, ne pourra être considéré mécréant, ni être tué et ce, quoi qu'il fasse.** C'est-à-dire que la prononciation de cette attestation suffit pour que le serviteur soit musulman. Ce qu'ils entendent par là c'est que : « *Vous, ô gens monothéistes ! Vous considérez mécréants ceux qui attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah...* » Ceci étant la conséquence de leur immense ignorance et de leur aveuglement. Ils considèrent que la religion n'est que symboles. Ils ne savent pas qu'elle possède une spiritualité et une substance. C'est la substance qui est visée : les mots sont les matrices des corps, quand la substance en est l'essence. Nous dévoilerons cette ambiguïté tout en montrant ce que le Prophète (ﷺ) entendait par ces hadiths et que, ce n'est pas comme ils le pensent et le prétendent.

---

mangent de nos sacrifices et qu'ils accomplissent nos prières, ils auront alors préservé vis-à-vis de nous leur sang et leurs biens, sauf concernant le droit inhérent à cette attestation. » Rapporté par Al-Bukhârî, 1/417.

On répondra ceci à ces idolâtres ignorants : Il est connu que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit les juifs et les réduisit en esclavage alors qu'ils disaient qu'il n'y a de divinité qu'Allah.

De même, les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) combattirent la tribu de Banû Hanîfah, bien qu'ils attestaient qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah ; ils priaient et se prétendaient musulmans.

La réponse à cette ambiguïté

On répondra ceci à ces idolâtres ignorants en guise de réfutation : **Il est connu que le Messager d'Allah (ﷺ) combattit les juifs** à plusieurs reprises **et les réduisit en esclavage :** il réduisit leurs femmes en esclavage comme pour le reste des mécréants, **alors qu'ils disaient qu'il n'y a de divinité qu'Allah.** Leur attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah, n'empêcha pas qu'ils soient combattus et réduits à l'état d'esclaves.

Ceci prouve que la simple prononciation de l'attestation : Il n'y a de divinité qu'Allah, n'empêche pas de prononcer l'anathème (*takfîr*) d'une personne ; qui plus est, beaucoup de gens la prononcent et sont mécréants : soit par ignorance de son sens ou par la présence de ce qui la contredit. Il faut nécessairement avec sa prononciation d'autres choses, dont la plus importante est de connaître sa signification et d'œuvrer en conséquence.

De même, les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) combattirent la tribu de Banû Hanîfah, bien qu'ils attestaient qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah ; ils priaient et se prétendaient musulmans. Malgré cela, ils les

combattirent et réduisirent en esclavage leurs femmes et leurs enfants, bien qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité qu'Allah... tout ceci à cause d'autres actes rendant leur auteur mécréant.

Idem concernant ceux que ᶜAlî Ibn Abû Ṯâlib (ﷺ) fit brûler vifs par le feu.

Ces ignorants reconnaissent pourtant que, quiconque nie la Résurrection aura mécru et sera mis à mort, même s'il dit qu'il n'y a de divinité qu'Allah, que quiconque nie quoi que ce soit des piliers de l'Islam aura mécru et sera mis à mort, même s'il dit qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Comment donc cette phrase ne lui profiterait point s'il niait une chose se rattachant aux branches [de l'Islam], mais lui profiterait s'il niait le monothéisme, qui est le fondement même de la religion des Messagers et sa tête ?

Idem concernant ceux que ᶜAlî Ibn Abû Ṯâlib (ﷺ) fit brûler vifs par le feu ; alors qu'ils priaient et prétendaient être musulmans. Pourtant, ils étaient des compagnons de ᶜAlî (ﷺ), mais ils exagérèrent à son sujet et dépassèrent les limites dans sa vénération, jusqu'à prétendre qu'il était divin. Ce qui est visé n'est pas simplement la prononciation, mais bien la prononciation combinée à la reconnaissance et à l'action. Si cela se produit, alors on pourra dire qu'une telle personne porte en elle l'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ; dans le cas contraire, cette personne n'aura fait que prononcer cette attestation oralement, mais il manquera son essence et sa réalité. L'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah peut être annulée par des choses qui lui sont extérieures. Parmi les choses qui l'invalident on peut citer [de manière non exhaustive] : Le fait d'insulter le Messager (ﷺ) ou de calomnier ses épouses, chacun de ces deux points suffit à invalider cette immense attestation. Alors qu'en est-il du fait de l'annuler elle-même en adorant un autre qu'Allah et en désignant des idoles comme aspirations du cœur de la personne ? Ceci est pire encore que le cas de celui qui ne prononce pas du tout cette attestation. En effet, le premier sera jugé comme ayant embrassé

l'Islam puis ayant commis ce qu'il a commis : il est à l'opposé du nom auquel il s'affilie, c'est par conséquent un apostat. Et le jugement de l'apostat est plus sévère que celui du mécréant d'origine : ses biens sont confisqués (entre autres règles à lui appliquer). Contrairement au juif, au chrétien et au mazdéen qui héritent les uns des autres. Ceci étant dû au caractère plus grave de sa mécréance, car il a su puis a nié, fut clairvoyant avant de tomber dans l'aveuglement, de ce fait, son jugement est plus sévère que celui qui n'a jamais reconnu cette attestation.

Ces ignorants, que sont les polythéistes, **reconnaissent pourtant que quiconque nie la Résurrection aura mécru et sera mis à mort, même s'il dit qu'il n'y a de divinité qu'Allah,** et que les deux attestations de foi ne lui sont d'aucune utilité dans ce cas. Ils reconnaissent aussi **que quiconque nie quoi que ce soit des piliers de l'Islam** tel le caractère obligatoire de la prière ou du jeûne **aura mécru et sera mis à mort, même s'il dit qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Comment cette phrase ne lui profiterait point s'il niait une chose se rattachant aux branches [de l'Islam], mais lui profiterait s'il niait le monothéisme, qui est le fondement même de la religion des Messagers et sa tête ?**

Mais les ennemis d'Allah n'ont pas compris le sens des hadiths.

Concernant le hadith d'Usâmah (ﷺ) : il tua un homme qui prétendit avoir embrassé l'Islam car il crut que, cet homme prétendit cette conversion, uniquement par crainte pour sa vie et ses biens.

Les hadiths qu'ils prennent comme arguments ne prouvent nullement leur ambiguïté

Mais les ennemis d'Allah n'ont pas compris le sens des hadiths, ni n'en sont les défenseurs. Le suivi aveugle et le dogmatisme ont jeté un voile sur leurs yeux, ainsi que la bonne opinion qu'ils ont de personnes qui se sont détournées totalement du monothéisme. Ils suivirent ainsi celui qui pense que l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah dans ces hadiths suffit, alors que l'on ignore la signification de cette attestation.

Si la personne tient à s'informer des paroles des jurisconsultes, elle trouvera que si elle fait preuve d'un acte de mécréance, que ce soit verbalement ou à travers une croyance, alors elle aura mécru et l'ensemble de ce qu'elle se sera donnée comme noms, ainsi que ses œuvres, ne lui seront d'aucune utilité. Les polythéistes de notre époque allèguent que l'on ne considère mécréant que celui qui s'attachent à ces idoles en prétendant qu'elles sont bénéfiques et repoussent les maux de manière indépendante. Ceci prouve leur grande ignorance. C'est exactement la religion des polythéistes, contre laquelle l'ensemble des Livres furent révélés et les Messagers envoyés, afin de la réfuter et de montrer sa fausseté. Très peu des

anciens polythéistes prétendent que ces idoles, auxquelles ils ont recours, sont bénéfiques et repoussent les maux de manière indépendante.

Concernant le hadith d'Usâmah (ﷺ) -c'est ce récit qui rapporte qu'il tua un homme qui attesta oralement qu'il n'y a de divinité qu'Allah : **il tua un homme qui prétendit avoir embrassé l'Islam car il crut que cet homme, prétendit cette conversion, uniquement par crainte pour sa vie et ses biens.** Les mécréants[51] du temps du Prophète (ﷺ) étaient de deux sortes : Ceux qui attestèrent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, en y croyant fermement et en étant sincères ; et les hypocrites. Quant aux autres, ils refusèrent de prononcer cette parole. Allah (ﷻ) a dit :

﴿إِنَّهُمْ كَانُوٓاْ إِذَا قِيلَ لَهُمْ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ يَسْتَكْبِرُونَ ۝ وَيَقُولُونَ أَئِنَّا لَتَارِكُوٓاْ ءَالِهَتِنَا لِشَاعِرٍ مَّجْنُونٍ﴾ {الصافات:35-36}

{Quand on leur disait : « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil, et disaient : « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »} Sourate As-Sâffât, versets 35 et 36.

L'histoire de l'oncle du Messager (ﷺ) clarifie ceci, lorsque ce dernier lui dit : *« Ô mon oncle ! Dis qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah... »*

[51] Ceux qui acceptèrent l'Islam du moins en apparence.

Or, lorsqu'un homme manifeste son Islam, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice, tant que rien ne vient contredire cela. D'ailleurs, Allah révéla à ce sujet : {Ô les *croyants ! Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair (ne vous hâtez pas).*} Sourate *An-Nisâ'*, verset 94 {*Voyez bien clair*} signifie : examinez minutieusement. Ce verset indique qu'il est obligatoire dès lors de s'abstenir de lui porter préjudice et de bien vérifier. Si après cela, il apparaît clairement chez lui ce qui contredit l'Islam, alors il sera exécuté conformément à Sa parole {*voyez bien clair*}, car si l'on ne devait pas l'exécuter après avoir dit l'attestation [puis l'avoir contredite], alors la vérification n'aurait aucun sens.

Or, lorsqu'un homme manifeste son Islam, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice tant que rien ne vient contredire cela. C'est-à-dire : La règle légiférée est qu'il ne doit pas être tué, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice, tant qu'il est dans une situation où il est possible qu'il soit sincère, tout comme il est possible qu'il mente et ce, jusqu'à ce qu'apparaisse clairement ce qui contredit ce qu'il prétend. **D'ailleurs, Allah révéla à ce sujet :**

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا ضَرَبۡتُمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُواْ﴾ {النساء:94}

{Ô les *croyants ! Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair (ne vous hâtez pas).*} Sourate *An-Nisâ'*, verset 94.

{*Voyez bien clair*} signifie : examinez minutieusement. Ce verset indique qu'il est obligatoire dès lors, de s'abstenir de lui porter préjudice et de bien vérifier. C'est-à-dire de ne pas se hâter, d'examiner sa situation au final. **Si après cela, il apparaît clairement chez lui ce qui contredit l'Islam, alors il sera exécuté conformément**

à Sa parole *{voyez bien clair}*, **car si l'on ne devait pas l'exécuter après avoir dit l'attestation [puis l'avoir contredite], alors la vérification n'aurait aucun sens.** Ce qui est entendu ici n'est pas de le laisser tranquille absolument. Concernant celui qui atteste verbalement de son Islam, s'il y a des indices établis qui laissent présager qu'il ait dit cela dans le but de garder la vie sauve, alors son immunité perdurera tant que rien n'apparaîtra contredisant cela. Si une chose y déroge, alors il devra être exécuté.

De même, l'autre hadith, ainsi que ceux qui sont similaires, signifient ce que nous avons mentionné : Quiconque laisse apparaître l'Islam et le monothéisme, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice, tant que n'apparaît pas clairement ce qui l'annule.

De même, l'autre hadith : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens...* » **Ainsi que ceux qui sont similaires, signifient ce que nous avons mentionné** (ce qu'a mentionné l'auteur) : **Quiconque laisse apparaître l'Islam et le monothéisme, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice.** Il est égal ici, que la situation laisse penser qu'il ne cherche vraiment à travers cela qu'à préserver sa vie ou qu'il soit possible qu'il soit sincère, **tant que n'apparaît pas clairement ce qui l'annule.** S'il apparaît de lui ce qui annule ceci, il devra être combattu, comme cela est légiféré, jusqu'à ce qu'il embrasse l'Islam comme religion.

On prend en compte l'attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah de celui qui ne l'attestait pas auparavant. Quant à celui qui formule cette attestation, mais qui la disait déjà auparavant, tout en adorant un autre qu'Allah, alors il n'aura rien changé. C'est comme s'il disait : « *Je reste tel que j'étais auparavant.* » C'est-à-dire avant de prononcer cette attestation. On lui dira alors : « *Tu dois être combattu, que ce soit avant ou après que tu dises qu'il n'y a de divinité qu'Allah.* » En effet, il n'a pas délaissé une chose pour se parer d'une autre, non, il est resté sur ce qu'il était. C'est identique pour les Gens du Livre, quand bien même ils disent qu'il n'y a de divinité qu'Allah, ils ne changent rien.

On se retrouvera alors face à trois cas de figure :

- Le premier : On sait que, dès lors que la personne a prononcé l'attestation, elle a œuvré en conséquence. Une telle personne ne peut être tuée.

- Le second : On doute de sa situation. Même si l'on peut penser que cela n'est que pour garder la vie sauve, une telle personne ne saurait être exécutée non plus.

- Le troisième : C'est le cas de la personne qui prononce l'attestation mais qui l'annule. Une telle personne doit être exécutée, conformément à Sa parole : ***{voyez bien clair}***. En effet, il est alors apparu clairement ce qui contredit l'Islam, dès lors, son sang et ses biens perdent leur caractère sacré. Il en va de même pour celui qui prononçait cette attestation auparavant, mais n'agissait pas en conséquence, chose qui se répéta à maintes reprises. Son attestation ne lui permet pas de bénéficier de cette sacralité du sang et des biens.

La preuve de cela est que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » **Et aussi :** « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » **En outre, il est celui qui a dit au sujet des kharijites :** « *Où que vous les rencontriez, tuez-les ! Si je parvenais à leur époque, je les exterminerais comme le peuple de ʿÂd le fut.* » **Et ce, en dépit du fait qu'ils soient parmi les gens les plus zélés dans l'adoration et dans la proclamation de l'Unicité d'Allah, au point où les Compagnons eux-mêmes, dénigraient leurs prières face aux leurs. Ils avaient appris la science auprès des Compagnons...**

La preuve de cela (qui indique que c'est bien ce que le Prophète (ﷺ) a voulu dire) **est que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :** « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » **Et aussi :** « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » **En outre, il est celui qui a dit au sujet des kharijites :** « *Où que vous les rencontriez, tuez-les ! Si je parvenais à leur époque, je les exterminerais comme le peuple de ʿÂd le fut.* »[52] **Et ce, en dépit du fait qu'ils soient parmi les gens les plus zélés dans l'adoration et dans la proclamation de l'Unicité d'Allah, au point où les Compagnons eux-mêmes, dénigraient leurs prières face aux leurs. Ils avaient appris la science auprès des Compagnons.** Les kharijites disent bien qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah. Ils font même plus que de simplement prononcer cette attestation.

---

[52] Rapporté par Abû Dâwûd au chapitre de la Sunna, par An-Nasâ'î au chapitre de la zakat et par l'imam Ahmad dans son *Musnad* : 3/86, 3, 140. Quant aux hadiths concernant le fait de combattre les kharijites, ils sont rapportés par Al-Bukhârî et Muslim entre autre. Voir Al-Bukhârî chapitre 88, rubrique 6 et Muslim n° 1066.

[...] néanmoins, leur attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ne leur est pas utile, ni leurs nombreuses adorations, ni leur allégation d'être musulmans, dès lors qu'ils manifestèrent ce qui s'oppose à la Législation Islamique.

Idem pour ce que nous avons mentionné, au sujet du combat des juifs et du combat que les Compagnons menèrent contre la tribu des Banû Hanîfah.

[...] néanmoins, leur attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ne leur est pas utile, ni leurs nombreuses adorations, ni leur allégation d'être musulmans, dès lors qu'ils manifestèrent ce qui s'oppose à la Législation Islamique.

Il apparaît clairement que la parole du Prophète (ﷺ) : « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » ne signifiait pas que toute personne disant qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, ne doit ni être considérée mécréante ni être tuée. De ce fait, leur allégation suivante : Quiconque attestera qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, ne pourra être considéré mécréant, ni être tué et ce, quoi qu'il fasse, montre l'immensité de leur ignorance. Chaque personne peut examiner les textes de l'Islam, on y trouve de nombreux exemples de ceux qui furent tués, bien qu'ils disaient qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Celui qui prétendra le contraire ne fait nullement partie des gens de science.

Idem pour ce que nous avons mentionné, au sujet du combat des juifs et du combat que les Compagnons menèrent contre la tribu des Banû Hanîfah. Si le simple fait d'attester oralement qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah permettait de préserver son sang et ses biens, alors le Messager d'Allah (ﷺ) n'aurait jamais

combattu les juifs, de même les Compagnons n'auraient pas combattu la tribu des Banû Hanîfah.

Ses propos (ﷺ) : « *L'as-tu tué après qu'il ait dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah ?* » Et aussi : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.* » ainsi que d'autres hadiths qui ordonnent de s'abstenir de porter préjudice à quiconque prononce cette attestation, n'ont pas le sens qu'ils veulent leur faire revêtir dans leur argumentation ici. Ce qu'il entend par là (ﷺ), c'est que celui qui était mécréant, puis embrasse l'Islam alors on s'abstient de lui porter préjudice en attendant : s'il se tient correctement à l'Islam, il continuera ainsi ; sinon il sera combattu encore plus sévèrement qu'auparavant, sera dans une situation pire que le mécréant d'origine et aura un jugement plus grave que ce dernier. Tout ceci étant tiré du Coran, de la Sunna et du Consensus de la communauté.

[On citera] également que le Prophète (ﷺ) voulut combattre la tribu des Banû Mustalaq lorsqu'un homme l'informa qu'ils refusaient de s'acquitter de la zakât, jusqu'à ce qu'Allah révèle ce verset : *{Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait.}* **Sourate** ***Al-Hujurât,*** **verset 6. En effet, cet homme avait menti sur leur compte. Tout ceci prouve que ce que voulait dire le Prophète (ﷺ) dans les hadiths qu'ils utilisent comme argument, est ce que nous avons mentionné.**

[On citera] également que le Prophète (ﷺ) voulut combattre la tribu des Banû Mustalaq et ordonna de les combattre **lorsqu'un homme l'informa qu'ils refusaient de s'acquitter de la zakât, jusqu'à ce qu'Allah révèle ce verset :**

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن جَآءَكُمۡ فَاسِقُۢ بِنَبَإٖ فَتَبَيَّنُوٓاْ أَن تُصِيبُواْ قَوۡمَۢا بِجَهَٰلَةٖ فَتُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَا فَعَلۡتُمۡ نَٰدِمِينَ﴾ {الحجرات:6}

{Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait.} **Sourate** ***Al-Hujurât,*** **verset 6.**

En effet, cet homme avait menti sur leur compte. Tout ceci prouve que ce que voulait dire le Prophète (ﷺ) dans les hadiths qu'ils utilisent comme argument, est ce que nous avons mentionné. De même que l'ordre de tuer les kharijites. Il apparaît de ce qui précède que le fait de dire qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, ne suffit pas pour préserver son sang et ses biens. Celui qui laissera

apparaître clairement ce qui annule son Islam, devra être tué, même s'il dit qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.

La différence entre cette ambiguïté et la précédente

Question : Quelle est la différence entre cette ambiguïté et la précédente ?

Réponse : Concernant la première ambiguïté, lorsque l'auteur mentionna le fait que les polythéistes de notre époque font preuve d'un polythéisme plus grave que celui des anciens et ce, pour deux raisons, ils protestèrent contre cela en avançant cette ambiguïté et ces distinctions. Ils dirent : « *Nous, nous attestons qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Comment donc pouvez-vous nous considérer comme pareils à ces gens-là qui ne l'attestent pas...* » En plus, vous ne vous êtes pas simplement contentés de nous assimiler à eux, mais vous en avez rajouté avec ces deux points.

L'auteur leur a répondu concernant l'ensemble de leurs ambiguïtés : Celui qui porte en lui une chose qui rend mécréant, comme croire le Messager d'Allah (ﷺ) sur un point et le démentir sur un autre, élever une créature au rang du Créateur, exagérer au sujet d'un homme vertueux au point de lui attribuer la divinité, ou encore le fait de contredire la Législation Islamique sur des points comme par exemple, considérer licite d'épouser deux sœurs en même temps. Cela peut aussi se matérialiser par n'importe laquelle des formes d'apostasie ou par le fait de se moquer d'Allah et de Ses versets... celui donc qui porte en lui une chose qui rend mécréant, alors il est semblables aux polythéistes ; et ce, bien qu'il se distingue d'eux par son attestation qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah... comme l'a mentionné l'auteur.

Quant à la seconde ambiguïté, c'est de dire que celui qui atteste verbalement qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, est de ce fait, un musulman dont le sang et les biens sont sacrés, la preuve en est le récit d'Usâmah...

L'auteur leur répondit en disant : « *Quiconque laisse apparaître l'Islam et le monothéisme, il est obligatoire de s'abstenir de lui porter préjudice tant que n'apparaît pas clairement ce qui le contredit. S'il apparaît clairement ce qui contredit cela, alors il devra être combattu, même s'il prononce cette attestation et ce, jusqu'à ce qu'il applique ce qui découle de cette parole.* »

Ils ont aussi une autre ambiguïté qui se fonde sur ce qu'a mentionné le Prophète (ﷺ) au sujet du Jour du Jugement : les gens demanderont l'aide d'Adam, puis de Nûh, puis d'Ibrâhîm, puis de Mûsâ, puis de ʿÎsâ, et tous avanceront une excuse [pour refuser] jusqu'à ce qu'ils finissent auprès du Messager d'Allah (ﷺ). Ils disent : « *Ceci prouve qu'implorer le secours d'un autre qu'Allah n'est pas de l'idolâtrie.* »

Onzième ambiguïté : Implorer l'aide d'un autre qu'Allah n'est pas du polythéisme, vu qu'il est permis de la demander des prophètes dans l'au-delà

Ils ont aussi une autre ambiguïté -on parle des polythéistes de notre époque, qui ont une autre ambiguïté que celles déjà mentionnées- ambiguïté **qui se fonde sur ce qu'a mentionné le Prophète** (ﷺ) et qui est confirmé, **au sujet du Jour du Jugement : les gens demanderont l'aide d'Adam, puis de Nûh, puis d'Ibrâhîm, puis de Mûsâ, puis de ʿÎsâ.** Lorsque la situation deviendra insupportable et que l'attente leur sera trop longue, ils se dirigeront vers ces derniers. **Et tous avanceront une excuse [pour refuser] jusqu'à ce qu'ils finissent auprès du Messager d'Allah** (ﷺ) qui dira je suis l'homme de cette demande. **Ils disent** (ceux qui ont une ambiguïté autour de ce hadith) : « ***Ceci prouve qu'implorer le secours d'un autre qu'Allah n'est pas de l'idolâtrie.*** » Ceci n'est dû qu'à leur ignorance : ils ne connaissent pas la différence entre ces deux formes de demande de secours. Le Jour de la Résurrection certes, le Prophète (ﷺ) sera bel et bien vivant à leurs côtés. Quant à la demande de secours païenne que nous réprouvons, nous allons l'expliquer : c'est cette demande de

secours adressée à une personne absente, morte ou encore vivante et présente, mais qui n'en a pas la capacité. Alors que celle qui est permise, c'est celle qui consiste à s'adresser à celui qui est vivant et présent. En outre, demander au Prophète (ﷺ) est un fait avéré au Jour Dernier, même si les œuvres sont terminées. On trouve dans les textes que le Prophète (ﷺ) intercèdera en faveur de celui pour qui il obtiendra l'autorisation de le faire. Il y a donc une différence entre ce qui est connu comme étant permis et ce qui est connu comme étant interdit et comme étant du polythéisme.

Notre réponse est de dire : Gloire et pureté à Celui qui scella les cœurs de Ses ennemis ! En effet, nous ne réprouvons nullement le fait de demander secours à la créature dans la limite de ses capacités, comme Allah le dit au sujet du récit de Mûsâ : *{L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi.}* Sourate *Al-Qasas*, verset 15. Tout comme l'homme appelle ses compagnons au secours en temps de guerre ou autre, concernant des choses qui sont du ressort de la créature. Mais ce que nous blâmons, c'est l'appel à l'aide qui est une adoration qu'ils pratiquent auprès des tombes des saints ou en leur absence...

La réponse est de montrer la différence entre ces deux demandes de secours

Notre réponse est de dire : Gloire et pureté à Celui qui scella les cœurs de Ses ennemis ! Quelque chose les a empêchés de comprendre la différence entre ces deux formes de demande de secours. Ils en arrivèrent à ne plus pouvoir distinguer le soleil en plein jour. Ils ne font plus la différence entre le polythéisme et le monothéisme. Cette demande de secours est une chose et celle-là en est une autre. Il y a entre les deux une différence que l'on retrouve dans le Coran et la Sunna, une différence concernant le jugement et la sentence légale.

En effet, nous ne réprouvons nullement le fait de demander secours à la créature dans la limite de ses capacités, l'Homme demande l'aide d'un autre Homme dans ce qui reste du domaine de ses capacités, **comme Allah le dit au sujet du récit de Mûsâ :**

﴿فَٱسْتَغَٰثَهُ ٱلَّذِى مِن شِيعَتِهِۦ عَلَى ٱلَّذِى مِنْ عَدُوِّهِۦ﴾ {القصص:15}

{*L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi.*} **Sourate *Al-Qasas*, verset 15.**

Tout comme l'homme appelle ses compagnons au secours en temps de guerre ou autre, concernant des choses qui sont du ressort de la créature. Mais ce que nous blâmons, c'est l'appel à l'aide qui est une adoration qu'ils pratiquent auprès des tombes des saints et des morts en général **ou en leur absence** (des absents en général, pas forcément que les saints).

Quant à sa parole : « ***auprès des tombes des saints ou en leur absence*** » l'auteur cite ici ce qui est factuel à son époque, et qui est dominant, mais cela concerne toute idole et ce qui y est semblable.

[...] concernant des choses qui relèvent exclusivement du pouvoir d'Allah.

Mais aussi le vivant présent **concernant des choses qui relèvent exclusivement du pouvoir d'Allah.** Comme le fait de demander la guidée des cœurs ou de déplacer une montagne ou autre. Tout ceci est une demande de secours polythéiste et nous les réprouvons, toutes autant qu'elles sont. Celui qui met ces deux choses sur un même plan, aura rendu équivalentes deux choses opposées, deux choses différentes ; ce qui est comparable au fait de distinguer deux choses identiques.

Certes, implorer le secours d'un mort est du polythéisme à la base, car le mort ne peut se mouvoir, n'a pas la connaissance ni la capacité [pour répondre à cette demande].

Demander l'aide d'un absent est tout autant de l'idolâtrie, car ce dernier n'entend pas et ne sait pas.

Quant à demander le secours d'un vivant présent, dans ce cas, il faut savoir faire la distinction. Si cela concerne ce qu'il n'a pas le pouvoir d'accomplir, comme rendre la vue sans avoir recours à une technique médicale, ou guider le cœur d'une personne sans conseil ni argument ou autre, tout ceci est du polythéisme, car il répondrait à quoi que ce soit de ces demandes à l'aide de son caractère divin [supposé]. Assurément, ceci relève exclusivement du pouvoir d'Allah.

À distinguer de la demande d'aide d'un vivant présent, ayant la capacité de répondre à la demande. C'est une chose naturelle, nécessaire, connue à travers la Législation, la perception et la pratique. L'être humain est sociable, il a besoin des membres de son genre, de leur aide dans sa recherche de subsistance ainsi que ses

relations. Il en est ainsi, chaque vie en ce monde est fondée sur ce principe.

Une fois que ceci est ancré, il faut savoir que lorsque les gens demanderont le secours des prophètes au Jour de la Résurrection, ils attendront d'eux qu'ils invoquent Allah pour qu'Il juge les gens, afin de soulager les habitants du Paradis de l'angoisse de la situation. Or, ceci est permis dans ce bas-monde et dans l'au-delà. C'est le fait que tu te rendes chez un homme vertueux, vivant, qui te tient compagnie et écoute tes paroles et que tu lui dises : « *Invoque Allah en ma faveur !* » comme le faisaient les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ), en le lui demandant de son vivant.

Une fois que ceci est ancré. C'est-à-dire que ce qui a précédé est acquis -la distinction entre les deux formes de demande de secours : la demande d'aide païenne que nous réfutons et celle qui est permise- que celle que nous réprouvons est la demande de secours qui revêt la forme d'une adoration... et non pas la demande d'aide de la personne vivante, présente et dans les limites de ses capacités. **Il faut savoir que lorsque les gens demanderont le secours des prophètes au Jour de la Résurrection,** cette demande faisant partie de la seconde forme. En effet, c'est une demande de secours adressée à des vivants, présents et dans leurs capacités ; les gens seront en face de personnes présentes, ayant la capacité et étant vivantes (leur vie étant alors plus complète que la vie d'ici-bas). **Ils attendront d'eux qu'ils invoquent Allah pour qu'Il juge les gens, afin de soulager les habitants du Paradis de l'angoisse de la situation.** La réalité de cette demande est qu'ils désireront les voir demander à Allah et l'invoquer. **Or, ceci est permis dans ce bas-monde** sans qu'il n'y ait de péché en cela **et** ceci est permis **dans l'au-delà. C'est le fait que tu te rendes chez un homme vertueux, vivant, qui te tient compagnie et écoute tes paroles,** (il peut lui-même s'exprimer) **et que tu lui dises : «** ***Invoque Allah en ma faveur !*** **»** car il en a la capacité. Il en va de même concernant les Prophètes avec les gens au Jour de la

Résurrection, ils auront la capacité de demander à Allah et de L'invoquer. **Comme le faisaient les Compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) en le lui demandant de son vivant.** Comme l'a dit Umm Anas (ﷺ) : « *Ô Messager d'Allah ! Invoque Allah en faveur de ton petit serviteur qu'est Anas.* »[53] Mais aussi comme le dit ᶜUkkâshah Ibn Muhsin (ﷺ) : « *Invoque Allah pour que je sois parmi eux !* »[54]

[53] Il invoqua alors en ces termes : « *Ô Allah ! Multiplie ses biens et sa progéniture, et bénis pour lui ce que Tu lui accorderas !* » Hadith unanimement reconnu authentique.
[54] Il lui dit alors : « *Tu es parmi eux !* » Rapporté par Muslim.

En revanche, après sa mort, ce n'est certainement pas pensable qu'ils lui aient demandé ceci auprès de sa tombe. Au contraire, les [pieux] prédécesseurs blâmaient celui qui se rendait auprès de sa tombe avec l'intention d'invoquer Allah, alors que dire du fait de l'invoquer lui ?

En revanche, après sa mort, ce n'est certainement pas pensable qu'ils lui aient demandé ceci auprès de sa tombe. Pourtant, ils furent touchés par différentes afflictions, mais personne ne s'y rendit en période de sécheresse ou autre. Ils considéraient cela comme l'un des actes les plus répréhensibles : en effet, ceci est le polythéisme majeur. Comme ils savaient pertinemment que cela était propre au fait qu'il soit vivant et que cela n'avait plus cours après sa mort, ils n'implorèrent pas son secours, ni ne lui demandèrent d'invoquer Allah pour eux ou pour lui.

Au contraire, les [pieux] prédécesseurs blâmaient celui qui se rendait auprès de sa tombe -la tombe du Prophète (ﷺ)- en pensant que leur invocation sera plus susceptible d'être exaucée. Tout comme ʿAlî Ibn Al-Husayn, alors qu'il était le plus savant en son temps parmi les gens du foyer du Prophète (*Ahlu-l-bayt*), réprouva celui qui se rendit auprès de la tombe du Prophète (ﷺ) pour invoquer Allah. Il lui défendit cela en lui disant : « *Laisse-moi t'informer d'un hadith que j'ai entendu de mon père, qui le tient de mon grand-père qui le rapporte du Messager d'Allah (ﷺ) qui a dit : "Ne faites pas de ma tombe un lieu de célébration, ne faites pas non plus de vos demeures des tombeaux et priez pour moi car certes vos prières me parviennent où que vous soyez."* »[55] **avec l'intention d'invoquer Allah** Seul et sincèrement, **alors que dire du fait de l'invoquer lui** -le Prophète (ﷺ) ? Si telle est la réprobation des

[55] « Rapporté par Abû Yaʿlâ, ainsi que le juge Ismâʿîl et l'érudit Ad-Diyâ'u Muhammad Ibn ʿAbd Al-Wâhid Al-Maqdisî dans le livre *Al-Mukhtârah.* » Fin de citation, voir *Fath Al-Majîd*, page 258.

pieux prédécesseurs à l'encontre de celui qui a l'intention d'invoquer Allah Seul, sans associé, auprès de la tombe du Prophète (ﷺ), alors que devrait-on dire quant au fait d'invoquer le Prophète ? Ils l'auraient réprouvé encore plus durement. La première [œuvre] est une innovation religieuse et n'est pas permise, quand la seconde est du polythéisme majeur, car il émane ainsi de la personne, l'essence même de l'adoration qui est ici, l'invocation d'un autre qu'Allah. Que penses-tu qu'ils diraient en entendant quelqu'un dire : « *Secours-moi ! Accorde-moi ma subsistance !* » ?

Ils ont encore une autre ambiguïté, c'est le récit d'Ibrâhîm (ﷺ) lorsqu'il fut jeté au feu. Jibrîl lui apparut dans les airs et lui dit : « ***As-tu besoin de quelque chose ?*** **» Ibrâhîm (ﷺ) lui répondit «** ***De toi, non.*** **» Ils dirent que si le fait de demander le secours de Jibrîl était de l'idolâtrie, il ne l'aurait pas proposé à Ibrâhîm.**

Douzième ambiguïté : Leur argumentation consistant à dire que la demande de secours adressée aux morts et aux absents, n'est pas du polythéisme, car Jibrîl l'a proposé à Ibrâhîm

Ils ont encore une autre ambiguïté, c'est le récit d'Ibrâhîm (ﷺ) lorsqu'il fut jeté au feu. Lorsque l'ennemi d'Allah, An-Namrûd, ordonna de rassembler une immense quantité de bois qu'il embrasa. Puis il ordonna que l'on y jette Ibrâhîm. **Jibrîl lui apparut dans les airs** après qu'il fut catapulté **et lui dit : «** ***As-tu besoin de quelque chose ?*** **»** dans cette situation embarrassante et difficile afin que je t'aide. **Ibrâhîm (ﷺ) lui répondit «** ***De toi, non.*** **»** Il patienta face à cette situation de nécessité et dit : « *Allah nous suffit et quel excellent Garant !* » C'est-à-dire qu'Allah nous suffit, Seul et quel excellent Garant à qui confier les affaires de Ses serviteurs. Allah dit alors au feu :

﴿كُونِى بَرْدًا وَسَلَـٰمًا عَلَىٰٓ إِبْرَٰهِيمَ﴾ {الأنبياء:69}

{[...] sois pour Ibrâhîm une fraîcheur salutaire.} Sourate *Al-'Anbiyâ'*, verset 69.

Il fut pour lui une fraîcheur salutaire.

L'essentiel est que ces polythéistes tentent de semer la confusion avec ce récit : **Ils dirent que si le fait de demander le secours de Jibrîl était de l'idolâtrie, il ne l'aurait pas proposé à Ibrâhîm.** Jibrîl l'a bien proposé à Ibrâhîm, il est donc permis de lui demander secours, sinon il ne le lui aurait jamais proposé.

L'origine de leur égarement concernant cette ambiguïté, est qu'ils ne font pas la distinction entre ce qui est permis et ce qui est interdit. Mais aussi, leur manque de science et de lecture de ce qui se trouve dans le Coran, la Sunna et le consensus, dans lesquels on trouve ce qui clarifie ce sujet.

La réponse est que cette ambiguïté est du même genre que la première : En effet, Jibrîl lui a proposé de l'aider par le biais d'une chose qu'il est capable de réaliser, car il est comme Allah le décrit : *{[...] à la force prodigieuse.}* **Sourate** ***An-Najm,*** **verset 5. Donc si Allah lui avait permis de prendre le feu d'Ibrâhîm, ainsi que toute la terre et les montagnes aux alentours, puis de les jeter à l'orient ou à l'occident, il l'aurait fait. Et s'Il lui avait ordonné de placer Ibrâhîm (عليه السلام) dans un endroit loin d'eux, il l'aurait fait. S'Il lui avait ordonné de l'élever au ciel, il l'aurait fait.**

Ceci est à l'image d'un homme riche qui possède beaucoup d'argent, et qui, voyant un homme dans le besoin, lui proposerait de lui prêter ou de lui donner quelque chose afin qu'il subvienne à ses besoins...

La réponse à cette ambiguïté

La réponse est que cette ambiguïté est du même genre que la première : En effet, Jibrîl lui a proposé de l'aider par le biais d'une chose qu'il est capable de réaliser et il est vivant, présent et en capacité de le faire. Ceci est du même genre que de demander de l'aide d'une personne vivante, présente et qui en a la capacité. **Car il est comme Allah le décrit :**

﴿شَدِيدُ ٱلْقُوَىٰ﴾ {النجم: 5}

{[...] à la force prodigieuse.} **Sourate** ***An-Najm,*** **verset 5.**

Donc, si Allah lui avait permis de prendre le feu d'Ibrâhîm, ainsi que toute la terre et les montagnes aux alentours, puis de les jeter à l'orient ou à l'occident il l'aurait fait. Comme il le fit lorsqu'on lui

ordonna d'arracher les demeures du peuple de Lût, ainsi que les villages aux alentours et qu'il les monta jusqu'à atteindre la voûte céleste. **Et s'Il lui avait ordonné de placer Ibrâhîm (ﷺ) dans un endroit loin d'eux, il l'aurait fait. S'Il lui avait ordonné de l'élever au ciel, il l'aurait fait.**

Ensuite, l'auteur a voulu illustrer la situation d'Ibrâhîm et de Jibrîl par un exemple : **Ceci est à l'image d'un homme riche qui possède beaucoup d'argent, et qui voyant un homme dans le besoin, lui proposerait de lui prêter ou de lui donner quelque chose afin qu'il subvienne à ses besoins...** Ce dernier est à l'image de Jibrîl.

[...] mais cet homme qui est dans le besoin, refuse de le prendre et préfère patienter jusqu'à ce qu'Allah lui accorde une subsistance, afin de ne n'être redevable envers personne. Quel rapport y a-t-il entre cela et la demande de secours qui revêt la forme d'une adoration, ainsi que le polythéisme, si seulement ils comprenaient ?

[...] mais cet homme qui est dans le besoin, refuse de le prendre et préfère patienter jusqu'à ce qu'Allah lui accorde une subsistance, afin de ne n'être redevable envers personne. Ce dernier est à l'image d'Ibrâhîm (عليه السلام). Tout comme le fait que le pauvre accepte l'aide du riche n'est pas du polythéisme, c'est aussi le cas ici.

Quel rapport y a-t-il entre cela (la demande de secours mentionnée dans ce récit) **et la demande de secours qui revêt la forme d'une adoration, ainsi que le polythéisme** qu'ils pratiquent avec les morts et les absents et qui est exactement le même polythéisme que celui des anciens, **si seulement ils comprenaient ?** Ceci est une chose d'une certaine nature et cela est d'une tout autre nature. Celui qui mettra les deux sur le même plan, aura rendu équivalent ce qui est totalement distinct.

En réalité, celui qui dit cela devrait d'abord retrouver la raison. Celui qui dit que ceci est similaire à cela ou ne se prononce pas, a perdu la raison.

Nous clôturerons ce discours, si Allah le veut, par un sujet grave, très important, que l'on comprend de ce qui précède, mais à qui nous allons accorder un traitement particulier, vu l'importance qu'il revêt et les nombreuses erreurs que l'on commet à ce sujet. Nous disons donc : Il n'y a pas de divergence quant au fait que le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes. S'il manque une de ces choses, alors l'individu n'est pas musulman.

Conclusion : Le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes. S'il manque une de ces choses, l'Islam de la personne est réduit à néant

Nous clôturerons ce discours, si Allah le veut, par un sujet grave, très important, que l'on comprend de ce qui précède comme réponses aux ambiguïtés antérieures. L'ensemble des réponses aux ambiguïtés précédentes suffit, cependant elles sont dispersées[56]. Traiter ce sujet de façon spécifique permet d'être mieux compris, mais aussi mieux retenu[57]. Ces points furent mentionnés dans les réponses de façon globale, ils le seront ici de façon spécifique. **Mais à**

[56] Les rassembler en un seul sujet est plus clair pour l'étudiant. Et vu son importance, ce thème sera évoqué comme un chapitre à part entière avec des propos spécifiques. Tout ce qui est très important mérite qu'on lui accorde un traitement particulier, son importance mérite qu'on le traite ainsi à part. De même, vu les nombreuses erreurs commises à ce sujet, cela mérite d'être traité indépendamment

[57] Afin que l'étudiant mémorise mieux ce sujet et qu'il s'en préoccupe davantage. Cela peut aussi avoir pour but d'être répété deux fois afin d'en faciliter la mémorisation. Autrement dit, ce serait afin de rassembler les différents points [dans un même raisonnement] après les avoir dispersés.

qui nous allons accorder un traitement particulier, vu l'importance qu'il revêt et les nombreuses erreurs que l'on commet à ce sujet. Ce qui est ainsi doit vraiment être appris par l'étudiant qui devra lui donner de la valeur.

Nous disons donc : Il n'y a pas de divergence, il y a d'ailleurs consensus entre les gens de science, **quant au fait que le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes.** Les trois sont impératifs :

- Il est impératif que ce soit cela la croyance dans son cœur.

- Il est impératif que ce soit ce qu'exprime sa langue.

- Il est impératif que ce soit cela que ses membres mettent en pratique.

S'il manque une de ces choses, si l'individu unifie [Allah] par sa langue mais pas dans son cœur, alors cette unicité ne lui servira à rien. S'il L'unifie dans son cœur et à travers ses membres, mais pas par sa langue, cela ne lui sera pas utile. Et s'il L'unifie à travers ses membres sans le reste, **alors l'individu n'est pas musulman.** Ceci fait l'objet de l'unanimité : la personne doit impérativement unifier [Allah] à travers sa croyance, sa langue et ses actes.

S'il connaît le monothéisme mais n'agit pas en conséquence, alors il sera un mécréant récalcitrant, à l'image de Pharaon, d'Iblîs et de leurs semblables.

S'il connaît le monothéisme mais n'agit pas en conséquence, alors il sera un mécréant récalcitrant, s'il croit mais ne l'exprime pas, ni ne met en pratique la vérité à l'aide de ses membres. Un tel individu est un mécréant pour l'ensemble de la communauté, **à l'image de Pharaon**, comme dans le verset :

﴿لَقَدْ عَلِمْتَ مَآ أَنزَلَ هَٰٓؤُلَآءِ إِلَّا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ بَصَآئِرَ﴾

{الإسراء:102}

{Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes} Sourate *Al-'Isrâ'*, verset 102.

D'Iblîs : de même Satan connaît la vérité, comma Allah l'a mentionné :

﴿فَبِعِزَّتِكَ﴾ **{ص:82}**

{Par Ta puissance !} Sourate *Sâd*, verset 82.

Et aussi :

﴿رَبِّ بِمَآ أَغْوَيْتَنِي﴾ **{الحجر:39}**

{Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur} Sourate *Al-Hijr*, verset 39.

Leur mécréance est donc une mécréance d'obstination, en effet, Pharaon et Iblîs connaissent la vérité dans ses grandes lignes. En outre, ils l'expriment. Parfois la mécréance découle de l'ignorance et du manque de clairvoyance.

Et de leurs semblables, tels les érudits juifs -la communauté qui encoure la colère divine- et leurs semblables qui connaissent la vérité mais ne la mettent pas en pratique.

Sur ce point, beaucoup de gens se trompent. Ils disent : « ***Ceci est juste, nous le comprenons et attestons que c'est la vérité, mais nous ne sommes pas capables de le pratiquer et les gens de notre pays ne tolèrent que ceux qui sont d'accord avec eux.*** **» Et toutes sortes de prétextes. Ce pauvre homme ne sait pas que la plupart des imams de la mécréance, connait la vérité et ne l'abandonne que pour des prétextes, comme Allah (ﷻ) l'a dit :** *{Ils troquent à vil prix les versets d'Allah.}* **Sourate** ***At-Tawbah,*** **verset 9. Ainsi que d'autres versets comme Sa parole (ﷻ) :** *{Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants.}* **Sourate** ***Al-Baqarah,*** **verset 147.**

Sur ce point, beaucoup de gens se trompent. Lorsque l'on décrit le monothéisme à certains d'entre eux, **ils disent : «** ***Ceci est juste, nous le comprenons et attestons que c'est la vérité*** c'est la religion par le biais de laquelle nous vouons un culte à Allah, **mais** ils se cherchent des excuses et disent : ***nous ne sommes pas capables de le pratiquer et les gens de notre pays ne tolèrent que ceux qui sont d'accord avec eux.*** » C'est-à-dire : les gens de leur pays ne permettent que ce qui va dans leur sens. **Et toutes sortes de prétextes** par lesquels ils tentent de se justifier. Cela signifie qu'ils n'ignorent pas la vérité, ils ne la nient pas non plus, mais ils ont préféré ce bas-monde et ce qui est éphémère, au détriment de l'au-delà. **Ce pauvre homme ne sait pas que la plupart des imams de la mécréance, connaissent la vérité et ne l'abandonnent que pour des prétextes** semblables aux excuses déjà mentionnées, **comme Allah (ﷻ) l'a dit :**

﴿اشْتَرَوْا بِآيَاتِ اللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا﴾ {التوبة:9}

{Ils troquent à vil prix les versets d'Allah.} **Sourate** ***At-Tawbah,*** **verset 9.**

Ceci indique qu'ils connaissaient la vérité, néanmoins, leurs fléaux sont leurs passions et leur préférence donnée à ce bas-monde, au détriment de l'au-delà.

Ainsi que d'autres versets comme Sa parole (ﷻ) :

﴿يَعْرِفُونَهُۥ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَآءَهُمْ﴾ {البقرة: 146}

***{Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants.}* Sourate *Al-Baqarah*, verset 146.**

En effet, les savants des juifs connaissent la vérité et savent que c'est la vérité. Cependant, leurs chefs les empêchent de s'y soumettre. Leur connaissance et leur reconnaissance de la vérité ne leur est aucunement utile, dès lors qu'ils ont délaissé sa mise en pratique et le fait de s'y soumettre. En outre, avant l'envoi du Prophète (ﷺ) ils disaient : « *Le temps des Prophètes n'est pas révolu. Par Allah ! Si un prophète est envoyé, nous vous combattrons à ses côtés !* » Allah (ﷻ) a dit à ce sujet :

﴿وَكَانُواْ مِن قَبْلُ يَسْتَفْتِحُونَ عَلَى ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ فَلَمَّا جَآءَهُم مَّا عَرَفُواْ كَفَرُواْ بِهِۦ فَلَعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ﴾ {البقرة: 89}

{[...] alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, -quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants !} Sourate *Al-Baqarah*, verset 89.

Si l'individu met en pratique le monothéisme en apparence, sans le comprendre et sans y croire au fond de son cœur, alors il sera un hypocrite, ce qui est pire que le pur mécréant : *{Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur.}* **Sourate *An-Nisâ'*, verset 145.**

Si l'individu met en pratique le monothéisme en apparence, il l'atteste oralement et le pratique par ses membres, **sans le comprendre et sans y croire au fond de son cœur,** ou encore en le comprenant mais sans que cela ne pénètre son cœur, **alors il sera un hypocrite, ce qui est pire que le pur mécréant.** En effet, le pur mécréant vient avec le mal qu'il divulgue, sans fourberie, sans tromper, ni dissimuler, ni trahir :

﴿إِنَّ ٱلْمُنَـٰفِقِينَ فِى ٱلدَّرْكِ ٱلْأَسْفَلِ مِنَ ٱلنَّارِ وَلَن تَجِدَ لَهُمْ نَصِيرًا﴾

{النساء: 145}

{Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur.} **Sourate *An-Nisâ'*, verset 145.**

Cela signifie qu'ils seront en-dessous des mécréants, dans l'au-delà ils sont pires que les mécréants.

L'hypocrisie dans la Législation se définit comme l'opposition entre l'extérieur et l'intérieur. Que ce soit dans la croyance, comme celui qui dit une chose, l'applique à l'aide de ses membres, mais dont le cœur contredit cela. Ceci est l'hypocrisie majeure qui fait sortir de la religion.

Allah a certes cité les hypocrites dans treize versets de la sourate *Al-Baqarah*, à la différence du mécréant d'origine, dont la mécréance est

moins grave que celle de l'hypocrite. Les mécréants d'origine sont mentionnés dans deux versets de la sourate *Al-Baqarah*.

La seconde catégorie est celle de l'hypocrisie pratique ; celle qui est mentionnée dans le hadith : « *[...] lorsqu'il relate une chose il ment, lorsqu'il promet il ne tient pas sa promesse et lorsqu'on lui confie un dépôt il le trahit.* » Un tel individu n'est cependant pas identique au premier [celui qui est touché par l'hypocrisie majeure].

L'hypocrisie est plus grave que les grands péchés. Ce qui est mentionné dans les textes, sous les appellations de mécréance et d'hypocrisie, est plus grave que le péché lié à une promesse de châtiment : car les péchés du polythéisme et de l'hypocrisie sont plus graves et pires que tout autre.

Ce sujet, long et vaste, se révèlera à toi si tu y médites à travers les propos des gens : tu verras celui qui connaît la vérité, mais délaisse sa mise en pratique, de peur que cela ne diminue de son bas-monde, de son prestige ou par flatterie. Tu verras celui qui la met en pratique en apparence, mais non intérieurement. En effet, lorsque tu l'interroges sur ce qu'il croit au fond de son cœur, tu te rendras compte qu'il ne sait pas.

Cependant, il te faut comprendre deux versets du livre d'Allah...

Ce sujet, qui est que le monothéisme doit impérativement s'exprimer par le cœur, la langue et les membres, est très **long et** très **vaste, il se révèlera à toi si tu y médites à travers les propos des gens,** à travers leur état et que tu cherches à réunir ces trois choses : le fait qu'ils y croient, qu'ils l'expriment par leurs langues et l'accomplissent par leurs œuvres. Tu te rendras compte que la majorité des gens ne parachèvent pas ces trois choses. C'est soit ceci, soit cela, soit deux [sur trois].

Tu verras celui qui connaît la vérité, mais délaisse sa mise en pratique, comme c'est le cas des savants juifs, de Pharaon et d'Iblîs, **de peur que cela ne diminue de son bas-monde, de son prestige ou par flatterie :** ceci représente une catégorie.

La seconde catégorie : **Tu verras celui qui la met en pratique en apparence, mais non intérieurement,** sans que la véritable croyance n'atteigne son cœur. **En effet, lorsque tu l'interroges sur ce qu'il croit au fond de son cœur, tu te rendras compte qu'il ne sait pas.** Les gens de la première catégorie sont nombreux, ceux de la seconde un peu moins et ceux de la troisième sont peu.

Ceux qui connaissent la vérité et l'expriment sont nombreux. De même, ceux qui y croient et l'expriment sont nombreux. Quant à la

troisième catégorie qui regroupe ceux qui croient et mettent en pratique cela sans l'exprimer oralement, ils sont peu.

Deux versets qui indiquent que le monothéisme doit impérativement s'exprimer à travers ces trois choses

Cependant, il te faut comprendre deux versets du livre d'Allah. En les comprenant il t'apparaîtra clairement ce qu'a affirmé l'auteur : le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes...

Le premier est celui que nous avons cité précédemment et qui est Sa parole (ﷻ) : {*Ne vous excusez pas vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru.*} Sourate *At-Tawbah*, verset 66. Lorsque tu auras acquis la certitude que certains Compagnons -qui combattirent les Romains aux côtés du Messager d'Allah (ﷺ)- devinrent mécréants après avoir prononcé une parole pour plaisanter et s'amuser ; alors il t'apparaîtra que celui qui tient des propos de mécréance ou les met en pratique, de peur que cela ne diminue de son bas-monde, de son prestige ou par flatterie envers quelqu'un, est pire que celui qui prononce cette parole pour plaisanter.

Le premier est celui que nous avons cité précédemment et qui est Sa parole (ﷻ) :

﴿لَا تَعۡتَذِرُواْ قَدۡ كَفَرۡتُم بَعۡدَ إِيمَٰنِكُمۡۚ﴾ {التوبة: 66}

{*Ne vous excusez pas vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru.*} **Sourate *At-Tawbah*, verset 66.**

Lorsque tu auras acquis la certitude que certains Compagnons -qui combattirent les Romains aux côtés du Messager d'Allah (ﷺ)- devinrent mécréants après avoir prononcé une parole pour plaisanter et s'amuser ; alors il t'apparaîtra que celui qui tient des propos de mécréance ou les met en pratique, de peur que cela ne diminue de son bas-monde, de son prestige ou par flatterie envers quelqu'un, est pire que celui qui prononce cette parole pour plaisanter. Il mérite plus encore la mécréance que celui qui prononce une parole pour plaisanter et fait partie des Compagnons. Est-ce que les Compagnons qui ont prononcé ces paroles devinrent mécréants et eux non ?

Quant au second verset, c'est la parole d'Allah (ﷻ) : *{Quiconque a renié Allah après avoir cru... -sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi.}* **Sourate** *An-Nahl*, **verset 106. Allah n'excusa, parmi ces gens, que celui qui y a été contraint alors que son cœur demeura plein de la sérénité de la foi.**

En dehors de ce cas, l'individu aura rejeté la foi après avoir cru. Et il est égal qu'il l'ait fait par peur, par flatterie, pour préserver sa patrie, sa famille, son clan ou ses biens ; ou encore pour plaisanter ou pour d'autres desseins... à l'exception de celui qui est contraint.

Quant au second des deux versets qui indiquent ce que vise l'auteur, lorsqu'il dit que le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes... **c'est la parole d'Allah (ﷻ) :**

﴿مَن كَفَرَ بِٱللَّهِ مِنۢ بَعۡدِ إِيمَٰنِهِۦٓ إِلَّا مَنۡ أُكۡرِهَ وَقَلۡبُهُۥ مُطۡمَئِنُّۢ بِٱلۡإِيمَٰنِ﴾

{النحل:106}

{Quiconque a renié Allah après avoir cru...} c'est-à-dire : celui de qui émane la mécréance. *{-sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi...}* **Sourate** *An-Nahl*, **verset 106.** Sauf celui qui remplit deux conditions :

- **La première** étant la contrainte, il doit impérativement être sous la contrainte.

- **La seconde** étant que son cœur soit serein et apaisé par la foi.

Allah n'excusa et n'exclut **parmi ces gens, que celui qui y a été contraint alors que son cœur demeura plein de la sérénité de la foi.**

La contrainte est le fait d'atteindre la limite à partir de laquelle on craint pour sa vie ou celle de ses enfants. Dans un tel cas, il est permis de prononcer cette parole de mécréance à laquelle on le contraint, à la condition que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi ; c'est-à-dire qu'il continue à croire à la vérité au fond de son cœur. Par contre, si dès que l'individu est contraint, il obéit avec son cœur et n'est pas serein, alors il fait partie des mécréants.

En dehors de ce cas, l'individu aura rejeté la foi après avoir cru. Et il est égal qu'il l'ait fait par peur, par flatterie, pour préserver sa patrie, sa famille, son clan ou ses biens ; ou encore pour plaisanter ou pour d'autres desseins... à l'exception de celui qui est contraint.

Ce verset prouve cela par deux aspects :

Premièrement : Sa parole (ﷻ) *{[...] sauf celui qui y a été contraint}*, **Allah ne fit exception que pour celui qui est contraint. En outre, il est connu que l'Homme ne peut être contraint que dans ses actes ou ses paroles, en revanche, la croyance du cœur ne peut être imposée à personne par la contrainte.**

Deuxièmement : Sa parole (ﷻ) :*{Il en est ainsi, parce qu'ils ont préféré la vie d'ici-bas à l'au-delà.}* **Sourate** ***An-Nahl*****, verset 107.**

Il déclare que cette mécréance et ce châtiment ne découlent pas de la croyance...

Ce verset prouve cela -que le monothéisme doit impérativement se manifester par le cœur, la langue et les actes- **par deux aspects :**

Premièrement : Sa parole (ﷻ) *{sauf celui qui y a été contraint}*, **Allah ne fit exception que pour celui qui est contraint. En outre, il est connu que l'Homme ne peut être contraint** et l'on ne conçoit la contrainte **que dans** deux choses : **ses actes ou ses paroles, en revanche, la croyance du cœur ne peut être imposée à personne par la contrainte.** S'il agit ainsi et que la mécréance émane de lui, alors il aura renié la foi après avoir cru.

Deuxièmement : On a vu précédemment, la parole de l'auteur qui dit que ce verset prouve cela par deux aspects. Nous venons de voir le premier aspect, c'est au tour du second : **Sa parole (ﷻ) :**

﴿ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱسۡتَحَبُّواْ ٱلۡحَيَوٰةَ ٱلدُّنۡيَا عَلَى ٱلۡأٓخِرَةِ﴾ {النحل: 107}

{Il en est ainsi, parce qu'ils ont préféré la vie d'ici-bas à l'au-delà.} **Sourate** ***An-Nahl*****, verset 107.**

L'au-delà étant le Paradis.

Il déclare que cette mécréance et ce châtiment que cite ce verset les concernant et qui résultent de ce qui émana d'eux, **ne découlent pas de la croyance...**

[...] de l'ignorance, de la haine de la religion ou de l'amour de la mécréance. En réalité, la cause est qu'il jouira à travers cela d'un des plaisirs de ce bas-monde, qu'il préféra à la religion.

[...] de l'ignorance, de la haine de la religion ou de l'amour de la mécréance. En réalité la cause à l'origine de cette mécréance qui émana de lui, la seule raison pour laquelle il prononça une parole de mécréance **est qu'il jouira à travers cela, d'un des plaisirs de ce bas-monde,** il commet ce péché car il n'obtiendra ce qu'il recherche qu'en préférant la vie d'ici-bas, -qu'Allah nous en préserve- vie **qu'il préféra à la religion** et à l'au-delà.

Donc l'individu qui est contraint à exprimer la mécréance peut se trouver dans différents cas de figure :

Le premier : Se retenir de prononcer ces paroles et patienter. C'est le meilleur cas de figure.

Le second : Prononcer cela avec la langue, tout en gardant la foi au fond de son cœur. Ceci lui est permis, c'est un allègement et une miséricorde [de la part d'Allah].

Le troisième : De répondre aux demandes suite à la contrainte, sans que le cœur ne soit empli de la sérénité de la foi. Dans ce cas, l'individu n'est pas excusé et devient mécréant.

Le quatrième : Qu'il lui soit demandé [d'abjurer sa foi] sans qu'on l'y contraigne et qu'il y réponde favorablement oralement, et son cœur se trouve plein de la sérénité de la foi. Ce dernier est un mécréant.

Le cinquième : Qu'on lui mentionne cela sans le contraindre pour autant, lui y répond favorablement avec son cœur et sa langue. Celui-ci est un mécréant.

Et Allah (ﷻ) est plus Savant. Louange au Seigneur de l'Univers. Que la bénédiction d'Allah soit sur Muhammad ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Et Allah (ﷻ) est plus Savant. Louange au Seigneur de l'Univers. Que la bénédiction d'Allah soit sur Muhammad ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

J'ai fini de retranscrire au propre, ces pages, au cours du mois de Safar de l'année hégirienne 1411 (Août 1990)

J'avais écrit ces commentaires provenant directement de la bouche du cheikh Muhammad Ibn Ibrâhîm Âl Ash-Shaykh (ﷺ) en 1366 H (1947 G), certains commentaires après cela et d'autres avant cette date. J'ai écrit six fois ces commentaires en direct, lors des cours que le cheikh dispensa, certains commentaires moins de fois que cela ; et j'ai rassemblé le tout sur ces pages mises au propre.

Je demande à Allah de rendre cette œuvre utile aux gens et bénéfique pour moi, Il est l'Audient, le Proche, Celui qui exauce les prières.

Que les prières et le salut d'Allah soient sur Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.

Muhammad Ibn ᶜAbd Ar-Rahmân Ibn Muhammad Ibn Qâsim

La traduction de cette œuvre originale fut achevée au Nouveau Caire, le mardi 17 Février 2015, par Abû Hârûn Salîm Ibn ᶜAbd Al-Qâdir. Louange à Allah. Que les prières et le salut d'Allah soient sur Muhammad, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Le traducteur

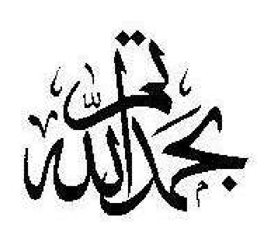


Tableau de correspondance phonétique

d̲	ض	a	أ
t̲	ط	b	ب
d̲h̲	ظ	t	ت
c	ع	th	ث
gh	غ	j	ج
f	ف	h̲	ح
q	ق	kh	خ
k	ك	d	د
l	ل	dh	ذ
m	م	r	ر
n	ن	z	ز
h	ه	s	س
w	و	sh	ش
y	ي	s̲	ص

Table des matières